HAL
open science

Représentations sociales de la surdité, de la personne sourde et de la langue des signes : analyse de discours de prêtres

Wendingoudi Émile Ouedraogo

To cite this version:

Wendingoudi Émile Ouedraogo. Représentations sociales de la surdité, de la personne sourde et de la langue des signes : analyse de discours de prêtres. Linguistique. 2015. dumas-01192694

HAL Id: dumas-01192694

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01192694v1

Submitted on 3 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Représentations sociales de la surdité, de la personne sourde et de la langue des signes :

Analyse de discours de prêtres

OUEDRAOGO
Wendingoudi Emile

Sous la direction de Saskia MUGNIER

UFR SCIENCES DU LANGAGE
Département de Linguistique

Mémoire de master 1 Recherche – Crédit 21
Spécialité : Langage et surdité
Année universitaire 2014-2015

Représentations sociales de la surdité, de la personne sourde et de la langue des signes :

Analyse de discours de prêtres

OUEDRAOGO
Wendingoudi Emile

Sous la direction de Saskia MUGNIER

UFR SCIENCES DU LANGAGE
Département de Linguistique

Mémoire de master 1 Recherche – Crédit 21
Spécialité : Langage et surdité
Année universitaire 2014-2015

MOTS-CLÉS : Corps, Handicap, Langue des signes, Normalité, Religion, Représentations sociales, Sourd, Surdité

RÉSUMÉ

Comme cela peut déjà se remarquer sur son titre, ce travail se voit comme le carrefour de plusieurs notions. Il est à la fois une interrogation et une réponse, à travers l'étude des représentations sociales, à ce que sont la surdité, le sourd et la langue des signes sous des cieux autres que ceux classiques de l'éducation, la famille, l'hôpital, etc. : il s'agit du milieu religieux. Comment des prêtres voient-ils la personne sourde et sa langue ? Quelles particularités dans ces éventuelles visions du fait de la religion ?

KEYWORDS: Body, Handicap, Sign language, Normality, Religion, Social representations, Deaf, Deafness

ABSTRACT

That's already noticeable on its title : this work is seen as a symposium of several concepts. It both questions and answers , through the study of social representations, what deafness, deaf and sign language are in a land other than traditional ones (education, family, hospital) : the field of religion. How do priests see a deaf person and sign language ? What's special in these possible visions because of the religion ?

Remerciements

Nos remerciements vont tout d'abord à votre endroit Saskia MUGNIER qui avez daigné accepter nous accompagner dans la réalisation de ce mémoire. Merci pour cette marque de confiance. Merci aussi pour votre générosité en temps, en conseil, en compréhension, en encouragement.

Toute ma reconnaissance à vous aussi qui nous avez soutenu à votre manière à travers des documentations, des échanges, des conseils, des mises en contact ou des relectures. Nous pensons particulièrement à vous Mathilde et Jean-Baptiste, Pauline, Cécile-Marie, Chantal, Adoyta.

Nos égards enfin à vous les Pères qui, en nous accordant les entretiens, avez considérablement participé à notre recherche.

Table des matières

Remerciements 5

Table des matières 7

Introduction 10

PARTIE I : DES APPROCHES THEORIQUES 12

CHAPITRE 1 : APPROCHE DE LA NOTION DE REPRESENTATION SOCIALE 13

I. Origines et Définitions du concept 13

A. De Durkheim aux sciences humaines et sociales 13

B. Définitions 14

II. Processus d'élaboration et organisations des représentations sociales 15

A. Comment naissent les représentations sociales ? 15

B. Structuration des représentations sociales 17

III. Les caractéristiques et fonctions des représentations sociales 19

A. Quelques caractéristiques des représentations sociales 19

B. A quoi servent les représentations sociales ? 22

CHAPITRE 2 : LE CORPS, LE HANDICAP ET LA RELIGION 25

I. Le corps, de quoi parlons-nous ? 25

A. Aperçu historique des conceptions du corps 25

1. L'histoire du corps avant le XXe siècle 25

a. L'Antiquité ou la naissance du dualisme 26

b. La christianisation du corps au Moyen-Age 27

c. Vers une renaissance du corps 27

2. Le corps nouveau du XXe siècle à nos jours 28

a. Un corps émancipé 28

b. La capitalisation du corps 29

B. Quelques théories sur le corps humain 30

1. Corps-objet et corps-sujet 30

2. Le corps et autrui 31

3. Corps idéal et corps réel 32

II. Le handicap et la religion 34

A. C'est quoi le handicap ? 34
1. Handicap : étymologie et évolution du terme 34
2. Handicap, normalité et éthique sociale 36
B. Le handicap au quotidien avec la religion 39
1. Quelques conceptions sociales du handicap 39
2. Vers une théologie du handicap 40
PARTIE II : PARTIE PRATIQUE 43
CHAPITRE 1 : METHODOLOGIES 44
I. Les préalables au recueil des données 44
A. Motivation et choix du sujet 44
B. Pourquoi pas des entretiens ? 45
C. Présentation du terrain 47
II. Recueil des données 49
A. Le recueil proprement dit 49
B. Conventions de transcription et codes de référencement 49
CHAPITRE 2 : ANALYSES ET INTERPRETATION DES DONNEES 52
I. Présentations et représentations de la surdité 52
A. Différents types de surdité 52
1. Surdité physique et surdité mentale : sourd des oreilles ou de la « tête » ? 52
2. Un problème de communication ? La surdité comme une mutité 53
B. La surdité comme un poids à porter 54
1. Une charge sociale à porter 54
2. Ces choses qui libèrent 55
II. Les sourds : entre oubli et considération 56
A. Les sourds : une minorité invisible et non demandeuse 56
B. Une situation sociale et religieuse en amélioration quand même 57
1. La société à la rencontre des sourds 57
2. Le sourd au-delà de sa « surdité » 58
3. La relation corps/âme : vers un triomphe du corps 59
III. Les représentations de la langue des signes 61
A. Différentes dénominations 61
B. La langue des signes, « un vrai langage » 63

C. Mais un « langage » pas comme les autres : quelques déguisements à la langue des signes 65
1. La langue des signes : mystérieusement naturelle et universelle 65
2. Une langue inventée et à réinventer 66

Conclusion 69

Bibliographie 71

Table des annexes 79

Introduction

Hubert, D. soutenait que « quand il y a handicap, l'homme et Dieu ne sont jamais comme avant » (2009). En effet, la présence du handicap ne saurait rester anodine : au niveau sociale, elle se traduit entre autres par les exigences d'adaptation (normes d'accessibilité, d'employabilité, etc.) mais au niveau religieux, elle n'est pas en reste car elle interroge l'homme sur ses états possibles et sa vulnérabilité et sur son positionnement en tant qu'humain par rapport à l'autre (avec handicap ou pas) et par rapport à Dieu.

Mais, les réalités d'une *vie handicapée* restent bien au-delà de ce qu'on pourrait apercevoir de l'extérieur. Pour le cas de la surdité, il est évident que le monde entendant et le monde sourd sont deux réalités bien différentes, deux réalités qui ont du mal à se comprendre l'une et l'autre. Delaporte, Y. écrivait d'ailleurs qu'« être sourd, c'est être condamné non pas à ne pas entendre, mais à vivre dans un monde qui ne comprend pas les sourds » (Delaporte, Y., 2002, p. 76). Et du fait-même de leur relation au quotidien, l'un et l'autre monde ne peuvent s'empêcher les constructions d'idées toutes faites sur ce qu'est et/ou devrait être la réalité qui n'est pas sienne.

Qu'est-ce en effet la surdité pour un entendant ? Répondre à cette question serait fonction d'un ensemble de connaissances ou d'expériences avec les sourds ou d'une certaine culture du monde liée au milieu social, aux traditions, à la religion… de chaque personne. Notre présent travail s'est justement donné pour objectif d'apporter quelques pistes de réponse à une telle question par l'intermédiaire d'un public de prêtres : nous nous sommes orientés vers ce milieu de la religion chrétienne, pour ce qu'il reçoive une fréquentation de sourds non négligeable, et parce qu'une telle étude dans ce milieu n'avait, à notre connaissance, pas encore été faite.

Ainsi, comment sont vus le sourd et la surdité dans la religion chrétienne ? Dans quelles mesures les conceptions dans l'église de notions comme celle du corps et de l'âme peuvent-elles influencer les représentations sociales de la langue des signes et l'utilisation de celle-ci dans ce milieu ?

Pour ainsi mener à bien notre étude, nous la structurons en deux grandes parties : dans une première partie théorique, nous nous donnons pour mission d'une part de présenter succinctement la notion de représentations sociales et d'autre part d'aborder les thématiques du corps et du handicap en lien avec la religion. Dans une seconde autre

consacrée à analyse, nous expliquons dans un premier temps les motivations et les démarches méthodologiques mises en place pour le recueil des données auprès des prêtres et dans un second, nous faisons une analyse de ces données recueillies présentée principalement en trois sous-parties : des pistes typologiques de la surdité, quelques enjeux de prise en compte de la minorité et enfin des représentations autour de la langue des signes.

PARTIE I :

DES APPROCHES THEORIQUES

Chapitre 1 : Approche de la notion de représentation sociale

I. Origines et définitions du concept

A. De Durkheim aux sciences humaines et sociales

La notion de « représentation sociale » a pour genèse les travaux sociologiques d'Emile Durkheim (1858-1917) dès la fin du XIXe siècle. Celui-ci introduit l'idée de « représentations collective » en distinction aux représentations individuelles auxquelles s'intéressaient jusqu'alors, les domaines de recherches sur les comportements humains. Dans son ouvrage *Les Règles de la méthode sociologique* publié en 1894, il expose des conditions fondamentales pour faire de la sociologie une science, et parmi elles, la nécessité d'un objet d'étude qui, pour lui est « le fait social ». Ce dernier n'est pas nécessairement une chose ou un objet, mais peut aussi être une valeur (par exemple le langage, la morale…).

Caractérisé par sa généralité, ce fait est le fruit d'une histoire particulière et a un absolu pouvoir de coercition parce qu'indépendant de toute volonté individuelle, c'est-à-dire qu'ayant une préexistence et une survie respectivement avant et après l'individu, il exerce sur lui certaines obligations ; et c'est entre autres grâce à l'éducation reçue, que chaque personne arrive à se conformer à cette puissance extérieure. Le fait social représente « un certain état de l'âme collective » (Durkheim, E., 1988, p. 108) dont les représentations dites collectives seraient un pan majeur qui en rend compte.

Ainsi en toute logique, puisque miroir des faits sociaux, les « *représentations collectives* sont extérieures aux consciences individuelles » parce qu' « elles ne dérivent pas des individus pris isolément, mais de leur concours » (Durkheim, E., 2006) ; elles sont partagées par l'ensemble d'une société et, par leur stabilité et leur résistance au temps, elles se distinguent des représentations individuelles qui, sous le joug des sentiments privés, sont sujets à de changements et de variations considérables.

Toutefois, la notion de représentation sociale ne se formalise véritablement que dans la seconde moitié du siècle dernier notamment avec les travaux de Serge Moscovici (1925 – 2014). En 1961, dans sa thèse *La Psychanalyse, son image et son public*, le psychologue s'attèle à la tâche de comprendre et de faire comprendre comment une nouvelle théorie scientifique, en l'occurrence la psychanalyse, devient une connaissance

commune. Il cerne les représentations sociales dans un sens moins globaliste que chez Durkheim en précisant qu'au sein d'une même société, les connaissances diffèrent d'une communauté ou d'un groupe à l'autre (Vaast, E., 2006).

La notion connaît très vite un gain d'intérêt pour nombre de disciplines des sciences humaines et sociales. Moscovici, préfaçant *Folies et représentations sociales* de Jodelet, D. signifiait en effet que « si les phénomènes de représentation appartiennent à la psychologie sociale, on voit d'emblée qu'ils concernent aussi la sociologie et l'anthropologie, par la méthode de terrain qui leur est commune, certes, mais surtout par une théorie qui rapproche de plus en plus ces trois disciplines, […] la théorie des représentations sociales » (préface in Jodelet, D., 1989, p. 11).

Quelques auteurs qui se sont intéressés à son étude l'ont ensuite mise en lien avec différents aspects de la vie quotidienne humaine et sociale, en lui conférant des rôles divers des plus fondamentaux que nous aborderons plus tard : le langage des femmes (Aebischer, 1985), l'intelligence (Mugny et Carugati, 1985), le savoir économique (Vergès, 1987), les malades mentaux (Jodelet, 1989), la confiance (Sakalaki, 2001), l'éducation… Mais il convient avant tout, de savoir ce que sont les représentations sociales.

B. Définitions

Si nous disséquons les deux termes composant l'expression « représentation sociale », nous pourrons définir le premier comme « un ensemble de connaissances ou de croyances, encodées en mémoire et que l'on peut extraire et manipuler mentalement » (Dortier, J-F., 2002). Quant au second, il désigne sans aucun piège ce qui concernerait la collectivité, donc ce qui dépasse le cadre de l'individu ; c'est ce que Durkheim appelle « l'œuvre de la communauté » (cité par Moscovici, S., 2003).

Ainsi les représentations sociales sont « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, D. et al., 2003, p. 36). Il s'agit d'un ensemble de savoirs non-savants ordinaires en opposition aux savoirs dits scientifiques ou savants. Ils sont construits non pas par les individualités prises à part, mais par leurs interactions au sein des groupes sociaux dans le but de faire face à différents objets, personnes, événements nouveaux ou à faits sociaux particuliers. Ces constructions mobilisent donc les

connaissances, les valeurs, les cultures, l'histoire et les croyances présentes dans les groupes respectifs.

A cette définition dynamique, nous pouvons joindre une autre davantage descriptive que propose Gustave Nicolas Ficher pour qui « la représentation sociale est un processus, un statut cognitif, permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales » (Fischer, G.N., 2005, p. 121). Bien entendu, puisque c'est du *cognitif* dont il est question, il faut une tête, un cerveau, *une conscience sociale* selon les mots durkheimiens, qui puisse supporter la construction et le développement du *savoir social*. Néanmoins, il ne s'agira pas pour cette conscience, d'une adjonction de consciences individuelles, mais du fruit de l'ensemble des croyances et des comportements que partage chacun des membres de la collectivité.

II. Processus d'élaboration et organisations des représentations sociales

A. Comment naissent les représentations sociales ?

Lors d'un entretien recueilli par Lecomte, J. de la revue *Sciences Humaines*, Moscovici, S. reconnaît que « les circonstances dans lesquelles naît une représentation sociale sont une affaire historique ou empirique complexe » (*in* Lecomte, J., 2010). En effet selon lui, il en existe trois qui seraient communes à l'émergence de toute représentation sociale :

- Les situations innovantes font naître de nouvelles représentations ; mais du fait justement de la nouveauté de ces situations, les informations à leur sujet ou sur les éléments les composant ne peuvent qu'être incomplètes, vagues et assez dispersées chez les personnes ou les groupes concernés. Chaque individu détient une parcelle de l'information avec laquelle il tente de comprendre la situation. C'est ce que l'approche moscovicienne nomme la *dispersion de l'information*.

- En outre, la situation nouvelle se doit d'être un enjeu social c'est-à-dire qu'elle doit pouvoir conquérir non plus seulement l'attention mais aussi l'implication de l'individu ou du groupe. Cet investissement est ce que Moscovici appelle la *focalisation*.

- Enfin, il faut que cet intérêt pour la situation soit assez fort pour que l'individu ou le groupe doivent prendre position. Ces personnes, prises au piège entre leur focalisation et le manque d'informations complètes donc la dispersion, subissent une forme de pression qui les contraint « à inférer dans l'incertitude » et les « incite à choisir la généralisation, des formules toutes faites ou des idées reçues » (Windisch, U., 1990, p. 54). Il s'agit de la *pression à l'inférence*.

Une fois le contexte favorable et ces trois circonstances réunies, les représentations sociales se construisent suivant deux processus majeurs que Moscovici désignera par les termes *d'objectivation* et *d'ancrage*.

- ✓ L'objectivation c'est le processus par lequel le social se transforme en connaissance ; un objet ou phénomène de la société se transforme en représentation. Selon Moscovici, S., objectiver c'est « résorber un excès de significations en les matérialisant […] C'est aussi transplanter au niveau de l'observation ce qui n'était qu'inférence et symbole » (2004, p. 108). Il s'agit donc de transformer en images mentales concrètes des éléments théoriques abstraits ; c'est la matérialisation de l'abstrait. Ces éléments ou objets de la société (qui n'attiraient peut-être que très peu d'attention) sont décontextualisés par le concours de quelque situation, pour acquérir ainsi « une plus grande autonomie qui augmente leur possibilité d'utilisation pour l'individu » (Abric, J-C., 1994), ils se formalisent ensuite en ce que Moscovici, S. appelle *noyaux figuratifs* avant enfin d'être « physiquement perçus ou perceptibles par le sujet » (Rousiau, N. & Bonardi, C., 2001).

- ✓ L'ancrage quant à lui consiste en l'enracinement du nouvel objet ainsi mentalement matérialisé, dans un ensemble d'autres représentations antérieures. C'est en effet le retour de la connaissance vers le social par le fait que la nouvelle représentation intégrée se manifeste socialement par les interactions. Ce processus d'ancrage est ce qui rend la représentation utile. Cependant l'enracinement dont il est question ne signifie pas qu'il y a fusion, au contraire chaque élément nouveau gardant sa

différence et sa signification, est mis dans ce cadre de référence pour pouvoir être interprété (Doise, W., 1986).

Cette distinction entre objectivation et ancrage nous révèle assez bien une facette des représentations comme produits. Mais elles ne s'y réduisent pas uniquement puisque l'ancrage une fois effectif, se conjugue avec une diffusion au sein du groupe social via des réseaux de communication ; et ce qui va ensuite faciliter cette diffusion c'est, selon Moscovici, « l'existence de représentations sociales identiques qui servent de relais ou de connexions. Elles permettent de rendre familières une connaissance et une pratique à première vue inassimilables ou éloignées » (in Lecomte, J., 2010).

Cette transversalité fait alors des représentations non plus seulement un produit fini, mais aussi une activité de par leur constante interaction et influence mutuelles. C'est ainsi une certaine organisation particulière de ces représentations qui rend cette activité possible.

B. Structuration des représentations sociales

Pour Abric, J-C., « l'analyse d'une représentation et la compréhension de son fonctionnement nécessite obligatoirement un double repérage : celui de son contenu et celui de sa structure » (1994). Dans ce qu'il désigne comme contenu, il y a les informations de tout genre, les opinions, les croyances, les convictions, etc. Mais ces informations restent incomplètes dès lors qu'on ignore leur structuration. C'est dans ce sens qu'il introduit et développe une approche structurale de la notion de représentations sociales et parvient à mettre en évidence ce qu'il appelle les éléments centraux constituant le *noyau central* d'une part et les *éléments périphériques* de l'autre. Car selon lui, une représentation sociale est un système organisé et structuré d'éléments.

- Le noyau central : il serait à quelques détails près, le correspondant de ce Moscovici, S. désignait sous le terme de noyau figuratif avec pour différence de n'être pas seulement limité à jouer un rôle génétique dans la construction de la représentation sociale. C'est lui le corps même de la représentation. On rencontre souvent chez certains auteurs d'autres termes aussi pour désigner ce noyau central : noyau dur (Mugny et Carugati, 1985), principe organisateur (Jodelet, D., 1985),

schéma cognitif de base ou système central (Dortier, J-F). Cette prolificité de nomination témoigne de l'importance du concept du noyau central. Abric le définit comme le composant fondamental de toute représentation. Il remplit deux fonctions essentielles :

- La fonction génératrice : le noyau central est le moteur, c'est l'élément à partir lequel les autres éléments dits périphériques tirent leur sens et leur valeur. C'est enfin lui, qui génèrera la signification de toute la représentation sociale.
- Et la fonction organisatrice : le noyau central structure les liens unissant les éléments périphériques. Il unifie et stabilise l'ensemble de ces éléments (Abric, J-C., 1994).

Ce noyau collectivement partagé se caractérise par une cohérence permettant à la représentation elle-même la résistance aux changements. Il est le garant de la stabilité de cette représentation. Si toutefois il venait à être modifié, c'est toute la représentation qui le sera.

- D'autre part, comme des ramifications d'un arbre dont le noyau central serait le tronc, le système périphérique est composé de plusieurs éléments moins centraux dont l'importance n'est cependant point négligeable. Bien que dépendants du noyau central qui, lui, est « relativement indépendant du contexte immédiat » (Abric, J-C., 1994, p. 28), ils permettent une meilleure adaptation à la réalité puisque moins rigides, et servent à différencier les contenus de savoirs. Pour Abric, « ils constituent en effet l'interface entre le noyau central et la situation concrète dans laquelle s'élabore ou fonctionne la représentation ».

Ces deux éléments, le noyau central et le système périphérique constituant toute représentation sociale, s'organisent en permanence pour donner sens aux différentes réalités qui entourent un individu ou un groupe d'individus. C'est aussi grâce à eux, selon les spécificités qu'ils dégagent dans leurs relations soit horizontales c'est-à-dire entre plusieurs éléments périphériques qui interagissent, soit verticalement entre éléments périphériques et éléments centraux, qu'on détermine ce qui caractérise réellement une représentation sociale.

III. Les caractéristiques et fonctions des représentations sociales

A. Quelques caractéristiques des représentations sociales

A travers nos différentes lectures de certains auteurs qui se sont penchés à étudier la notion de représentations sociales dans quelque domaine que ce soit (psychologie, sociologie, économie, santé, sport, didactique…), nous avons essayé de dégager plusieurs traits qui caractérisent ces représentations, que nous allons maintenant synthétiser en quelques points :

- *L'objet et le sujet* : ce qui caractérise le plus évidemment possible une représentation sociale c'est le fait de posséder un objet et au moins un sujet. Toute représentation sociale est représentation d'un objet précis par un sujet (ou un groupe de sujets). L'image mentale qui est construite chez le sujet se rapporte nécessairement à un objet. Sans objet, et cela se vaut pour le sujet (qui ne se réduit pas forcément à un seul individu), il n'y a point de représentation. La précision de l'objet permet d'ailleurs entre autre de distinguer une représentation sociale à une idéologie par exemple. Cette dernière porte sur un ensemble d'objets sans véritables frontières entre eux et enfin de compte, « n'appartient à aucune théorie de la société » (Moscovici, S. *in* Lecomte, J., 2010). Comme celle du sujet, la nature de l'objet reste variée : des objets réels ou irréels, animés ou inanimés, concrets, abstraits, mythiques etc.

- *L'individualité et la collectivité* : dans les définitions, nous avons vu qu'une représentation sociale est le fruit d'une conscience collective. Il s'agit d'une domination du tout sur le particulier, de la société sur l'individu. C'est presque la loi du plus fort, celui-ci étant invraisemblablement la collectivité. Alors quelle personnalité l'individu peut-il encore construire face à cette conscience préexistante de la société ? Quelle place pour son libre-arbitre ? Ce qu'il convient de ne pas ignorer, c'est qu'une représentation sociale ne se construit que par les individus et ne s'exprime que par eux de manière personnalisée en ce sens que, même sous l'emprise de la société, de par leurs expériences quotidiennes familiales, socio-

affectives, professionnelles, de par leurs connaissances académiques ou encyclopédiques, leurs cultures, histoires, croyances etc., les personnes d'une même société représentent assez différemment les choses du monde. « Le fait qu'une représentation soit largement présente au sein d'une population ne veut pas dire que tout le monde la partage » (Moscovici, S. *in* Lecomte, J., 2010). Prises dans une approche assez large, les représentations présentent inéluctablement des similitudes de structures et de contenus chez plusieurs individus partageant les mêmes réalités sociales, mais aux détails près, ne pas envisager les marques personnelles de chacun, c'est-à-dire des différences représentationnelles d'un individu à l'autre, serait totalement absurde.

- *La banalité* : la représentation sociale, et les auteurs chercheurs qui ont mené des enquêtes au sein de populations quelconques le savent et l'appliquent bien, se trouve dans le banal qui est censé ne pas attirer l'attention, dans « le fait anonyme sur lequel nul ne s'arrête, dont nul ne soupçonne la présence parmi les innombrables faits qui se masquent les uns les autres comme les feuilles des arbres » (préface de Moscovici, S. in Jodelet, D., 1989, p. 10). Dans banal, nous entendons ce qui s'est familiarisé dans les discours, les comportements et actions publics etc. Selon Moscovici, S., ce rapport de la représentation et de la familiarisation est essentiel, car c'est du ressort même des représentations de rendre familier ce qui est étrange, contrairement aux sciences qui transforment en étrange ce qui familier (in Lecomte, J., 2010).

- *Le dynamisme* : nous le soulignions, les représentations sont à la fois un produit et une activité par un système de réseaux. Ainsi, la solidité et l'importance du système dans lequel une nouvelle représentation opère son ancrage détermine la durée dans le temps et l'influence de celle-ci dans le comportement de l'individu. Le cas d'un ancrage non solide de sa part est preuve de son inadéquation avec la réalité sociale du moment. Alors dans ce cas soit elle s'éclipse progressivement pour laisser place à d'autres représentations plus opérantes avec une potentielle réapparition ultérieure si les circonstances s'y prêtent, soit elle se transforme définitivement en une autre représentation par un processus d'adaptation de la part de ses éléments périphériques. Une représentation regorge donc de ce qu'on pourrait appeler *une vie* ; elle est tout sauf figée et statique, elle nait, se développe, s'actualise et se

transforme. Se faisant, c'est l'individu et toute la société qui sont embarqués dans un mouvement dans l'espace et le temps avec elle : à chaque époque, ses représentations pouvons-nous affirmer avec Marchand, G. (2002). « Une représentation sociale n'exprime pas la situation d'une société uniquement telle qu'elle est, mais telle qu'elle est en train de se faire. La représentation est à la fois un terme et un résultat de ce développement ou des secteurs entiers de la société se consolident, disparaissent, ou changent » (Moscovici, S., 2004, p. 341).

- *La transversalité* : le dynamisme ou la vie qu'exprime la représentation sociale n'est possible que par un système de transversalité ou de connectivité. Par les éléments dits périphériques qui protègent le noyau central de la représentation, celle-ci entre en relation de communication avec d'autres représentations sociales ; et c'est cet élan de coopération de l'ensemble des représentations que possède l'individu qui va contribuer à lui modeler un comportement et une gamme de connaissances du monde (et lui permettre de profiter de toutes les autres fonctions des représentations que vous verrons plus bas). En plus clair, cela signifie qu'une représentation sociale n'existe pas toute seule, elle collabore avec d'autres ; cela pouvant la conduire à changer ou à se généraliser sur un autre objet (exemple : ne pas aimer la nuit peut conduire à la phobie des chauves-souris…).

- *La complexité* : dynamisme, transversalité, objet, etc., une représentation sociale est tout sauf simple. Au contraire, elle porte la marque d'une complexité depuis même sa formation, les processus et les contextes d'émergence, ses constitutions… Cela s'observe davantage quand on veut faire une étude des représentations sociales, on se confronte alors à devoir prendre plusieurs paramètres en compte. D'après Jodelet, D., « le marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde et les autres » (Jodelet, D., 1984, p. 362).

B. A quoi servent les représentations sociales ?

Pour intéresser autant de domaines scientifiques, pour avoir servi d'objet d'étude tout en continuant de l'être pour de nombreux chercheurs de différents domaines partout dans le monde depuis une trentaine d'années, il faut que la notion de représentations sociales ait dû avoir quelque chose de spéciale, des fonctions notables dans la vie des sociétés en général et de chaque humain en particulier. Mais en réalité, à quoi sert une représentation sociale ? Jusqu'à quel point importe-t-elle ? Nous proposons dans ce qui suit, de développer quelques fonctions qui paraissent les plus fréquentes. Nous les classons sous trois pôles : intellectuel, pragmatique et identitaire.

- ✓ *La fonction intellectuelle* : les représentations sociales transforment pour le sujet, le monde et ses éléments et toutes leurs complexités en des savoirs communs, objectivés et ancrés dans leurs connaissances et celles de sa communauté. Ces savoirs qui sont ainsi construits l'aident alors à interpréter la réalité, à l'appréhender et, quand seulement il la comprend, à la projeter en *apriori* dans l'anticipation à de nouvelles situations. La représentation « est un système de pré-décodage de la réalité car elle détermine un ensemble d'anticipations et d'attentes. » (Abric, J-C., 1994, p. 13). Elle assume alors ce rôle non négligeable qui va pousser à l'innovation et la créativité. Abric parle d'une fonction d'orientation pour désigner le fait que la représentation puisse guider l'individu ou la société à de nouvelles attitudes, à des comportements, des opinions et même des pratiques sociales nouveaux. Ainsi, la représentation sociale se constitue en savoir intellectuel dont l'individu se sert quasiment à tout moment, dans les nominations et les définitions des différents aspects de la quotidienneté, etc. Elle confère une certaine autonomie quant à la maîtrise de l'environnement par le sujet qui, en face d'un contexte social donné, peut agir en utilisant les conclusions de ses anticipations.

- ✓ *La fonction pragmatique* : au-delà des connaissances sur le monde qu'elles contribuent à assimiler et à intégrer dans le cadre de pensées, les représentations sociales interviennent dans échanges sociaux. Elles sont

« sont indispensables dans les relations humaines, souligne Moscovici, S., parce que si nous n'en avions pas, nous ne pourrions pas communiquer et comprendre l'autre » (in Lecomte, J., *op. cit.*). Ce sont essentiellement elles qui engagent dans l'action commune avec autrui dans la société car, face au fait social ou à l'objet, elles nous permettent d'interagir autrui et nous, et de mener une communication humaine en adaptant l'un et l'autre nos comportements. En tant que connaissance socialement construite et partagée, elles « assurent la communication entre les membres d'une communauté en leur proposant un code pour leurs échanges et un code pour nommer et classer de manière univoque les parties de leur monde et de leur histoire individuelle ou collective » (Moscovici, S., 2004, p. 11). En outre, les représentations sociales accomplissent une fonction qui est connue chez Abric comme la fonction justificatrice : nos représentations ne servent pas seulement à piloter nos comportements, mais aussi à les justifier. « Ainsi, dans la situation de rapports compétitifs vont être progressivement élaborées des représentations du groupe adverse, visant à lui attribuer des caractéristiques justifiant un comportement hostile à son égard » (Abric, J-C., 1994, p. 18). Une « représentation faite de l'autre sert à justifier l'action qu'on entreprend à son égard » (Doise, W., 1986, p. 24).

- ✓ *La fonction identitaire* : une représentation sociale est une vision consensuelle d'une réalité (Jodelet, D. et al., 2003). Elle peut permettre de définir l'identité sociale de chaque individu et la spécificité de chaque groupe par rapport à d'autres individus ou à d'autres groupes. La représentation sociale joue ensuite une part considérable dans le maintien de ces identités aussi bien sociale qu'individuelle. En permettant les interactions sociales, c'est du même coup les identités de chaque partenaire de la communication que les représentations sociales livrent car, « partager une idée, un langage, c'est aussi affirmer un lien social et une identité » (Jodelet, D. et al., 2003, p. 51). Nos représentations peuvent révéler notre catégorie ou classe sociale, culturelle, ethnique… de même qu'elles peuvent être indices de notre obédience philosophique, religieuse, politique etc. Les représentations ont pour fonction de « situer les individus et les groupes

> dans le champ social…(elles permettent) l'élaboration d'une identité sociale et personnelle gratifiante, c'est-à-dire compatible avec des systèmes de normes et de valeurs socialement et historiquement déterminés » (Mugny et Carugati cités par Abric, J-C., 1994, p. 16).

En définitive, les représentent se présentent comme un socle fondamental dans la société. Elles sont indispensables chez toute personne puisque selon Moscovici, S. « tout ce qu'on trouve de concret dans une société, ce qui est inscrit dans une culture, dans une communication sociale, relève de la représentation » (in Lecomte, J., *op. cit.*).

Chapitre 2 : Le corps, le handicap et la religion

I. Le corps, de quoi parlons-nous ?

Il est si fréquent dans nos sociétés, d'entendre parler ou d'être confronté à l'usage du terme « corps ». Il s'agit d'un terme très général et très répandu que l'on rencontre dans maints domaines : en administration, en architecture, en biologie, en chorégraphie, en droit, en informatique, en société, dans le militaire, en mathématique, en physique, en religion, en toponymie etc.

Cependant, le corps dont nous nous intéressons ici, c'est le corps humain. Il s'agit de cet « objet qui a profondément participé à la reconfiguration des pratiques historiennes dans les trente dernières années » (Calvi, G. & Sebastiani, S., 2013). Il est le centre d'étude de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie du corps. C'est du corps de l'homme « matière de symbole, objet de représentations et d'imaginaires » (Le Breton, D., 2008b) vu, non sur un plan réducteur anatomique ou physiologique, mais dans une large conception qui révèle les valeurs-mêmes de la corporéité, que nous parlerons désormais dans la suite du présent développement.

A. Aperçu historique des conceptions du corps

1. L'histoire du corps avant le XXe siècle

« L'histoire du corps embrasse celle du monde, elle en est le miroir et l'expression » affirment Calvi, G. & Sebastiani, S., (2013). En effet, et sans aucune surprise, l'histoire du corps humain est aussi vieille que celle de l'homme lui-même pour autant que ce dernier a toujours vécu, depuis ses états primitifs, avec un corps. Les changements marquants dans l'évolution du corps humain interviennent d'ailleurs dans les classifications taxonomiques de la lignée humaine (dimensions du crâne, tailles, pelages, postures de la colonne vertébrale...).

Au fil des âges, et selon les cultures, le corps a certainement joué un rôle non négligeable dans la vie des sociétés si l'on considère la multitude des œuvres artistiques (peintures, gravures, sculptures…), littéraires, historiques etc. dans lesquelles on retrouve

ses représentations. « Les représentations du corps humain constituent une voie privilégiée d'étude des codes sociaux et des modes de pensée » nous rappellent Garelli, M-H. & Visa-Ondarçuhu, V. (2010, p. 9). Par ces représentations donc, nous pouvons dégager des tendances générales sur les fonctionnements sociaux de différentes périodes de l'histoire. « Le corps de l'homme, réalité physiologique pérenne, peut aussi être considéré comme une production sociale et culturelle éphémère, attribuable à une époque donnée, donc à une symbolique particulière » (Martin, H., 2001, p. 45). De ce fait, les images ou les représentations que construisaient les différentes sociétés sur le corps, qu'elles soient appréciatives ou dépréciatives, changeaient au besoin et selon les réalités socio-culturelles du moment. « Chaque image du corps, émanant du désir d'une société de l'ériger en norme, fut désirable à son époque et répudiée à la suite de la transition vers un autre paradigme » (Marzano, M., 2002d).

a. L'Antiquité ou la naissance du dualisme

Il n'est pas rare de retrouver dans les restes artistiques, littéraires et/ou historiques de l'Antiquité un corps présenté comme fort, guerrier et olympique ou encore un corps impérial, un corps divin et sublime à la hauteur de la beauté d'une telle déesse ou de la puissance d'un tel dieu. Ces représentations rejoignent le fond d'organisation des sociétés gréco-romaines d'antan autour de l'empereur et du panthéon de l'Olympe. Le corps antique est celui qui connait aussi les premières pressions philosophiques.

Au IVe siècle av. J-C, Platon (427-347 av. J-C) développait déjà un dualisme complet entre l'âme immortelle, source de pensée et d'élévation de l'esprit et le corps « considéré comme un véritable perturbateur : un obstacle à la connaissance en tant que réalité obscure et rebelle et même un obstacle à la moralité en tant que lieu d'affections et de maladies, de passions et d'illusions » (Marzano, M., 2002d). Ce rationalisme pour lequel seul l'immatériel conduit à la connaissance sera développé par Platon dans plusieurs de ses livres (Phédon, La République, Phèdre par exemple) et aura des répercussions majeures sur des réflexions philosophico-théologiques ultérieures concernant le dualisme corps/âme. Cependant, malgré l'influence de ces idées platoniciennes dans les sociétés gréco-latines antiques, le corps était arrivé à conquérir de l'estime. Les orateurs latins ne s'empêchaient pas de mettre de l'action par un jeu de leur corps pour soutenir des causes. « Les Romains savaient bien, en effet, que le succès au forum n'était pas dû seulement à

l'art de la parole et aux arguments de la raison, soutenus par les mots appropriés, mais aussi au pouvoir de la persuasion dû à l'expression et aux mouvements du corps de l'orateur » (Petrone, G., 2010, p. 31).

b. La christianisation du corps au Moyen-Age

Au Moyen Age, avec le christianisme, s'accroissent les vénérations des corps et des reliques des saints ou des objets sacrés. Mais d'un côté, les notions de péché vont entraîner la religion vers une sorte de méfiance vis-à-vis du corps, une méfiance qui s'accompagnera d'une dévalorisation conséquente de celui-ci. On associe le corps « au démon et on le qualifie d'obscène » (Mouchet, F., 2010, p. 101). Un certain discrédit était jeté sur lui au profit d'une âme dont la primauté et l'authenticité étaient réclamées. A cette époque, explique Mouchet, F., « l'âme, bien qu'enchâssée dans le corps, était considérée à l'inverse comme pure et d'essence divine » (*ibid.* p. 102). Ainsi, face au corps, c'était cette âme qui remportait les apologies et les considérations. Selon la chercheuse, la danse par exemple semblait avoir constitué tout au long du Moyen Age une gêne pour l'Eglise. Elle était « maintenue à l'écart du culte chrétien officiel, car perturbante… » (*ibid.* p. 101). Ce rejet de l'expression du corps par la danse sous prétexte d'une origine païenne de celle-ci, ne manqua pas d'importuner certaines autres pratiques comme l'art du jongleur. « La réalité était cependant plus complexe » précise-t-elle, car au-delà de l'opposition, l'Eglise se montrait souvent « consciente de la nécessaire réunification du corps et de l'âme (…) en un tout harmonieux » (*ibid.* p. 102).

c. Vers une renaissance du corps

La période de la Renaissance contribuera à accentuer la cohabitation des arts et des sciences vers la découverte du corps de l'homme. Pendant que l'intérieur du corps était de plus en plus anatomiquement comme physiologiquement connu par les scientifiques, les artistes, comme c'est le cas avec les illustres Léonard de Vinci (1452-1519) ou Michel-Ange (1475-1564), savaient excellemment représenter le corps dans ses multiples expressions. « L'intention de cet homme singulier » écrivait Vasari à propos de Michel-Ange « était toute entière dans la peinture d'une composition parfaite et excellemment proportionnée du corps humain dans ses diverses attitudes » (cité par Nardone, J-L., 2010, p. 91). Toutefois, l'influence de la religion pesait encore ; le début du XVIIe siècle se

« caractérise ainsi par l'impossibilité de dégager le corps de toute emprise religieuse » (Toublet, C., 2010).

Avec la vision rationaliste classique notamment avec René Descartes (1596-1650), on assiste à la réaffirmation en puissance de la primauté de la raison sur ce qui est empirique, de l'âme sur le corps : le *je pense donc je suis* l'emporte sur la dimension de l'*existence physique*. « Je me reconnais comme existant au travers du seul fait de penser, à tel point que si je cessais de penser, je cesserais par là même d'exister » stipulait-il dans *Méditations métaphysiques* (cité par Devillairs, L., 2013). En effet pour ce philosophe, un peu comme ce fut le cas avec Platon, seul ce qui est hors du doute peut conduire aux vérités éternelles. Par contre, selon lui l'existence d'un corps, même le nôtre, « est révoquée en doute et tenue pour une illusion des sens » (Terestchenko, M., 2004).

Quant au siècle des Lumières, il gardait plutôt un « relatif éloignement du divin » et un « inépuisable intérêt pour le sensible » (Vigarello, G., 2014, p. 10). L'aspect physique et matériel du corps regagnait de la considération, on passe du *penser pour être* au *sentir pour être*.

2. Le corps nouveau du XXe siècle à nos jours

Les représentations historiques du corps dans les différentes œuvres (arts, littérature…) sont généralement sous une triple tension : celle des émotions personnelles des auteurs, celle de la quête de vérité et celle du désir du beau. Elles laissent néanmoins apercevoir des orientations générales quant à l'image sociale du corps. Mais le corps, ce n'est pas seulement une question d'histoire, au contraire, il est davantage une question d'actualité. En ces temps modernes plus que jamais, « le corps se donne en versant réflexif, source de manifestations, d'effusions, lieu d'idées, d'affects » (Vigarello, G., 2014, p. 12).

a. Un corps émancipé

Tout d'abord, on peut noter une indépendance flagrante qu'acquiert le corps vis-à-vis des regards religieux grâce entre autre aux vagues de laïcisation survenues au début du XXe siècle. « La perspective d'une corporalité dégagée de tout investissement psychologique ou métaphysique est résolument moderne » (Toublet, C., 2010). De même, au début du XXe avec des penseurs comme Freud ou Proust, les sensations donnent à des

significations et des interprétations psychologiques (Vigarello, G., 2014) et vont permettre, puisque désormais libérées de toute emprise, d'esquisser une culture nouvelle du corps. Le corps devient un critère central même dans les idéologies politiques. Tondo, I. nous fait remarquer par exemple que dans les années de la dictature nazie-fasciste, le corps et sa représentation n'ont pas eu un rôle indifférent. « Hitler, comme chacun le sait, condamna l'art cubiste qui proposait un corps décomposé ou démembré. L'idée hitlérienne du corps beau et parfait était tout à fait cohérente avec l'idée de la race aryenne et d'un peuple au corps idéalisé » (Tondo, I., 2010, p. 42).

b. La capitalisation du corps

En ces siècles nouveaux, par les soins, les entretiens, les appareillages dont il bénéficie, le corps ose défier son destin qui, autrefois était la mort, le dépérissement. Vigarello, G. soutient que le corps « est devenu plus important dans nos repères quotidiens, nos pratiques, nos représentations, souligné par l'investissement qu'une société plus individualiste et consommatoire autorise sur la personne et sa dimension physique, rendu plus présent par l'attention nouvelle que cette même société accorde au plaisir » (in « Le culte du corps dans la société contemporaine », 2000). « Jamais le corps humain n'a été apparemment autant choyé qu'aujourd'hui, renchérira Marzano, M. Que ce soit dans la consommation, dans les loisirs, dans le spectacle, dans la publicité, le corps est devenu un objet de traitement, de manipulation et de mise en scène » (Marzano, M., 2002d). Longtemps méconnu, le corps dans cette nouvelle ère révolutionnaire est expliqué en détails : ses constitutions élémentaires grâce aux avancées de la médecine, ses émotions par les psychologues, son essence et ses fonctions par les philosophes…

Ainsi, le corps devient un objet de consommation, le « plus bel objet de consommation », selon l'expression de Jean Baudrillard (in Portevin, C, 2008). De nouvelles représentations naissent sur lui et entraînent des innovations majeures intervenant dans de nouvelles pratiques : des thérapies corporelles (la relaxation, le massage), des exercices spirituels (le yoga, maîtrise spirituelle par le corps), des exercices physiques (les sports, le fitness). « C'est sur le corps que convergent de nombreux intérêts sociaux et économiques, de même que c'est sur le corps que s'amoncelle toute une série de pratiques et de discours » (Marzano, M., 2002d). En plus d'être un cadre identitaire pour chaque personne dans des sociétés de plus en plus individualistes, le corps se constitue

comme un destin ou, selon le terme de Quéval, I., comme un « capital qu'il faut constituer, protéger, soigner, faire fructifier... et surtout faire durer » (in Portevin, C, 2008).

Bien que phénomène ancien, le corps atteint de nos jours un degré de considération et d'exploitation inédit sur les plans sociaux, économiques et intellectuels. Les valeurs du corps semblent être une découverte contemporaine, comme si ce n'était que maintenant que l'on découvrait le corps lui-même. En 2000, une exposition à Lausanne désignait le XXe siècle comme « le siècle du corps » (Fournier, M., 2002). Le romancier Daniel Pennac quant à lui tire cette conclusion non moins anodine qui fait du corps, « une invention de notre génération » (cité par Vigarello, G., 2014, p. 9).

B. Quelques théories sur le corps humain

1. Corps-objet et corps-sujet

Ce qu'est réellement le corps se révèle être une question complexe. Marzano, M., explique que mêmes les philosophes (elle-même étant philosophe) ont souvent préféré « méditer sur l'âme et ses passions, et faire des enquêtes sur l'entendement humain, ou encore critiquer la raison pure, plutôt que se pencher sur la réalité du corps » (Marzano, M., 2009). Cette complexité est due à une pluralité au sein du corps humain. Déjà distingué de l'âme, le corps est caractérisé à l'intérieur de lui-même par la coprésence d'un sujet et d'un objet. L'être humain est un être somato-psychique (Vanpoulle, Y., 2013).

En effet, le corps humain est d'une part un objet matériel. Cet objet, on peut le contempler, le toucher, il est géographiquement et quantitativement mesurable, on peut l'arrêter sur image etc. Il s'agit de la masse corporelle, la partie de notre corps assimilable à celle d'un animal ou d'un arbre par exemple ; c'est notre corps concret biologique ou génétique depuis ses plus petits organes. Cette matière est selon Marzano, ce qui lie l'homme à la matérialité du monde dans lequel il vit. Mais le corps-objet n'est pas un objet comme les autres au contraire, loin d'être une simple chose, il est « un objet d'action ou de contemplation qui se voit co-impliqué dans l'action et dans la contemplation » (Marzano, M., 2009).

Quand nous observons notre main, nous voyons cet instrument allongé coiffé de doigts dont nous nous servons pour la préhension d'autres objets, pour écrire, pour jouer au tennis etc. D'autre part, nous nous excusons quand notre pied bute contre celui de notre

voisin, ou encore nous avons mal quand notre genou cogne le poteau… Cela signifie qu'à côté de notre corps objet, il y a notre corps sujet qui est sensible et émotionnel, a des désirs et des responsabilités et est non mesurable contrairement au corps objet. Plus encore, cela veut dire que ce genou, ce pied, c'est nous. Nous sommes chaque partie de notre corps tout en la possédant. « Chaque partie de notre corps est à la fois une partie de nous et un objet extérieur que nous pouvons contempler » (Marzano, M., *ibid.*).

Mais la coprésence de ces deux corps ne peut manquer de susciter des questions. L'un est-il plus important que l'autre ? Le corps sujet aurait-il plus de valeurs que le corps objet ? Ces questionnements nous renvoient à ceux qu'on trouve déjà à travers les siècles sur le corps et l'âme : leur primauté, leur importance, etc. Traditionnellement, on essaie de dispatcher et de renvoyer par exemple la douleur à l'atteinte de la chair et la souffrance à l'atteinte de la psyché (Péoc'h, N., 2012). Mais de toute évidence, on n'est pas « homme » seulement en possédant un corps ou une âme séparément, de la même façon, notre corps ne peut pas être soit objet, soit sujet. « Nous ne pouvons pas *être* simplement notre corps, parce que chaque individu ne se réduit pas à sa matérialité ou à la fonctionnalité de ses organes. Mais nous ne pouvons non plus *avoir* simplement un corps, à moins de supposer que le sujet de cet avoir soit une âme désincarnée qui habiterait ce corps comme le pilote son navire. Chacun est à la fois un corps physique projeté dans le monde du *dehors* et un corps psychique qui renvoie au *dedans* de l'être » (Marzano, M., 2009).

Au quotidien, l'homme *a* et *est* son corps. Il est à la fois un corps-sujet et un corps-objet qui s'autodéterminent et s'auto-influencent. Il ne s'agit pas de voir ce corps humain comme une compilation de différents petits corps ou simplement comme un empire dans un empire, mais de pouvoir considérer l'unicité dans un même et unique corps d'un sujet et d'un objet.

2. Le corps et autrui

Le corps et autrui est un sujet très sensible dans les milieux juridique, religieux et philosophique ; et cela ne date pas d'aujourd'hui. La relation que chaque homme peut, doit ou ne doit pas avoir avec le corps, le sien ou celui d'autrui, est envisagée différemment selon ces domaines. En droit, le principe d'indisponibilité ou de non-patrimonialité pose des limites à la libre disposition de soi : par exemple on ne peut pas commercialiser ses propres organes à volonté. Chez les chrétiens, le corps un don de Dieu à l'homme, est

habité par l'Esprit Saint, donc il n'est pas question de vouloir en disposer. Chez les philosophes, le débat est beaucoup plus houleux. Les uns soutiennent une liberté totale de chaque personne morale : Les sujets sont libres et souverains de leurs propres corps et « doivent pouvoir disposer librement d'eux-mêmes » (Engelhardt, H. T. cité par Marzano, M., 2002a). A l'opposé, d'autres philosophes à l'instar de Kant, soutiennent une dignité du corps qui ne doit être aliénée, pas même par soi. Cependant, l'unanimité semble être faite pour ce qui concerne le rapport au corps d'autrui : aucune violation quelconque de notre corps par autrui n'est tolérée et vice versa.

Mais alors, « un corps, ça sert à quoi » pouvons-nous poser avec Abelhauser (2006), pour mériter de telles protections ? En effet, nous l'avons mentionné plus haut : le corps est à la fois un objet et un sujet. Il est généralement ce que nous percevons en premier d'autrui. Et notre corps est la donnée des plus évidentes avec laquelle nous rencontrons généralement autrui. Ainsi, à partir de ces rencontres, chaque corps peut identifier sa différence. Le corps de l'autre nous sert de miroir à partir duquel nous évaluons le nôtre, nous en construisons ensuite des images et des connaissances. C'est alors l'autre qui nous donne l'identité et les savoirs sur notre corps. Par exemple, sans autrui l'anatomie de notre cerveau nous serait restée un mystère. En plus, le corps de l'autre généralement nous suscite des désirs et des sensations. Marzano, M. attestera que « l'excitation est toujours une excitation dans notre corps à partir du corps d'autrui » (Marzano, M., 2002c).

En somme, autrui est celui qui fait notre corps. Ce corps semble n'exister que parce qu'autrui est en face pour le contempler et le découvrir avec nous. Le corps, disait Lacan, c'est l'autre (cité par Abelhauser, A., *ibid.*). En fin de compte, notre corps sert à nous fournir un relais majeur de l'altérité, formule Abelhauser, A. ; il sert à nous « constituer comme sujet, précisément dans l'écart de l'identification » (Abelhauser, A., *ibid.*). Le corps se présente donc comme « une borne frontière pour distinguer chaque individu » (Le Breton, D., 2008a, p. 35).

3. Corps idéal et corps réel

Notre étude sur ce point se base essentiellement sur le premier chapitre de *Penser le corps* de Marzano, M. (2002d) : Percevoir le corps sans états d'âme : corps divinisé et corps néantisé.

Le corps est une donnée des plus évidentes de la vie quotidienne. Ainsi, la familiarité que nous avons avec cet élément nous fait construire et partager socialement des représentations à son sujet. Alors élément social, le corps devient objet d'imaginaires et de représentations, « le reflet de pressions et de transformations multiples fondées sur les valeurs et les croyances édictées par la société » (Marzano, M., 2002d).

Cette pression conduit à ce qu'on pourrait qualifier d'idéalisation du corps : sous des contraintes diverses (culturelles, religieuses ou des mouvements sociaux, …), nous construisons par nos représentations un corps idéal ou idéalisé qui se distingue de notre corps réel. Nous convertissons le concret de notre corps en une abstraction vers laquelle nous nous lançons en course. Peuvent en témoigner entre autres les multiples pratiques gymnastiques, les régimes alimentaires, la cosmétique, les chirurgies plastiques, esthétiques etc. qui tentent de muer le corps réel, naturel en un corps parfait.

Ce corps idéal, c'est celui qu'on s'imagine « capable de communiquer les valeurs de la société contemporaine, de même que d'homogénéiser les goûts, les préférences et les comportements des individus » (*ibid.*). le corps idéal est le miroir dans lequel chacun essaie de se reconnaitre (*ibid.*), c'est le moule à partir duquel chacun veut prendre forme. Dès l'enfance, le corps est dressé de telle sorte qu'il soit conforme aux normes et règles socio-culturelles. Ce corps idéal devient alors « une instance symbolique enveloppante, qui insère tous les individus d'une société ou d'un groupe dans des réseaux de significations, de pratiques et de croyances» (*ibid.*)

Cependant, malgré cette « domestication de la réalité » du corps (*ibid.*), il reste « une entité réelle, une réalité matérielle, le substrat charnel de chaque personne » (*ibid.*). « Avant d'être une image culturelle modifiée et domestiquée par la société et ses valeurs, le corps humain est, en effet, une donnée réelle et naturelle : il est ce qui permet aux hommes et aux femmes de vivre dans le monde et de rencontrer les autres » (*ibid.*).

Toutefois, cet élan de distanciation du corps idéalisé et du corps réel engendre des conséquences sociales sur l'homme lui-même et son corps : celui-ci serait en constante insatisfaction de son corps réel jalousant sur des corps idéaux ou au contraire, il en serait tellement fier au point de mépriser des corps *non-idéaux*. Marzano cite des auteurs comme Giddens (1991), Synott (1993) ou encore Goffman (1959 ; 1963) qui dénonçaient un véritable projet de construction et de manipulation du corps visant à le recréer selon les

règles du marché, tout en refusant et culpabilisant les corps qui s'éloignent et se différencient des modèles proposés.

On se confronte à une sorte d'eugénisme qui consistera, selon les mots de Perrot, P., à « arracher à l'humaine apparence sa trop humaine apparence, de la socialiser en la dénaturant, de la sublimer [...] afin d'en détourner le seul destin biologique, d'en faire aussi un instrument symbolique » (cité par Marzano, M., 2002c). Ainsi, l'image du corps musclé, jeune et mince est bonne pour les discours publicitaires, en revanche, « l'image de l'altération corporelle est symboliquement si forte dans les films d'horreur » (*ibid.*). Ce hiatus aura alors pour conséquence un étiquetage ou une sorte de catégorisation des corps dont les uns seront vus comme *normaux* et les autres comme *anormaux* ou simplement *handicapés*.

II. Le handicap et la religion

Avec plus d'exigences qu'autrefois, la notion de handicap interroge profondément de nos jours plusieurs domaines : la théologie, l'éthique, la pratique médicale, l'éducation, la communication, les technologies (cyberaccessibilité), etc. En somme, c'est la vie sociale dans toute sa généralité qui est concernée. Mais alors c'est quoi le handicap ? A quelles réalités sociales une situation dite de handicap est-elle confrontée ? Quelles en sont les représentations sociales ? Enfin, quel regard la religion a-t-elle vis-à-vis du handicap ?

A. C'est quoi le handicap ?

1. Handicap : étymologie et évolution du terme

Le mot *handicap* serait une contraction de l'expression anglaise *hand in cap* qui signifie littéralement *la main dans le chapeau*. Plusieurs sources font provenir cette expression depuis les XVIIe-XVIIIe siècles tantôt d'un système commercial anglo-saxon de troc, tantôt d'un jeu de hasard du même milieu.

Toujours est-il que, à partir de 1827, le terme était utilisé pour désigner les courses hippiques lors desquelles « des chevaux dont les chances de vaincre, naturellement inégales, sont égalisées par l'obligation faite aux meilleurs de porter un poids plus grand ou de parcourir une distance plus longue » (« Le Petit Robert de la langue française », 2015).

Ensuite vers 1892, *handicap*, par une sorte de métonymie, désignait non plus la course, mais seulement le « moyen par lequel on désavantage des concurrents pour égaliser les chances de tous » (« Etymologie de handicap », 2012). Ainsi, le poids ou la distance supplémentaires étaient le *handicap*. Et le cheval qui se voyait appliqué ce *handicap*, n'avait nullement un profil d'infériorité au contraire, seuls les excellents chevaux dont les capacités excédaient celles des autres concurrents avaient « le mérite » d'en porter.

Dès 1924, on pouvait déjà retrouver dans le mot *handicap* en plus du sens de désavantage, des connotations de « défaut ou point faible » (*ibid.*). Mais ce n'est seulement que vers les années 50 que *handicap* connaît les acceptions telles qu'on retrouve de nos jours, d'invalidité, d'infirmité ou de « déficience physique ou mentale » (« Le Petit Robert de la langue française », 2015). Le handicap était alors vu comme une marque d'infériorité, comme un manque ou un excès.

En 1978, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) conçoit une typologie du handicap sous le nom de CIH (Classification Internationale des Handicaps et santé mentale) qui sera publiée sous la direction du Professeur Philip Wood en 1980. Mais cette classification qui identifiait le handicap sous trois axes (les déficiences, les incapacités et les désavantages) sera remplacée en 2001 et rebaptisée CIF (Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé). Adoptée par au moins 200 pays de par le monde, le but de la CIF est de « proposer un langage uniformisé et normalisé ainsi qu'un cadre pour la description des états de la santé et des états connexes de la santé » (« CIF », 2001, p. 3). Elle redéfinit alors en quatre nouveaux axes les paramètres de catégorisation du handicap :

- La fonction organique : qui désigne l'ensemble du fonctionnement corporel, les fonctions physiologiques du système organique (fonctions sensorielles, digestives…), y compris les fonctions psychologiques (fonction mentale…)
- La structure anatomique : qui concerne les parties du corps humain telles que les organes, les membres et leurs composantes
- L'activité et la participation : elle désigne l'implication dans la vie réelle (sociale, domestique, civique…) depuis les apprentissages les plus élémentaires ou l'observation aux domaines plus complexes (relation ou communication avec autrui, occupation d'un emploi…) ; on évalue les performances et les capacités

- Les facteurs environnementaux : ils « constituent l'environnement physique, social et attitudinal dans lequel les gens vivent et mènent leur vie » (« CIF », 2001, p. 177). Cela désigne tout ce qui est facteur extérieur potentiellement handicapant ; il peut s'agir d'une pauvreté, les produits ou systèmes techniques…

Une personne qui présenterait un écart par rapport à un ou à plusieurs de ces quatre paramètres est alors désignée comme handicapée. Ainsi, on dénombre aujourd'hui sur le modèle de la CIF « plus d'un milliard de personnes, c'est-à-dire environ 15% de la population mondiale » (« OMS : Handicap et santé », 2014) qui présentent une forme ou une autre de handicap, un taux toujours en hausse (en raison du vieillissement des populations, de la propagation rapide des maladies chroniques, des nouvelles méthodologies de mesure du handicap…).

Nous pouvons noter pour finir, le flagrant renversement sémantique qui s'est produit autour du mot *handicap*. Auparavant assigné aux plus forts dans un dessein de recherche d'égalité, le terme *handicap* a connu un glissement de sens et est aujourd'hui attribué à des gens chez qui on ne voit que des manques ou des excès qu'on veut graduer et classifier ; ces personnes sont donc vues comme *diminuées*, *faibles* ou *déséquilibrées*, le handicap devenant une situation portant une étiquette d'infériorité, un jugement d'inégalité ou d'anormalité.

2. Handicap, normalité et éthique sociale

Dans le langage courant, le handicap renvoie très souvent à la maladie, à l'invalidité, à l'incapacité ou au dysfonctionnement, ces derniers termes désignant en quelques sortes un état de personnes qui seraient les « opposées » aux personnes dites saines, valides, capables ou aux bons fonctionnements corporels. Il s'agit d'un étiquetage arbitraire, parfois explicitement suggéré par les médias, les médecins ou de grands organismes (l'OMS par exemple la CIF), qui consiste à distinguer les capables des incapables, les normaux des anormaux. On fixe la norme de bonne santé, de validité comme du *être homme normal*, « une norme à l'aune de laquelle chaque individu pourra évaluer les écarts qu'il commet » (Crignon-De Oliveira, C., 2010). C'est la tyrannie de la normalité que dénonçait Stanley Hauerwas dans son ouvrage *Community and diversity : the tyranny of normalité* (*in* Foyer, D., 2009).

Dans *Le Grand âge : chance ou fatalité ?* d'Arbuz, G. et al. (2003, p. 289), on peut lire qu' « un sujet est considéré en bonne santé, s'il est capable physiquement et psychiquement de rester autonome, s'il remplit les rôles qu'on attend de lui. Inversement, un sujet est handicapé si la maladie lui interdit l'accomplissement d'un rôle normal […]» (cité par Crignon-De Oliveira, C., 2010). Il est flagrant que de ces définitions, ce sont les critères d'autonomie, de responsabilité ou de performance qui sont le barème du handicap. Aussi, comme nous le soulignions plus haut, le handicap est de but en blanc mis en lien avec la maladie et évalué par rapport à une normalité, celle d'un certain rôle à accomplir. Encore faut-il définir cette autonomie ou encore ce qu'est un rôle normal, anormal.

Nous pouvons dès lors noter l'aspect relatif qui plane autour de la définition du handicap. Plus que de simples confusions terminologiques (maladie et handicap…), c'est le « être homme normal » qui tend à être parfois nié aux personnes dites handicapées sous les a priori de dépendance, d'irresponsabilité, d'incapacité ou d'anormalité. Les discours de plus en plus populaires et médiatisés ont tendance non pas seulement à refuser le handicap, mais aussi à l'indexer comme une déviation par rapport à ce Marzano, M. appelle des *normes naturelles*, des *normes socioculturelles* ou des *normes morales* (Marzano, M., 2002a). Avec ces conceptions puristes et hygiénistes, la société contemporaine se place au relais des discours religieux sur l'âme, le corps se substituant à l'âme dans ses fonctions morales et idéologiques, comme objet de salut (Giet, S., 2005).

Le corps « souple, mobile, autonome, indépendant, qui trouve par lui-même ses repères dans l'existence et se réalise par son action personnelle » (Crignon-De Oliveira, C., *ibid.*), c'est le corps normal, en revanche les corps abimés, partiellement fonctionnels sont doublement marginaux : « ils le sont par référence à leur marginalité sociale et la marginalisation théorique dont ils font l'objet dans le champ du religieux » (Obadia, L., 2014). Or, comme le soulignait Canguilhem (1966), « le concept de normal n'est pas un concept d'existence, susceptible en soi de mesure objective » (cité par Marzano, M., 2002a). Par exemple, on est autonome selon Ancet, P., quand on peut créer ses propres normes de vie et de pensée (Ancet, P., 2011) ; alors chaque homme, aussi « handicapé » soit-il est autonome puisque, eu égard à ses particularités-même il crée ses propres normes. De la même façon que « la vie malade » se crée (Le Blanc, G., 2010), la vie handicapée aussi est une création et c'est justement, comme le formule Foyer, D., l'idéal de bonne santé ou du normal qui se veut unique, qui condamne une portion de l'humanité à être handicapée (Foyer, D., 2009).

Nous notons personnellement une nécessité éthique de reconsidération des représentations et définitions du handicap. Chaque homme est spécifique, et de ce fait, présente un écart par rapport à ce qu'est l'autre. Foyer, D. parlera même d'une « part d'anormalité ou de monstruosité que chacun porte en soi » (2009). Si l'écart devrait être le handicap, alors nous posséderions tous des handicaps. Tous les hommes seraient-ils donc anormaux parce qu'ils diffèrent les uns des autres ? Ou tout simplement, nous pouvons considérer que tous sont normaux, mais différemment. « En qualifiant d'anormaux des êtres simplement parce qu'ils sont différents, on arrive, en effet, à punir une personne à cause d'un préjugé : elle est digne de blâme car elle n'est pas conforme à une norme reconnue ou définie comme générale et universellement valable » (Marzano, M., 2002a). Nous pensons que la reconnaissance des particularités et des besoins spécifiques à chaque homme est la direction qu'il conviendrait au mieux de prendre si l'on ne veut pas désapprouver une humanité au handicap. Au lieu de se focaliser sur l'anormalité de la personne dite handicapée, on devrait davantage admettre chez elle une « normalité autre » comme le suggère Foyer, D., ce qui signifie d'accepter accueillir sa différence. C'est ainsi qu'« on pourrait peut-être sortir des dilemmes éthiques où nous sommes en train de nous enfermer » (Foyer, D., 2009).

On pourrait noter par ailleurs l'importance et les avantages de considérer le handicap comme une différence. Tout d'abord il révèle l'essence-même de l'humain. « En réalité, la vie handicapée interroge et conteste notre conception de l'autonomie et du développement. » (Foyer, D., *ibid.*). De même, les pathologies chroniques, les séquelles de maladie ou d'accident nous rappellent notre propre vulnérabilité et notre inévitable finitude (Salbreux, R., 2013). Ainsi, le handicap se pose comme un miroir grâce auquel l'homme peut voir son autre côté. En outre, cette différence entre dans le cadre de la diversité dont les richesses ne sont plus à redire dans les secteurs industriels, les domaines de l'innovation et plus largement dans le milieu professionnel.

Salbreux, R. nous fait remarqué l'évolution du statut de la personne dans les pensées contemporaine : depuis le XVIIIe siècle à nos jours, on peut noter un passage des droits anonymes et indifférenciés aux droits des personnes. Il invite cependant à aller au-delà et à « franchir une nouvelle étape afin de passer de l'approche par la *personne* à une reconnaissance du *sujet*, c'est-à-dire de l'individu tel qu'il est avec ses particularités, ses différences, ses forces et ses faiblesses propres » (Salbreux, R., *ibid.*). Nous pouvons considérer en illustration l'image faite par Ancet, P. : « dans des conférences, dans des

textes, le fait d'être en fauteuil roulant ne s'entend et ne se lit pas. Il n'y a pas en ce sens d'auteur en situation de handicap, si l'on considère l'auteur en tant que le *sujet* créateur de l'œuvre, que l'on ne doit pas confondre avec l'individu social qu'il est » (Ancet, P., *op. cit.*). Il est alors un absolu devoir pour les sociétés et chacun de leurs individus, de considérer en tout homme sa « personne avant sa pathologie, sa maladie ou son handicap » (Salbreux, R., *op. cit.*).

B. Le handicap au quotidien avec la religion

1. Quelques conceptions sociales du handicap

De même qu'elles cherchaient à expliquer les origines (théologiques, évolutionnistes…), les compostions (chair, esprit, réincarnation...) ou le fonctionnement du corps, les traditions cherchaient parallèlement à comprendre le handicap et ses origines. Ainsi on peut retrouver le handicap comme le corps ou tout autre phénomène social, représenté par des personnes ou des sociétés de manière très diversifiée selon les cultures, les histoires, les religions etc. qui leurs sont propres.

Une des représentations classiques du handicap qu'on trouvait dans les sociétés anciennes judéo-chrétiennes, était la pauvreté ou la misère. Historiquement, explique Milles, M., les *personnes handicapées* ou *personnes ayant des incapacités* étaient rarement désignées par un terme générique constituant l'équivalent direct de l'énoncé moderne. Elles étaient plutôt catégorisées plus vastement par des termes comme *les pauvres et les souffrants* qui pouvait regrouper « les veuves, les orphelins, les femmes stériles et les personnes âgées dépourvues de soutien familial, de même que les aveugles et les estropiés » (Milles, M., 2010). Cette catégorisation permettait aux concernés dans le meilleur des cas, d'être protégés et ils pouvaient « voir leur responsabilité réduite en cas de châtiment » (*ibid.*). Mais d'un autre côté, ils étaient exclus à la participation à certaines activités sociales ou politiques et même religieuses. Norbert Elias rapporte, par exemple, qu'il eut été impossible aux hommes aux corps faibles, infirmes ou difformes de parvenir aux sommets de la hiérarchie sociale (in Marzano, M., 2002d). Quant à ce qui concerne la religion catholique, Stiker, H. J. rappelle que « pendant des siècles l'infirmité physique était considérée comme un obstacle à l'accession aux ordres. Il a fallu attendre 1914 puis 1983 pour que l'Eglise élargisse cette accession » (cité par Lancesseur, C., 2013).

En plus de la pauvreté ou de la misère, le handicap pouvait être assimilé à des cas de faute ou de péché, donc à des offenses morales à des forces surnaturelles (la nature, les ancêtres ou les dieux). Créé à l'image parfaite de Dieu, le porteur de handicap était vu dans certaines sociétés chrétiennes comme s'étant écartant de la bonne voie de la religion, et son infirmité alors comme une punition, une infamie ou une impureté ; son handicap était pour lui le purgatoire pour ses péchés ou ceux commis par ses proches. D'autre part, dans certaines contrées africaines aux cultures traditionnelles animistes, rapporte Stiker, H. J., « la faute est une explication du handicap, mais il peut s'agir d'une faute inconsciente comme négliger un tabou » (cité par Lancesseur, C., 2013). Dans le même sens, notamment chez les premiers chrétiens, la situation de handicap pouvait être liée à un cas de possession du corps par un démon ou par un esprit néfaste ; on trouve dans la Bible plusieurs situations où le handicap est guéri après une sorte d'exorcisme par Jésus ou par ses disciples (exemple en Mt 9, 32-34, Mc 1, 23-28, Lc 13, 10-17…).

Certes, de nos jours les conceptions sur le handicap ont changé et quelque peu évolué positivement : avec les nouvelles connaissances sur le corps et les handicaps, on a pu démythifier ces derniers, avec les technologies, on peut prévenir ou surmonter certains handicaps… Mais certaines barrières représentationnelles semblent être encore à franchir, car l'évidence est que « la présence des personnes handicapées au sein des organisations religieuses est à l'image de celle qui existe dans les institutions politiques : proche du néant. » (Lancesseur, C., 2013).

2. Vers une théologie du handicap

« Le discours, la pensée et les actes autour du handicap et de la vulnérabilité ne sont pas totalement dégagés de la sphère religieuse » (Poizat, D., 2005). Au contraire, le handicap semble avoir été et continue d'être une préoccupation de la religion. Certains auteurs parlerons de *théologie du handicap* (Foyer, D., 2009 ; Dumont, E., 2013 ; Doat, D., 2013). Nous pouvons définir cette théologie comme une interrogation non pas seulement sociale ou médicale sur le handicap, mais aussi et surtout dans un sens théologique. En effet, il y a au moins trois approches selon Dumont, E., par lesquelles cette théologie essaie d'aborder le handicap :

- Une approche pratique : il s'agit de réfléchir aux moyens d'inclure les personnes dites handicapées dans l'Eglise,

- Une approche anthropologique : elle repense la vulnérabilité de l'homme à partir de la situation particulière du handicap,
- Et enfin une approche libérationniste « qui s'intègre dans la vision du monde que des penseurs en situation de handicap ont d'eux-mêmes » (Dumont, E., 2013).

Cependant, Foyer, D. nous fait remarquer que la *compassion* que les théologiens ont tendance à éprouver, place une distance entre la théologie elle-même et son objet d'étude qui est le handicap (Foyer, D., 2009). Comme il le traduit si bien dans son titre, il s'agit à la fois d'une théologie du handicap et d'une théologie handicapée. La compassion dont il est question est centrale et semble avoir constitué depuis des siècles, le mobile pour l'intérêt de la religion sur le handicap. « La plupart des religions ont exhorté leurs disciples à pratiquer la compassion envers ces personnes *pauvres* et *souffrantes*, en tant que pilier principal de la pratique religieuse à la fois individuelle et communautaire » (Milles, M., 2010). Mais au-delà, dans la religion, il y a cet autre niveau que la charité qui est l'amour de l'autre, peut-on lire chez Lancesseur, C. ; la religion ne demande pas simplement de pratiquer l'aumône avec l'autre, encore moins de s'apitoyer sur sa misère, mais de le considérer comme un *enfant de Dieu*, ajoute-t-elle. « Quand on regarde l'Histoire on ne peut éliminer la part importante du travail d'évolution qu'ont réalisé les religions » (Lancesseur, C., 2013).

Mais ce qui réellement a importuné la théologie concernant le handicap, ce n'est pas l'amour ou la compassion pour la personne dite handicapée, c'est plutôt le sujet des plus sensibles sur la résurrection des corps. En effet, la pensée chrétienne montre d'une part un corps « inspirateur du mal et des tentations », et d'autre part un corps en quelque sortes divin et qui le sera « pleinement à la résurrection » (Benoist, J. & Cathebras, P., 2005). Qu'en sera-t-il du corps handicapé ? Ressuscitera-t-il avec ses « imperfections » ou en sera-t-il guéri ? Telle est l'épineuse question théologique sur le handicap.

Dans la Bible et la Tradition, rappelle le Frère Dumont, E., le handicap est abordé de manière diffuse, à travers des situations d'infirmités ou de possessions (Dumont, E., 2013), ce qui n'a pas facilité la tâches des théologiens qui cherchaient à répondre à ces questions. Pour Saint Augustin (354-430), tout ce qui n'est pas glorieux en nous, sera soustrait dans la vie éternelle (*Cité de Dieu*, L. XXII, ch. 19 cité par Dumont, E., *ibid.*). Saint Thomas d'Aquin (1224-1274) ira dans le même sens en signifiant que « la nature doit ressusciter sans défaut telle Dieu l'a faite, telle Dieu la refera » (*Somme Théologique*,

Supplément, Qu.81, art 2, ad.1 cité par Dumont, E., *ibid.*). On pourrait entendre par là que les invalidités du corps devront disparaitre quand celui-ci ressuscitera. Or, « si on associe le handicap à une blessure, alors les stigmates du Christ témoignent de la conservation des handicaps à la Résurrection » (Dumont, E., 2013). Lorsqu'il ressuscite, mentionne Doat, D., c'est en homme marqué par l'infirmité qu'il apparaît aux apôtres, et c'est à travers ses plaies ouvertes que saint Thomas le reconnaît (in Besmond de Senneville, L., 2013). Cela nous laisse poser deux hypothèses : soit le handicap n'est pas une imperfection comme on a tendance à le croire, soit il l'est, mais il ne nuit pas à perfection de la résurrection.

Le handicap vu comme n'étant pas une imperfection est très rarement soutenu les théologiens. Au contraire, il s'agit d'une corruption du corps de l'homme crée à l'image de la perfection divine, qu'il faut guérir. Quant à la seconde hypothèse, elle semble suivre la route d'après certains penseurs théologiens. En s'incarnant, explique Doat, D., Jésus assume dans sa chair « l'inachèvement, la vulnérabilité et les blessures liées aux aléas de notre condition humaine » (in Besmond de Senneville, L., *ibid.*). Il incorpore dans sa nature divine, la nature limitée de l'homme. Et quand il ressuscite avec son corps toujours blessé, c'est la limite de l'homme qu'il divinise, c'est le handicap humain qu'il acquitte. Ainsi, la résurrection n'est pas un normalisation des corps sur un modèle unique mais une « glorification de leurs particularités » (Dumont, E., 2013). Jésus démontre par le même coup que « ce n'est pas la beauté ou la perfection humaine qui exprime le mieux la beauté ou la perfection divines. Au contraire : la laideur, l'imperfection humaine sous toutes ses formes, peuvent signifier Dieu » (Foyer, D., 2009).

En somme, l'expérience du handicap déifiée par le fait que le Christ l'ait connue, se distingue de celle du péché et est désormais restituée en tant que « dimensions à part entière de l'être humain et de sa vie en communauté » (Doat, D. in Besmond de Senneville, L., 2013). L'importance de s'interroger d'un point de vue théologique sur le handicap est que cela « change donc notre regard sur Dieu...Et il change notre regard sur le handicap. Le handicap ne se confond pas avec les situations difficiles auxquelles ceux qui le portent sont confrontés, mais il devient une partie de notre identité appelée à être glorifiée » (Dumont, E., 2013). Ainsi, la première prérogative d'une théologie qui se veut du handicap, rappelle Doat, D., est de travailler à la déconstruction de « certains idéaux d'autosuffisance, d'infaillibilité et de perfection corporelle » (in Besmond de Senneville, L., 2013).

PARTIE II :

PARTIE PRATIQUE

Chapitre 1 : Méthodologies

I. Les préalables au recueil des données

A. Motivation et choix du sujet

Travailler sur les représentations que des personnes pourraient avoir de la surdité et du sourd nous a paru dès le début de notre master bien intéressant. Nous-même étudiant en linguistique Langage et Surdité, nous voyions dès les deux premiers mois de cours reçus en Approche de la surdité, quelques-uns de nos préjugés se déconstruire. Comme quoi, malgré son intérêt et tous ses efforts (de lecture, etc.), on ne connait jamais assez les autres, alors combien plus encore serait cette ignorance quand on n'est pas intéressé, quand aucun effort n'est fait ou au contraire quand l'effort est expressément fait pour, non reconnaitre mais ignorer l'autre ! Ainsi, nous avons été tentés en premier lieu de nous intéresser aux textes de lois sur les sourds afin d'analyser les engagements ou pas au niveau institutionnel pour la reconnaissance et l'épanouissement des sourds qui se veulent une communauté culturelle et linguistique.

Enfin, un beau dimanche soir à la sortie d'une messe avec des personnes sourdes à l'assemblée, un interprète grenoblois qui avait signé la messe nous expliquait qu'il avait soutenu une thèse qui traitait entre autre de l'accès des sourds à la Parole (« Parole » faisant ici référence à la fois à la production langagière humaine et à la parole de Dieu). C'est à partir de cet échange que notre intérêt pour étudier la surdité en lien avec la religion est né. Il s'est ensuite vu étayé lors de nos lecture, par le fait que la religion soit un grand canal où naissent, se développent et enfin se propagent avec facilité et efficacité les représentations sociales. Pour Durkheim, la religion jouirait d'ailleurs d'une certaine primauté, puisque soutient-il, « les premiers systèmes de représentations que l'homme s'est fait du monde et de lui-même sont d'origine religieuse » (Durkheim, E., 2013, p. 20). Nous nous posions alors la question à savoir quelles relations pouvaient exister entre les sourds et la religion. Quelles considérations, quelles prises en charge des sourds dans l'église? Y a-t-il des prêtres sourds ? Comment est vue la langue des signes dans l'Eglise en général, quand on sait que sa prohibition en 1880 dans plusieurs pays d'Europe a eu lieu avec des abbés parmi les responsables à la tête du Congrès de Milan ? Et en complicité avec notre directrice de mémoire, nous avons ensuite imaginé intéressant et assez original, de creuser la piste de la relation avec corps, et d'adjoindre ainsi à la problématique sociolinguistique

initiale (les représentations sociales de la langue des signes du sourd ou de la surdité) celles davantage anthropologiques et philosophiques du corps et du handicap.

B. Pourquoi pas des entretiens ?

Lorsqu'enfin nous avions arrêté les thèmes sur lesquels nous voulions orienter notre étude, il s'est tout logiquement posé la question de la faisabilité : comment allions-nous le mener à terme ? Avec quels corpus ? Comment se le procurer ? Et enfin avec quel public l'obtenir ?

Puisque nous aimerions travailler sur les représentations sociales de la surdité, il nous a alors semblé nécessaire de posséder des discours que nous pourrions analyser. Que ce soit des discours écrits ou oraux nous importait peu, par contre nous avons bien souhaité, au fur et à mesure que nous nous familiarisions avec les notions de représentations sociales, avoir des discours spontanés. Et nous hésitions entre un questionnaire et un entretien. Mais par la suite, nous avons réalisé que d'une part, « la langue constitue le réceptacle privilégié des représentations collectives, le medium par lequel les connaissances humaines du monde se conservent, se transmettent et se transforment » (idée de Ferdinand de Saussure reprise in Bronckart, J.-P., 2001, p. 304) et que d'autre part, avoir les situations de production des discours constituerait pour nous un plus dans l'analyse des données. Nous avons alors préféré les entretiens à un questionnaire auquel les réponses nous auraient été transmises à distance. Parce qu'en effet, pour les entretiens, plus que pour le questionnaire simple, nous pourrions en plus du discours verbal, avoir des données non-verbales aussi bien parlantes. C'est le cas des silences (d'ignorance, de réflexion,…), des gestes, des mimiques ou d'autres formes d'expression du corps qui accompagnent la parole de l'enquêté ; c'est le cas aussi de ses émotions (exemples : de la surprise ou de l'étonnement que l'enquêté pourrait exprimer face une question donnée qui lui est posée ; du sarcasme ou de l'humour avec lesquels il pourrait évoquer certains sujets, etc.). Ces entretiens porteraient l'avantages d'être dynamiques et interactifs avec la possibilité d'avoir immédiatement des éclaircissements sur un quelconque discours ambigu de l'enquêté (ou de l'enquêteur). Nous n'ignorions pas les influences que notre présence, en plus du fait d'être enregistrés, pouvaient exercer sur les enquêtés. C'est pourquoi, nous avons adopté certaines démarches (détaillées plus bas) afin de minimiser le poids de notre présence.

Les dits entretiens se devaient d'êtres des entretiens semi-directifs, encore appelés entretiens compréhensifs. Largement utilisés dans les sciences humaines particulièrement quand il s'agit d'études de représentations sociales, ces types d'entretien autorisent l'enquêteur (ou l'interviewer) à se servir d'un guide d'entretien sans pour autant s'y coller. Ainsi, le rôle de ce guide est de pouvoir donner un squelette à la conversation, l'interviewer pouvant le moduler au besoin ou s'en écarter si la situation s'y porte. Le principal but, c'est contradictoirement de laisser libre expression à l'enquêté ou l'interviewé tout en le guidant par des systèmes de relance à aborder certains thèmes prédéfinis puisque d'après Kaufmann, « la meilleure question n'est pas donnée par la grille : elle est à trouver à partir de ce qui vient d'être dit par l'informateur » (Kaufmann, J-C., 1996, p. 48). Il s'agit plus d'un aide-mémoire qu'une feuille de route pour l'enquêteur ; et ce dernier ne s'en sert pas pour aller vérifier ou confirmer des informations au contraire, il « doit totalement oublier ses propres opinions et catégories de pensée. Ne penser qu'à une chose : il a un monde à découvrir » (Kaufmann, J-C., 1996, p. 51).

Le guide d'entretien[1] que nous avons préparé comporte dix-neuf questions mais bien entendu, à chaque entretien, nous en allions au-delà, en témoignent la trentaine de tours de parole pour chacun de ces entretiens que nous avons recueillis. Nous avons structuré ce guide en cinq parties avec cinq grandes thématiques :

- La présentation de l'enquêté : sans trop chercher de détails inutiles, nous nous intéressions sur le nombre de ses années d'exercice de prêtrise et sur les études qu'il aurait effectuées.
- Ses connaissances théoriques sociales et religieuses de la surdité et du sourd de même que son éventuelle culture sur l'histoire des sourds.
- Ses expériences avec des sourds et la langue des signes, les sentiments que ces expériences lui aurait suscité et enfin son avis sur le statut de cette langue (langue à part entière ou pas) et l'éventuelle importance de celle-ci dans l'église.
- Sa compréhension des notions de corps/âme ou de chair/esprit et son impression sur une possible influence des différentes conceptions de ces notions sur l'usage de la langue des signes qui est essentiellement corporelle.

[1] Voir le guide d'entretien en Annexe 5

- Enfin, ses points de vue sur divers sujets comme « devenir prêtre pour un sourd » ou ce qu'il voudrait changer dans l'église concernant la situation des sourds s'il en avait la charge et les moyens.

C. Présentation du terrain

Il faut noter qu'au départ, notre public visé n'était pas spécifiquement des prêtres. Nous avons d'abord pensé à toute personne qui serait à la fois à l'aise avec le champ de la religion et le domaine de la surdité : particulièrement, nous ciblions vaguement des membres de familles chrétiennes pratiquantes, des responsables d'associations religieuses pour personnes handicapées par exemple ou encore des fidèles lambda. Puis, puisque notre sujet au fur et à mesure s'orientait vers des sous-thèmes comme le corps et l'âme, nous avons opté d'interroger des prêtres pour des raisons simplement :

- ✓ Méthodologiques : homogénéiser notre public tout en gardant des chances qu'il puisse aborder aisément certaines notions sensibles (le corps et l'âme par exemple)
- ✓ Et historiques : des gens d'église dont des prêtres (Abbé de l'Epée, Abbé Sicard, Abbé Tarra…) ont historiquement marqué l'histoire des sourds en France et dans certains autres d'Europe, d'Amérique…

Ainsi décidé à mener notre enquête auprès de prêtres, nous sommes entrés en contact avec certains d'entre eux de notre entourage en premier lieu, dans un but premier d'examiner comment ils comprendraient ou pas et verraient notre sujet, et quels intérêts ils lui porteraient. Tous avaient un intérêt immédiat, quant à répondre à un questionnaire ou nous accorder un entretien, seulement une personne sur cinq contactées avait donné son fiat. C'est seulement ensuite, grâce à l'aide d'une amie que nous avons pu compter à quatre le total des personnes qui acceptaient de s'entretenir avec nous. Il s'agit des Pères[2] Mathieu[3], Marc[4], Luc[5] et Jean[6], tous exerçant actuellement à Grenoble. Ils ont l'expérience de la prêtrise respectivement depuis 60, 7, 55 et 22 ans.

---

[2] Tous les quatre noms des prêtres ont été changés dans un but d'anonymisation
[3] Voir l'entretien avec le Père Mathieu en Annexe 1
[4] Voir l'entretien avec le Père Marc en Annexe 2
[5] Voir l'entretien avec le Père Luc en Annexe 3
[6] Voir l'entretien avec le Père Jean en Annexe 4

Nous les avons contactés par mail et/ou par téléphone et c'est lors de ces échanges que l'amorce de notre sujet a été faite avec eux. Quand il fallait trouver un endroit où nous rencontrer, ils avaient tous accepté volontiers que les entretiens se passent chez eux. Cela a été une bonne aubaine pour nous car nous devenions un « invité » et eux des hôtes qui accueillaient. Cela a permis, nous l'avons bien remarqué, de détendre l'atmosphère des différentes conversations puisque chacun avait sa part d'assurance : nous étions à l'aise parce qu'en quelque sorte c'était nous, le « maître du jeu » (Kaufmann, J-C., 1996, p. 48), qui définissions les règles et posions les questions, et eux l'étaient aussi par le fait d'être dans un milieu familier les faisant entre autres oublier la présence du magnétophone.

Tableau récapitulatif des enquêtés

Numéro de l'entretien	**Noms codes des enquêtés**	**Etudes ou formations suivies**	**Ages**	**Années d'exercice comme prêtre**	**Durées des entretiens en minutes**
Ent1	Père Mathieu	Ingénieur en mécanique	90	60	28
Ent2	Père Marc	Ingénieur en électricité	38	7	25
Ent3	Père Luc	Philosophie et théologie	83	55	24
Ent4	Père Jean	Doctorant en sciences économiques	48	22	44

II. Recueil des données

A. Le recueil proprement dit

Toutes les séances d'entretien avec nos « hôtes » commençaient avec la signature de l'autorisation d'enregistrement et d'exploitation des données[7]. Après une première amorce lors des premiers contacts (téléphones et/ou mails), nous leur expliquions en détails que ce que nous recueillons comme données est destiné à la recherche scientifique en l'occurrence notre mémoire et pourrait aussi être exploité à des fins pédagogiques (pour des cours universitaires par exemple) ; nous leur rassurions aussi que leurs propos pouvaient être anonymés s'ils le souhaitaient, car il est bien évident que même si l'interviewé « est invité à se confier dans une ambiance intime, la présence du magnétophone lui annonce par ailleurs que sa parole peut être divulguée »[8] (Bézille, H., 1986, p. 122). Enfin, s'ils acceptaient bien, nous pourrions les recontacter pour des compléments d'informations.

Nous réamorcions notre sujet et ce sur quoi nous voulions nous entretenir avec eux. Et c'est seulement ensuite, grâce à notre magnétophone, que nous enregistrions sous format audio notre conversation. Les situations étaient en général détendues, et nos enquêtés bien coopératifs et assez indulgents sur quelques manques de professionnalisme de notre part. Du premier au quatrième entretien, nous avons respectivement enregistré 28mn, 25mn, 24mn et 44mn de conversations[9].

B. Conventions de transcription et codes de référencement

Nous avons transcrit les conversations enregistrées de manière purement orthographique (seulement quelques transcriptions phonétiques pour des mots non ordinaires) et ce, selon un certain codage dont voici une petite légende :

- ✓ **---** : petit silence qui casse le rythme du discours
- ✓ **…** : mot non terminé (exemple *représenta…* pour *représentation*)
- ✓ * : phrase non terminée (exemple : je sais que le sourd*)
- ✓ ***Italique*** : un discours rapporté ou une citation

---

[7] Voir le formulaire en Annexe 6
[8] Extrait du fascicule de cours d'« initiation et approfondissement à la recherche : outils d'analyses et recueil de données », 2015, Université Stendhal Grenoble 3, avec Mugnier, S. & Estève, I.
[9] Retrouver les transcriptions en Annexes 1, 2, 3 et 4

- ✓ **N_ ville** : nom d'une ville citée
- ✓ **N_ personne** : nom d'une personne citée
- ✓ **[ ]** : transcription phonétique selon l'Alphabet Phonétique International (API)
- ✓ **( )** : description momentanée afin de préciser un contexte donné dans la communication. On pourra rencontrer par exemple :
    - **(long silence)** : un silence de plusieurs secondes
    - **(Accompagnement multimodal)** : l'enquêté exécute des signes ou des suites de signes
    - **(insaisissable)** : propos inaudible (voix trop baissée ou bruit extérieur perturbateur…)
    - **(rire)** : l'enquêté accompagne son discours d'un rire
    - **(rire tous les deux)** : l'enquêté et l'enquêteur rient tous les deux

    Etc…

Les élisions ou les phonèmes non prononcés par l'enquêté sont restitués lors de la transcription (par exemple *ça m' dit pas* ➔ *ça me dit pas*), par contre le « ne » de la négation, s'il n'a pas été prononcé, il n'est pas transcrit.

En plus, nous avons procédé à l'anonymisation de certaines données : à commencer par les noms des enquêtés ; bien entendu Mathieu, Marc, Luc et Jean ne sont pas leur vrais noms. Leur nombre à quatre nous a évoqué les quatre évangélistes quand nous cherchions à les anonymer. De même, nous avons supprimé certaines descriptions comme celle concernant les localités de vie des enquêtés, celles de leurs villes d'exercice, celles des postes qu'ils ont occupés ou enfin celles de leurs collaborateurs.

Les passages de chaque entretien sont organisés en tours de parole : il faut comprendre ici le tour de parole comme une boucle conversationnelle lors de laquelle tour à tour l'enquêteur et l'enquêté prennent la parole, la plupart du temps dans un système de question-réponse. Chaque tour de parole est une unité, et on devrait approcher la réponse donnée par l'enquêté par rapport à la question posée par l'enquêteur. Ainsi, nous avons par exemple dans ***Ent1-TP01*** :

- ✓ ***En italique gras*** : les propos de l'enquêteur (une question)

- ✓ Sans italique ni gras : les propos de l'enquêté (une réponse)

Nous avons donc dans le code ***Ent1-TP01*** le numéro de l'entretien et celui du tour de parole. Ainsi ***Ent1*** désigne le premier entretien tandis que ***TP01*** indique qu'il s'agit du premier tour de parole ; de la même façon, on saura retrouver le tour de parole numéro 27 du troisième entretien ou le onzième tour de parole du deuxième entretien respectivement par les références ***Ent3-TP27***, ***Ent2-TP11***. C'est de cette façon que nous ferons les référencements lorsque, dans l'analyse des données, nous citerons des passages extraits de notre corpus.

Chapitre 2 : Analyses et interprétation des données

I. Présentations et représentations de la surdité

A. Différents types de surdité

1. Surdité physique et surdité mentale : sourd des oreilles ou de la « tête » ?

« La surdité, alors y a la surdité physique, peut y avoir aussi la surdité mentale » (Ent2-TP04) nous précise le Père Marc quand il devait évoquer la surdité lors de l'entretien. En effet, dans cet espace religieux où s'est déroulée notre enquête, il convient de distinguer d'une part la surdité physique ou matérielle et d'autre part la surdité dite mentale.

La surdité physique est vue ici comme le fait de ne pouvoir faire usage de son système auditif ou n'en utiliser que partiellement, c'est ce que le Père Mathieu désigne comme « une difficulté pour entendre des sons » (Ent1-TP01) ; cela n'étonne pas, car c'est l'une des définitions les plus ordinaires socialement connues de la surdité ; « pour moi un sourd, c'est celui-là qui n'entend pas. Les oreilles. Tout simplement ça… » nous dira le Père Jean (Ent4-TP04). Dans ce sens, on peut distinguer selon le degré de la surdité, des sourds profonds ou les « très sourds » et des sourds légers ou « les durs d'oreilles » comme le spécifie le Père Mathieu. Et sur un critère temporel, on peut distinguer les sourds de naissance ou sourds « depuis toujours » (Père Marc, Ent2-TP05), ceux-là qui, pour s'exprimer, ont « tendance à gesticuler » (Père Jean, Ent4-TP04), et enfin les devenus-sourds par accidents (Ent2-TP28) ou par vieillesse, les « personnes âgées…dont l'efficacité auditive diminue » (Ent2-TP05).

En plus de cette surdité comme déficience auditive, il y a la surdité comme fait d'« être hermétique » (Père Marc, Ent2-TP05), ou « fermé » (Père Jean, Ent4-TP06). Cette surdité, c'est le fait de refuser délibérément d'entendre. Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre, rappelle le Père Marc (Ent2-TP05). Elle se distingue en effet de celle qui est dite physique ou physiologique, et serait davantage mentale ou psychologique ; dans la religion et pas seulement (Ent2-TP06), insiste le Père Marc, il s'agit du fait explicite de faire l'autruche devant certaines réalités. « On se voile la face, on se bouche un peu les oreilles pour ne pas entendre des choses qui pourraient nous remettre

en question ou nous déranger, notamment le sens ou la présence de Dieu » (Père Marc, Ent2-TP05). Pour le Père Jean, ce type de surdité consiste, non pas à ne pas entendre, mais à ne pas comprendre (Ent4-TP06), parce que, argue-t-il, « il y a un décalage entre entendre et comprendre. Ou bien entendre et ne pas appliquer » (Ent4-TP06). Ainsi, est aussi sourde toute personne qui entendrait mais refuserait de mettre ce qu'elle aurait compris en pratique ou simplement n'arriverait pas à percer le sens de ce qu'elle aurait entendu.

2. Un problème de communication ? La surdité comme une mutité

C'est essentiellement dans la communication que résident ce qu'on pourrait appeler les « reproches » à la surdité ; c'est eu égard à ce qui spécifiquement entre dans le cadre de la communication, que se résume ce qu'on relève très souvent comme défauts ou désavantages de la surdité. Si les sourds pouvaient être dans le passé assimilés aux pauvres, aux pécheurs ou aux impurs, c'est beaucoup plus sur leurs « incapacités » à communiquer qu'on martèle aujourd'hui. Le sourd est vu comme celui qui ne peut pas communiquer et sa surdité est en elle-même l' « obstacle à la communication » (Père Luc, Ent3-TP04).

L'ethnologue Yves Delaporte l'avait déjà fait remarquer : « des sourds-muets, les entendants ont toujours retenu la mutité davantage que la surdité » (Delaporte, Y., 2002, p. 79). En effet, il n'est pas rare (il y a même une récurrence flagrante) de retrouver dans les discours de nos enquêtés la représentation de la surdité comme une mutité. « Jésus a guéri des sourds, sourds et muets déjà. Euh, il paraît que ça va parfois ensemble » (Ent1-TP05), avait précisé le Père Mathieu. La surdité irait donc de pair avec la mutité ou en serait simplement un synonyme comme chez le Père Jean dont on peut relever dans le discours au moins une vingtaine d'emplois du terme « sourd-muet ». Par exemple parlant de la langue des signes il dira qu'elle unifie « un monde qu'on appelle les sourds **OU** les sourds-muets » (Ent4-TP14), la conjonction de coordination laissant comprendre ici une synonymie entre « sourd » et « sourd-muet ».

Ainsi le sourd, parce qu'il n'entend pas, ne peut accéder à la parole, en tout cas, c'est ce que nous laisse comprendre le Père Mathieu qui soutient que « le sourd, très sourd il n'entend pas **DONC** il n'a pas accès au langage ». (Ent1-TP05). La relation est faite, être sourd, c'est être « aphone » (Père Marc, Ent2-TP28), c'est être « une personne qui ne peut pas parler » (Ent2-TP26 / TP7). Enfin de compte, cette surdité-là qui consiste *à ne pas parler* plus qu'*à ne pas entendre* est ce qui réellement est vue comme « une difficulté pour

vivre une relation avec les gens qui entendent bien » (Père Mathieu, Ent1-TP04). C'est le non accès « au langage » (Ent-TP05) plus qu'à celui de l'ouïe qui laisse le sourd « muré en lui-même » (*ibid.*). Il s'agirait ici d'une surdité non des *oreilles* ni de la *tête*, mais de la *bouche* ; ce n'est plus ce type de surdité de non réception (physique ou mentale), mais une surdité de non production.

B. La surdité comme un poids à porter

1. Une charge sociale à porter

C'est une évidence, chez certains de nos enquêtés sinon chez tous, la surdité[10] est socialement un fardeau lourd et difficile à porter. Il s'agit d'un handicap mais surtout d'un handicap dont l'expérience est « partagée » (Mottez, B., 2006), dont le joug est porté non pas seulement par le sourd, mais aussi par ceux qui l'entourent. « C'est sûr que la surdité, insinue le Père Mathieu, c'est très pénible pour le sourd mais aussi pour l'entourage » (Ent1-TP03). La raison de cette peine selon lui, est banalement le fait de devoir « toujours répéter » (Ent1-TP03) quand on communique avec le sourd. Cette charge à supporter réduit le sourd dans une faiblesse, une diminution ou une sorte d'incompétence au niveau sociale. Le Père Marc à la définition de la personne sourde martèlera qu'elle est « une personne avec des faiblesses » (Ent2-TP09). On peut d'ailleurs apercevoir la parallèle entre la surdité et la cécité chez le Père Luc (sourd et « aveugle, c'est pareil » [Ent3-TP29] soutient-il) ou entre la surdité et la pauvreté (Ent1-TP09) ou la maladie (Ent1-TP29) chez le Père Mathieu. Et c'est le fait de ne voir la surdité que d'un point de vue pathologique, avec une proéminence de ses faiblesses comme ce qui la caractérise, qui fait qu'on la voit comme un drame à craindre, un fléau à combattre ou une honte à cacher (Père Luc, Ent3-TP03). Parlant de sa cousine, le Père Luc raconte qu' « elle ne reconnaissait jamais qu'elle aurait pas entendu » (Ent3-TP11), parce qu'elle essayait justement de nier sa surdité. Ainsi, dans un passé récent, on cachait encore la surdité, nous rappelle-t-il laissant entendre que ce n'est peut-être plus le cas (Ent3-TP08).

Mais de toute évidence, les aptitudes de la personne sourde restent encore en doute chez nos quatre enquêtés, quant à l'occupation de certaines fonctions en l'occurrence celles comme la prêtrise. Parce que « pour être prêtre, il faut avoir un certain nombre de facultés » (Père Marc, Ent2-TP27), « il faut avoir certaines aptitudes » (Ent2-TP28), et

[10] Il s'agirait ici de la surdité physique plus celle mentale

parmi ce nombre restreint d'aptitudes, il y a le fait de « pouvoir communiquer dans le langage des gens » (Père Mathieu, Ent1-TP30). *Ne pas entendre et parler* se présente ici encore comme un effet pervers de la surdité ou, en tout cas est vu comme tel, et éliminerait de certaines fonctions sociales le sourd du fait-même de sa surdité. Il est bien normal que toutes les tâches ne conviennent pas à toutes les catégories de personnes, mais les arguments d'incompétences communicationnelles qui sont développés semblent bien infondés[11].

2. Ces choses qui libèrent

La charge que représente la surdité pour le sourd et pour son entourage n'est pas sans solutions. Pour le Père Mathieu dont la mère était « dure d'oreille », l'opération qu'elle aurait reçue était une « libération » (Entl-TP03). C'est le cas aussi pour la cousine du Père Luc qui avait reçu cette « libération » par une opération (Ent3-TP03) et dont le père et le frère à l'aide de leurs appareillages, pouvaient communiquer sans obstacles avec leurs entourages. Il y a plutôt un effet désagréable et difficile de communication quand les sourds oublient leurs appareils (exemple avec le Père Mathieu dans l'asile pour personnes âgées, [Ent1-TP09]) ou quand ceux-ci n'en possèdent pas (exemple avec le Père Luc à l'hôpital, [Ent3-TP10]).

En outre, nous pouvons noter cette tendance qu'on retrouve dans les discours, davantage machiniste et qui fait l'alliance entre la langue des signes mais aussi le sourd et les technologies, les appareils… Le Père Jean suggérait qu'il y ait des « hommes de sciences » (Ent4-TP28) qui puissent déterminer un cadre de vie pour les sourds, qui puissent enfin « créer des machines » de même que « toute la logistique qui permette aux sourds-muets de se sentir étayés c'est-à-dire appuyés » (Ent4-TP28). Cette *techno-surdité* serait une voie pour une émancipation effective du sourd et la langue des signes car selon lui, c'est « faute d'évolution dans les techniques » qui a laissé que cette langue « ne soit pas développée » (Ent4-TP23).

Ces appareillages qui rendent libre sont à l'instar des guérisons qui, du point de vue de la religion, extirpaient les sourds de l'isolement pour les resocialiser. Bien que les

[11] Pour rappel, si l'on en croit Stiker, H. J., comme mentionné dans la partie théorique, depuis 1914 puis plus récemment en 1983, l'Eglise a élargi l'accession aux ordres aux infirmités physiques, exception faite jusqu'à présent de la maladie mentale [in Lancesseur, C., 2013]).

miracles puissent encore exister (Père Jean, Ent4-TP27), ces cas de guérison revêtent un caractère davantage passéiste. Mais les guérisons sont gardées après tout avec une forte persistance dans les consciences (chez les Pères Marc et Luc en l'occurrence) comme concernant le physique mais surtout comportant une symbolique. Ainsi, dans le fait de la guérison, il faut pouvoir dégager cette symbolique et ne pas seulement « s'arrêter au miracle en lui-même » (Père Luc, Ent3-TP06). Pour le Père Luc, ce dont on a besoin d'être guéri, c'est principalement ce que représente la surdité, c'est-à-dire la désocialisation ou l'isolement. La guérison d'un handicap sera donc symbole d'une « réadaptation ou peut-être réconciliation de la personne isolée du fait de son handicap avec le reste du monde » (Père Marc, Ent2-TP07). Guérir de sa surdité, c'est bénéficier désormais d'une réintégration « dans la vie, dans la vie de l'église, la famille, dans la vie tout court » (*ibid.*) ; c'est retrouver la communion avec les autres qui était perdue.

II. Les sourds : entre oubli et considération

A. Les sourds : une minorité invisible[12] et non demandeuse

La minorité des sourds semble porter préjudice à leurs prises en compte aussi bien socialement que dans le cadre religieux. Le Père Jean le souligne en indiquant que le problème est que « d'habitude, les sourds-muets sont peu nombreux. Ce qui fait qu'on les a tellement oubliés » (Ent4-TP18). Cette minorité semble être aussi une des raisons de l'ignorance par nos quatre enquêtés, de l'histoire de sourds. Trois parmi ces derniers se sont contentés de référencer la surdité, les sourds ou l'histoire de ces derniers à des membres de leurs familles (la mère pour le Père Mathieu, les grands-parents du Père Marc, le père, le frère et la cousine du Père Luc) ou simplement, à des expériences de collaboration directe ou indirecte avec des sourds. « Je ne la connais pas l'histoire de la surdité ni même du sourd, sauf dans les mythes peut-être des pays, des cultures » (Père Jean, Ent4-TP07).

C'en est de même pour l'ignorance de la langue des signes ; victimes de leur minorité, les sourds voient leur langue méconnue. C'est la loi des plus nombreux ! Cette minorité pourrait de même expliquer les considérations d'anormalité qui accompagnent la surdité, puisque ce qui est considérée comme *normalité*, c'est le fait majoritaire d'entendre

[12] Ce titre est celui d'un ouvrage de Bertin, F., (2010), *Les Sourds, une minorité invisible*. Paris, Autrement.

et vocaliser, l'état du sourd étant alors vu comme une exception (Père Jean, Ent4-TP23), « une spécificité parmi tant d'autres » (Père Marc, Ent4-TP29).

Même dans les lieux de cultes, l'absence des sourds semble être le frein à une adaptation réelle des systèmes religieux à leur égard. « En tout cas jusqu'à aujourd'hui moi j'ai jamais entendu une grande demande » (Ent2-TP18), avait formulé le Père Marc. Pourtant, explique-t-il, s'il y avait quelque chose d'important qui se faisait sentir comme demande, l'église essayerait de « s'adapter » (Ent2-TP30). « Lorsqu'ils sont là, argue le Père Jean, alors seulement on peut chercher les moyens d'améliorer leur façon d'être au contact avec la parole de Dieu qui leur transmet les mystères que nous célébrons » (Ent4-TP28).

B. Une situation sociale et religieuse en amélioration quand même

1. La société à la rencontre des sourds

Le problème de l'oubli des sourds en raison de leur minorité ou de leur *timidité* pourrait être vu sous un autre angle : attendre l'accroissement du nombre des sourds dans les églises et des réclamations avant une quelconque prise en compte n'a pas de sens. Le Père Jean, lui, propose de trouver aux sourds un cadre à eux (une pastorale ou carrément une paroisse) où ils peuvent s'exprimer librement : « pour autant qu'on peut en avoir une faction, il faut leur trouver une plage, un espace où ils peuvent s'exprimer » (Ent4-TP18). Il faut leur donner toutes les occasions autant que les entendants, surtout éviter les stigmatisations à leur sujet et « libérer » c'est-à-dire « décontracter » ou carrément déconstruire certaines idées reçues « de sorte qu'ils soient spontanés » (Père Jean, Ent4-TP28) dans leurs expressions, dans leurs vies. Pour ce prêtre, il faut mettre les sourds « sur pied » pour que, partout où ils seront, « ils se sentent à l'aise et entreprennent des activités comme tout le monde (Ent4-TP30).

Cela en va comme une exigence de conformité avec la situation sociale actuelle de la surdité qui est aussi en amélioration. Pour le Père Luc, « on a fait un grand progrès pour insérer les handicapés dans notre société » (Ent3-TP08). Le Père Jean quant à lui, dira qu'« aujourd'hui les handicapés se savent bien considérés » (Ent4-TP18). Il y a donc de grandes lignes d'évolution, dans les conceptions, du handicap en général, de la surdité en particulier. D'après le Père Jean, « il n'y a plus de discrimination ou de sous-hommes parce qu'on est handicapé ou des choses comme ça » (*ibid.*). Selon lui, tous les hommes

« sont pareils, égaux, hommes et femmes, quel que soit le handicap qui est le nôtre, nous sommes égaux » (Ent4-TP29). De nos jours alors, d'après le Père Luc, les sourds « ont des droits comme tout le monde, ils ont droit de recevoir une éducation, de recevoir une formation religieuse » (Ent3-TP15) ; « enfin, ils devraient avoir tous les droits » (*ibid.*), ajoute ce prêtre, comme pour dire qu'il reste encore des efforts à faire pour une prise en compte effective de cette minorité.

Au sein de l'église, le Père Marc rappelle qu'« on est toujours invité à vivre l'accueil, à accueillir ce qui est différent de moi » (Ent2-TP29). « L'église n'exclue personne. Il faut surtout qu'elle rassemble tous» (Père Jean, Ent4-TP16). Pour concrétiser ce désir de rassemblement, il faut savoir prendre en compte les besoins spécifiques de chacun : le Père Luc explique qu'il y a par exemple, de plus en plus d'aménagements dans les églises où les sourds peuvent brancher leurs appareils (Ent3-TP12). Pour le Père Jean, « aujourd'hui dans beaucoup d'églises, on a tendance et même dans beaucoup de journaux télévisés, on a tendance à mettre une image qui interprète automatiquement ce qui est en train de se transmettre » (Ent4-TP15). Pour le Père Luc enfin, toute incommodité des sourds dans les églises serait du passé (Ent3-TP18 ; Ent3-TP19), au contraire la situation actuelle des personnes sourdes dans l'église est bonne et ne nécessite pas d'être changée (Ent3-TP30), l'église s'attelant à la tâche de donner aux sourds toute leur place en son sein (*ibid.*).

2. Le sourd au-delà de sa « surdité »

Nous relevons ici le caractère valorisé de la surdité, ou simplement la mise en exergue d'autres choses que le handicap, les faiblesses ou incapacités du sourd. « La personne sourde ? Ben c'est une personne » (Ent2-TP09), avait défini le Père Marc (avant de parler ensuite de *faiblesses*). Ainsi, le sourd est d'abord une personne, une personne ouverte et disposée comme tout autre humain, à connaître le monde et à communiquer avec lui. C'est dans ce sens que le Père Jean soutient que « les sourds ne sont pas sourds » (Ent4-TP27) en ce que la surdité serait vue comme une fermeture, une réclusion[13]. Les sourds comprennent et intériorisent les choses, explique cet abbé qui met ici en valeur non une anormalité ou une incapacité, mais la *différence* du sourd : « il entend autrement, dit-il, et il exprime qu'il entend autrement » (Ent4-TP12).

---

[13] Voir la définition de la *surdité mentale* (Partie II, Chap2, I)

Le sourd est aussi quelqu'un qui a ses talents ; le Père Jean exemplifie cela en soutenant que « quand on les soumet aux examens, les mêmes examens que tout le monde, ils arrivent à réussir. Ils réussissent même parfois plus » (Ent4-TP24). C'est d'autre part des qualités sportives, compétitives, relationnelles, professionnelles, etc. qui sont mises en relief par le Père Mathieu, racontant le parcours de vie d'un jeune sourd, avant de conclure que le garçon-ci « avait une vie normale » (Ent1-TP19). Ainsi le sourd a certes des spécificités, mais il est avant tout un humain et « il ne faut pas nier l'humanité à des hommes » (Père Jean, Ent4-TP29).

Il n'y a donc pas lieu d'éprouver de la compassion encore moins de la pitié quelconque envers une personne en raison de sa surdité. Cette opinion est foncièrement partagée par le Père Jean qui affirme ne pas plaindre le sourd : « il me fait pas pitié, parce que pour moi avoir pitié de lui, ça serait lui donner l'impression qu'il ne vaut pas alors que, c'est quelqu'un » (Ent4-TP12). Au contraire, il se plaît à observer avec admiration les capacités d'expression de la différence de l'autre. Le mode d'expression des sourds serait alors pour lui une manifestation pleine de qualités. « Dans mon cœur, déclare-t-il, je dis voilà quelqu'un qui s'exprime, avec tout ce qu'il a comme talents » (Ent4-TP12). Il en vient alors à lancer cette injonction selon laquelle il faut bien arriver à décontracter toutes les personnes pour qui la surdité serait un drame, une malédiction ou porterait une marque d'infériorité quelconque et leur montrer qu'elle n'est pas du tout « une anomalie majeure qui exclue de la société » (Ent4-TP23).

3. La relation corps/âme : vers un triomphe du corps

Une des problématiques majeures concernant le corps dans le milieu de la religion, c'est sa relation avec l'âme, une relation qui, au regard de l'histoire, a influencé maintes pratiques sociales et religieuses[14].

En effet, « nous sommes situés, nous sommes historiquement repérables, nous sommes culturellement remarquables » (Ent4-TP21), soutient le Père Jean, et c'est notre corps qui nous permet de nous comprendre ainsi situés. L'âme quant à elle, elle est selon le Père Marc « la présence de Dieu en nous » (Ent2-TP20).

[14] Cf. La christianisation du corps médiéval (Partie I, Chap2, I)

De la complémentarité ? Le corps et l'âme, « ce sont deux choses différentes mais qui sont liées l'une à l'autre » (Père Marc, Ent2-TP20). Ainsi, bien que conceptuellement distincts, les deux éléments se complètent plus qu'ils ne s'opposent. A la question portant sur une éventuelle opposition entre le corps et l'âme, les réponses des enquêtés étaient d'un ordre quasi négatif. « Moi je n'oppose pas moi » (Ent1-TP21) avait rétorqué le Père Mathieu. Pour lui, « le corps et l'esprit, ça va ensemble » (Ent1-TP23). « Il n'est pas question de faire des distinctions entre le corps et l'âme, pour moi, pas pour moi, pour l'église » avait aussi avancé le Père Jean (Ent4-TP20). Cette complicité du corps et de l'âme se vaut aussi bien dans le bien que dans le mal : d'une part, ils nous permettent d'aimer, « de nous rapprocher de Dieu, euh de servir Dieu, de servir les autres » (Père Marc, Ent2-TP20) et de l'autre, quand l'homme pèche, c'est l'homme entier, donc corps et âme, qui a péché (Père Jean, Ent4-TP20).

Pas de responsable alors ? « De toutes les façons, défend le Père Jean, on ne va pas incriminer le corps et sanctifier l'âme, non » (Ent4-TP20). En effet, chacun des deux a ses dérives et c'est souvent le cœur plus que le corps qui mijote tout (le mal y compris) et pervertit (*ibid.*). « Ce n'est pas ce qui entre dans le ventre de l'homme qui fait problème, c'est tout ce qui en sort » (Père Jean, Ent4-TP20). Ainsi, l'apparence extérieure du corps peut illusionner, « mais derrière, l'origine, la racine du mal c'est davantage le cœur donc l'âme » (Ent2-TP22) défend le Père Marc. Mais pour ce prêtre, elle a beau été la source du mal, l'âme reste « l'essentiel » (Ent2-TP21). Par contre, pour le Père Jean, « l'homme s'exprime pleinement par son corps et par son âme » (Ent4-TP19) ; il n'y a pas question de supériorité, sinon on tombe dans de « l'intentionnisme » (Ent4-TP20) (du genre *je veux faire le bien mais c'est mon corps ou mon âme qui m'y empêche*).

Quels atouts du corps ? La considération du corps réside aussi entre autres au fait qu'il est promis à une réincarnation (Père Luc, Ent3-TP32). « De la même manière que Jésus ressuscite, euh on va accueillir à nouveau notre corps à la résurrection » (Ent2-TP20) avait expliqué le Père Marc. Par ailleurs, quand « on dit *nous sommes créés à l'image de Dieu corps et âme* », cela signifie que « ce n'est pas seulement l'âme qui ressemble à Dieu, c'est nous dans notre totalité » (Père Jean, Ent4-TP20) ; il convient alors de prendre soin de son corps autant que son âme. « Il faut soigner son corps » (Père Jean, Ent4-TP20) sans pour autant « l'idolâtrer » (Père Marc, Ent2-TP25). L'église fait sien le principe du « mens

sana in corpore sano[15] » (Père Mathieu, Ent1-TP23 / Père Jean, Ent4-TP19), d'où son intérêt pour les soins hospitaliers (Père Luc, Ent3-TP21) et les pratiques sportives (Ent3-TP22) ou encore ses effort pour la redécouverte des couples et de la famille à travers des formations conjugales (Ent3-TP21).

Quelles conclusions ? Un débat sur un dualisme corps/âme serait pour le Père Luc « du passé » (Ent3-TP19). Il y aurait eu dans l'église différents mouvements spirituels (Ent3-TP34), des spiritualités ou des tendances (Ent3-TP21 / Ent4-TP21) optimistes ou pessimistes vis-à-vis du corps : par exemple la tendance augustinienne qui a tendance à voir le péché en peu partout, et une tendance très optimiste de saint Thomas d'Aquin ou des Franciscains (Ent3-TP34). Cependant, « le corps dans l'église a évolué. Corps et âme, ç'a évolué, dans toutes les cultures surtout dans l'Occident » (Ent4-TP19).

III. Les représentations de la langue des signes

A. Différentes dénominations

Dans les discours recueillis, *langage des signes* semble être un synonyme parfait de *langue des signes* ou même le terme qu'il convient d'utiliser à sa place. L'emploi du mot « langue » y est si rare, le Père Luc par exemple ne l'emploie pas une seule fois (Ent3). Dans l'ensemble, la *langue des signes* est substituée par des termes comme :

- *langage des signes* (ex : Ent2-TP23 ; Ent3-TP27 ; Ent4-TP23),
- *langage des sourds* (ex : Ent1-TP11 ; Ent2-TP18 ; Ent3-TP08), ou simplement
- *langage* pour les plus intimes (ex : Ent1-TP12 ; Ent1-TP14 ; Ent3-TP16).

Par ailleurs, pour désigner l'utilisation de la langue des signes, on peut retrouver entre autres

- le verbe *gesticuler* (Ent4-TP04),
- des expressions construites à base de verbes d'expression suivi des prépositions « en, par, avec » et enfin du mot «gestes » : par exemple *échanger en gestes* (Ent3-TP13), *parler avec des gestes* (Ent3-TP08), *prêcher en gestes* (Ent3-TP12) ou *dire (la messe) en gestes* (Ent4-TP10),

[15] Traduction latine de « *un esprit sain dans un corps sain* »

- ou *parler avec les mains* (Ent2-TP16)

Ainsi, nous pouvons noter l'amalgame qu'il y a entre *signe* et *geste* d'une part, et entre *langue* et *langage* de l'autre : le Père Jean avoue d'ailleurs ne pas connaître « la différence nette entre langage et langue » (Ent4-TP14). Cette relation entre *langue* et *langage* en particulier est ancrée au point de réduire les deux termes en synonymes. A priori, pour nos enquêtés, ce sont deux mots qui s'équivalent, qui sont similaires. Mais on peut cependant remarquer une unilatéralité, c'est-à-dire que ce rapprochement ne vaut que lorsqu'ils parlent du *langage des signes* pour désigner la *langue des signes*, mais très rarement lorsqu'il s'agit d'autres langues (langue à la Pentecôte [Ent4-TP15] ; langue africaine [Ent1-TP32] par exemple). C'est à croire que cette corrélation n'est possible qu'avec les langues gestuelles, et l'appellation pleine de *langue* ne revient qu'aux langues vocales.

Les langues seraient donc envisagées ou pensées prioritairement par l'articulation (Ent4-TP16 / TP24 / TP29), la vocalisation (Ent4-TP13) et la labialisation. Le Père Jean résume cela en définissant que « la langue, elle est articulée de façon labiale » (Ent4-TP14). La langue des signes, en revanche, est caractérisée par sa corporéité, ou d'après le Père Mathieu, par sa *sensibilité* et sa *visibilité* (Ent1-TP25) ; cela pourrait bien expliquer son affirmation selon laquelle « ce n'est qu'un langage, le langage des signes » (*ibid.*).

D'un autre côté, cette opinion n'est pas partagée de manière irrévocable ; chez le Père Jean, la parole ne signifie pas « mot », mais plutôt « verbe » avec une triple acception : la raison, le discours et la logique (Ent4-TP29). Dans ce sens, « même le silence est parole » (Ent4-TP24), d'où une contradiction conceptuelle de sa part quand il parle à plusieurs reprises de « sourd-muet[16] », lui pour qui, « grandiloquence n'est pas raison » (Ent4-TP29). Le Père Marc, quant à lui, dira que « le corps en lui-même est déjà un langage » (Ent2-TP23). Mais Ce *corps-langage* ou *le langage du corps*, se distinguerait du « langage des signes », bien que tous deux, ils soient caractérisés par la corporéité.

En effet, ce qui est considéré comme « langage du corps », ce sont les « différents moyens qu'on peut mettre en œuvre pour déployer les différents langages de notre corps pour prier » ; il s'agit de l'ensemble des expressions possibles du corps, qui permettent « à travers ce qu'on peut voir ou même à travers le toucher » (Père Marc, Ent2-TP26), en gros à travers les sens, de louer Dieu. Il peut donc consister entre autre à rester prostré, à

[16] Cf. La surdité comme une mutité (Partie II, chap2, I)

s'allonger ou à se mettre débout ou à genoux (Ent2-TP23). C'est le « média » ou le « moyen pour prier et donc pour vivre les choses » (*ibid.*), et ces « différents moyens nous rappellent soit consciemment ou soit inconsciemment qu'on est à l'écoute et surtout on est acteur de ce que l'on vit » (Ent2-TP24). Par exemple on peut s'agenouiller pour montrer son respect ou sa petitesse devant Dieu (*ibid.*).

B. La langue des signes, « un vrai langage »

Pour l'histoire : en 1880, un congrès tenu à Milan, le « congrès international sur l'amélioration du sort des sourds-muets » vote une interdiction de la langue des signes, et ce, en faveur de l'oralisation (y compris la lecture labiale) qui a été établie comme la seule méthode d'éducation des sourds. Trois arguments ont été principalement développés à cet effet :

- Un argument d'ordre médical qui soutient entre autres que « le fait de ne pas parler rend les élèves sourds-muets plus sensibles aux phtisies pulmonaires » (Encrevé, F., 2008),
- Un argument religieux : à l'Abbé Séraphin Balestra, directeur de l'Institution des sourds-muets de Côme de soutenir que « Dieu, après avoir créé l'homme, lui donna la parole, et Adam a donné un nom à tous les animaux ; ce fut donc Dieu lui-même qui nous fournit la méthode objective orale » (cité par Encrevé, F., 2008).

- Un argument portant sur la langue des signes elle-même : il consistait à « la dévaloriser pour imposer plus facilement l'oralisme » (Encrevé, F., 2008). On peut ainsi retenir cet extrait du discours tenu par l'abbé Giulio Tarra, alors président du congrès :

> « La parole est la seule force qui puisse rallumer la lumière que Dieu a donnée à l'homme quand, en le dotant d'une âme dans une enveloppe corporelle, il lui a aussi donné un moyen de comprendre, de concevoir et de s'exprimer […]. Alors que d'une part, les signes mimiques ne suffisent pas à exprimer la plénitude de la pensée, de l'autre, ils favorisent et glorifient l'imagination et toutes les facultés de ce sens […]. La fantastique langue des signes exalte les sens et engendre les passions, tandis que la parole élève l'esprit, avec calme, prudence et vérité et évite le risque d'exagérer le sentiment exprimé et d'entraîner des impressions mentales préjudiciables. Lorsqu'un sourd confesse un acte injuste en langue des signes, il éprouve de nouveau les sensations qui ont accompagné cet acte. Ainsi, quand le sourd confesse en signe qu'il s'est fâché, cette détestable passion lui revient, ce qui ne l'aide certainement pas à s'amender. Avec la parole, en revanche, le sourd-muet, repentant, réfléchit au mal qu'il a commis et rien n'existe à nouveau de sa passion » (*cité par* Mugnier, S., 2006, p. 128).

Un siècle après ce congrès, on a pu remarquer une réhabilitation progressive de cette langue. De nos jours, elle est reconnue comme « une vraie langue » (Père Marc, Ent2-TP16). Dans leurs discours, nos enquêtés ne manquent pas d'en clamer la nécessité : elle permet d'une part « d'avoir accès à la vie politique » (Père Mathieu, Ent1-TP14), mais d'autre part, dans le milieu religieux, c'est le moyen par lequel il faut passer pour transmettre le message de Dieu aux sourds (Père Luc, Ent3-TP16 / TP17).

D'où un besoin de traduction ou d'interprétariat ; pour le Père Mathieu, « ça serait bien que ce soit traduit » (Ent1-TP15), les messes et l'ensemble des célébrations et rassemblements dans l'église (Ent1-TP16). En outre, il y aurait un impératif de l'église vis-à-vis de la langue des signes, selon le Père Jean : « il faut que l'église apprenne ça parce qu'elle doit évangéliser tout le monde et de la même façon » (Ent4-TP15). Pour lui

l'apprentissage de cette langue, « c'est le tremplin par lequel on doit passer » (Ent4-TP30) « Il faut que nous le connaissions le langage » (Ent4-TP17).

Ainsi, la langue des signes, « vrai langage » d'après le Père Marc (Ent2-TP16) semble s'être libérée des chaînes du *tarraïsme* qui la voit comme inappropriée pour *comprendre*, *s'exprimer* ou *concevoir*[17]. Pour le Père Jean, « on ne peut pas dénier à des sourds la capacité de contempler et de méditer » (Ent4-TP24), « Dieu donne à tout être humain avec les potentialités qu'il a de percevoir les concepts et les mots ou les gestes parce que les gestes expriment les concepts, qui traduisent sa foi » (Ent4-TP24).

C. Mais un « langage » pas comme les autres : quelques déguisements à la langue des signes

1. La langue des signes : mystérieusement naturelle et universelle

A quelques exceptions près (exemple de l'espéranto qui est dit langue artificielle ou construite), les langues du monde sont dites naturelles ; on les acquiert par des étapes (chez les enfants par exemple) ou on les apprend suivant certaines règles. Elles sont dites naturelles en ce sens qu'elles ne sont nullement la création d'un jour par une volonté expresse, mais le produit d'un concours de plusieurs situations dont le besoin naturel de communiquer reste une des plus considérables. Ce besoin, on peut le retrouver chez le Père Mathieu lorsqu'il avance qu' « il faut » pour une personne qu'elle puisse exprimer ce qu'elle ressent (Ent1-TP13) ou chez le Père Jean pour qui la langue des signes « unifie un monde » (Ent4-TP24), celui des sourds. De par son rôle de répondre aux besoins de communication, la langue des signes peut s'inscrire donc dans cette naturalité assignée aux langues.

Pour le Père Luc cependant, la naturalité de la langue des signes serait autre : elle serait synonyme d'une simplicité ou d'une facilité dans son acquisition comme dans son utilisation. « J'ai l'impression qu'on doit y arriver assez simplement » (Ent3-TP13) avait-il dit, lui chez qui « naturellement, on parle avec ses gestes » (Ent3-TP08). Les sourds seraient alors dotés d'un *don des langues* qui, comme à la Pentecôte (Ent4-TP28), leur permettraient de parler, d'échanger « par les gestes » (*ibid.*). On peut aussi retrouver ce côté mystérieux à pouvoir naturellement comprendre, dans ce qui concerne les capacités du

[17] Cf. l'extrait du discours de l'Abbé Tarra

sourd à la lecture, surtout la lecture sur les lèvres. « Ils voient nos lèvres bouger, ils savent voir comment elles s'articulent, et ils voient mystérieusement si je peux ainsi dire, ce que nous voulons dire » avait soutenu le Père Jean (Ent4-TP13). Voir, lire et comprendre seraient aussi de l'ordre du *naturel* chez le sourd pour eux.

Outre sa *naturalité*, la langue des signes est dite universelle. Cela est bien une conséquence logique aussi longtemps que la langue des signes restera considérée comme *naturelle*, *innée* pour le sourd. Les sourds « de tout l'univers ont une même façon de s'exprimer » (Ent4-TP14), défend le Père Jean. Cela s'entend bien dans le sens où la façon unique dont il est question correspond au mode visuo-gestuel requis dans l'utilisation de la langue des signes. Mais cette « même façon » pour le Père Jean, c'est que les sourds « s'entendent et ils s'entendent par les mêmes mots » (Ent4-TP14) contrairement aux langues vocales. La langue des signes *universelle*[18] serait alors partagée par tous les sourds du monde entier et leur permettrait d'exprimer les mêmes choses, c'est-à-dire en plus clair qu'un sourd d'Afrique, un sourd d'Europe et un sourd d'Amérique se comprendraient d'office s'ils venaient à se rencontrer.

2. Une langue inventée et à réinventer

« Je trouve que c'est vraiment une réussite que d'avoir inventé ça » (Ent3-TP12) avait confié le Père Luc pour signifier son admiration vis-à-vis de la langue des signes. En effet, en plus de sa représentation comme *universelle*, on retrouve des idées qui font de la langue des signes une langue inventée. Cette langue (ne se transmettant pas nécessairement d'une génération à une autre) se distingue selon le Père Jean des langues acquises « de par la culture et la tradition » (Ent4-TP14). Cette vision laisse percevoir, en tout cas chez le Père Luc, que cette langue est l'artifice d'un artiste (Ent3-TP27) ; il argumente ainsi qu'« on ne connaissait pas le langage des signes » et « il y a quelqu'un qui l'a inventé » (*ibid.*).

Langue naturelle, universelle ou inventée, pourvu qu'elle permette de communiquer bien efficacement. Mais l'efficacité-même de la langue des signes n'est pas en reste quant à de possibles doutes. En effet, cette langue semble avoir des capacités douteuses (Ent1-TP25). Lors des séances bibliques avec une interprète en langue des signes comme traductrice, le Père Mathieu confie qu'il se demandait « comment elle arriverait à un

[18] Attention : nous ne parlons pas ici de la LSI (Langue des Signes Internationale)

résultat » (Ent1-TP12). Cette langue que le Père Jean dit être « difficile » (Ent4-TP11) est appelée, d'après le Père Mathieu, en raison de ses insuffisances, « à se perfectionner, à s'approfondir, et à rejoindre tout ce qui fait, tout ce qui constitue notre humanité » (Ent1-TP26).

« Si le langage des signes c'est juste pour dire *j'ai faim* ou *je veux dormir*, c'est superficiel » (Ent1-TP26) atteste le Père Mathieu. Pour ce prêtre, la langue des signes doit encore travailler à se donner les capacités de « traduire aussi ce qui est de l'ordre de la moralité » (Ent1-TP25). Pour le Père Jean, un autre moyen de communication pour les sourds serait à (ré-) découvrir pour répondre à certaines exigences ; « pour le mieux, avait-il suggérer, il faut leur trouver un langage qui permette qu'ils étudient dans ce langage, de publier dans ce langage » (Ent4-TP23).

Conclusion de la partie

Des flottements : changement de représentation ou déni de la surdité ?

En guise de complément aux points abordés dans cette partie analyse, nous notons des ambivalences représentationnelles que nous avons rencontré dans les discours recueillis. Par exemple :

a- Le Père Mathieu exprime du doute quant aux capacités de la langue des signes (Ent1-TP12) pour ensuite soutenir n'en avoir jamais vu de limites[19] (Ent1-TP27).

b- Le Père Marc, lui, soutient n'avoir « jamais été confronté » (Ent2-TP12) au contact avec des sourds ; il ne voit pas non plus des sourds communiquer souvent (Ent2-TP13). Il raconte par la suite une scène où des sourds « chuchotent » pendant une messe (Ent2-12).

c- Pour le Père Luc, on y arrive facilement avec la langue des signes (Ent3-TP13) bien qu'il ait soutenu avoir abandonné un projet d'accompagnement de sourds parce qu'il lui devait au moins deux ans pour apprendre leur langue (Ent3-TP08).

d- Le Père Jean enfin ne connait l'histoire de sourds que dans des mythes (Ent4-TP07) mais feint d'en parler (Ent4-TP08).

---

[19] Cf. *Une langue inventée et à réinventer*

Nous interprétons ainsi ce fait des contradictoires comme un évitement : parce que c'est sensible, c'est un tabou, parce qu'on n'est pas du tout intéressé, on est gêné d'en parler, par crainte d'être jugé, etc. Il peut également s'agir d'un processus où certaines représentations sociales se déconstruiraient au profit de certaines autres en construction. Selon Heraud, M. « la représentation intègre à la fois du rationnel et de l'irrationnel, c'est pourquoi elle intègre et tolère des contradictions » (Heraud, M., 2005, p. 15).

Conclusion

L'objectif de notre recherche a été d'étudier à partir de discours recueillis auprès de quatre prêtres, les représentations sociales de la surdité, du sourd et de la langue des signes. A la fin donc de cette étude, nous pouvons retracer très brièvement les grandes lignes sur lesquelles nous avons principalement regroupé ces représentations.

En effet, outre la surdité comme une déficience auditive, nous retrouvons dans les typologies de surdité, deux autres types : celui de la surdité comme une mutité, et un dernier des moins communs, celui de la surdité comme un comportement mental et psychologique. Ces surdités sont présentées comme symbole d'isolement et un joug social co-porté par le monde entendant. Comme l'explique Gruson, P., « pour un entendant, la rencontre avec le sourd est souvent une occasion de vivre une expérience pénible, voire intolérable. la gesticulation du sourd, les efforts qu'il faut déployer pour le comprendre et se faire comprendre de lui engendrent rapidement chez l'entendant un sentiment d'étrangeté qui se traduit par une réaction d'effroi et qui l'amène à tenter de se protéger par la seule attitude qui lui paraisse envisageable sur le moment: la fuite » (Gruson, P., 1999, p. 26). Les recours aux guérisons ou aux appareillages comme *libération* ou pour parer aux problèmes de communication sont donc les bienvenus.

Par ailleurs, et en dépit de leur minorité et de leur handicap, les sourds bénéficient d'une prise en compte aussi bien dans la société que dans les milieux religieux quoi que, tous deux, ces milieux soient encore appelés à plus d'ouverture et d'accueil, sans se baser sur une quelconque compassion mais simplement en considérant la différence et les besoins spécifiques de l'autre. Car « la surdité ne doit pas être considérée intrinsèquement comme un manque, elle doit être comprise comme une variation de ce qui est humainement possible » (Gardou, C., 2010, p. 105). C'est déjà dans l'esprit d'une telle *conception autre* des choses que se situe le débat classique du corps par rapport à l'âme qui, au regard de l'église ne reste plus que du passé, ne répondant donc pas vraiment à notre hypothèse qui voyait en ce débat une entrave à la langue des signes dans ce milieu.

Enfin, bien que libre de toute emprise religieuse, la langue des signes reste méconnue par nombres d'acteurs de la sphère religieuse, elle qui, dans ses liturgies est pourtant « très sensible aux gestes » (Père Luc, Ent3-TP22). Représentée comme s'acquérant de façon *mystérieusement naturelle*, cette langue ne semble pas encore avoir totalement conquis toute confiance quant à ce qui concerne ses capacités.

En outre, nous pouvons retenir de cette étude que l'évocation de la surdité ne manque pas d'engendrer quelque peu encore de la gêne, cela, nous l'avons principalement noté à travers entre autres les flottements représentationnelles. Ces ambivalences se sont constituées d'ailleurs comme l'une de ce que nous pouvons considérer comme difficultés rencontrée lors des analyses ; en plus de la technicité de certains termes (illémorphisme, manichéisme, intentionnisme, pentecôte…) qui requéraient une documentation parallèle complémentaire afin de vraiment comprendre et surtout d'éviter de travestir le sens des passages concernés.

« Il faut faire attention hein, de ne pas calquer à l'église des choses dont elle n'est pas responsable » (Ent3-TP27), nous avait averti le Père Luc. Ainsi, notre étude reste une simple analyse dont les propos n'engagent que nous. Et c'est aussi dans cet esprit que nous avons considéré les propos des enquêtés et avons essayé (au mieux) d'éviter les généralisations arbitraires.

Bibliographie

Abelhauser, A. (2006). Le Corps et l'âme. *Journal français de psychiatrie*, *24*(1), 32‑34. http://doi.org/10.3917/jfp.024.34

Abric, J-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris: Presses Universitaires de France.

Ancet, P. (2011). Situation de handicap et normes sociales. *Le Carnet PSY*, *158*(9), 29‑31.

Benoist, J., & Cathebras, P. (2005, février 2). Conceptions et représentations du corps. Consulté 8 mai 2015, à l'adresse http://classiques.uqac.ca/contemporains/benoist_jean/conceptions_representations_corps/representations_corps_texte.html

Bertin, F. (2010). *Les Sourds une minorité invisible* (1re éd.). Paris: Autrement.

Besmond de Senneville, L. (2013, juin 28). Quel rapport établir entre théologie et handicap ? (Propos de David Doat, philosophe, membre du département d'éthique de l'Université catholique de Lille [centre d'éthique médicale]). Consulté 8 mai 2015, à l'adresse http://www.la-croix.com/Religion/Spiritualite/Quel-rapport-etablir-entre-theologie-et-handicap-2013-06-28-979852

Bronckart, J.-P. (2001). Langage et représentations. In *Le Langage, nature, histoire et usage* (p. 303‑308). Auxerre: Sciences Humaines Editions.

Calvi, G., & Sebastiani, S. (2013). La Querelle des corps. Acceptions et pratiques dans la formation des sociétés européennes. *L'Atelier du Centre de recherches historiques. Revue électronique du CRH*, (11). http://doi.org/10.4000/acrh.5211

CIF : Classification Internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé. (2001). Consulté à l'adresse http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42418/1/9242545422_fre.pdf?ua=1

Crignon-De Oliveira, C. (2010). Qu'est-ce que « bien vieillir » ? *Les Cahiers du Centre Georges Canguilhem*, *N° 4*(1), 177‑191.

Delaporte, Y. (2002). L'Expérience de l'altérité. In *Les Sourds, c'est comme ça : ethnologie de la surdimutité* (p. 75‑120). Paris: Maison des Sciences de l'Homme.

Devillairs, L. (2013). Je suis, J'existe. In *René Descartes* (p. 29‑42). Paris: Presses Universitaires de France. Consulté à l'adresse http://www.cairn.info.sid2nomade.upmf-grenoble.fr/resume.php?ID_ARTICLE=PUF_DEVIL_2013_01_0029

Doise, W. (1986). *L'Etudes des représentations sociales*. Lonay (Suisse): Delachaux & Niestlé.

Dortier, J-F. (2002, juin). L'Univers des représentations ou l'imaginaire de la grenouille. Consulté 24 mars 2015, à l'adresse http://www.scienceshumaines.com/l-univers-des-representations-ou-l-imaginaire-de-la-grenouille_fr_2411.html

Dumont, E. (2013). Ce que dit la foi : résurrection des corps et handicap. Consulté 22 mai 2015, à l'adresse http://www.montesinos.fr/2013/11/ce-que-dit-la-foi-handicap.html

Durkheim, E. (1988). *Les Règles de la méthode sociologique*. Paris: Flammarion.

Durkheim, E. (2006, janvier 1). Représentations individuelles et représentations collectives [text]. Consulté 27 mars 2015, à l'adresse http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1084

Durkheim, E. (2013). *Les Formes élémentaires de la vie religieuse, le système totémique en Australie* (7è éd.). Paris: Presses Universitaires de France.

Encrevé, F. (2008). Réflexions sur le congrès de Milan et ses conséquences sur la langue des signes française à la fin du xixe siècle. *Le Mouvement Social*, *223*(2), 83‑98.

Etymologie de handicap. (2012). Consulté 15 mai 2015, à l'adresse http://www.cnrtl.fr/etymologie/handicap

Fischer, G.N. (2005). *Les Concepts fondamentaux de la psychologie sociale* (3è éd.). Paris: Dunod.

Fournier, M. (2002). Le Corps, emblème de soi. *Sciences humaines*, *N°132*(11), 23‑23.

Foyer, D. (2009). Théologie du handicap, théologie handicapée. *Revue d'éthique et de théologie morale*, *256*(HS), 147‑157. http://doi.org/10.3917/retm.256.0147

Gardou, C. (2010). *Le Handicap au risque des cultures : variations anthropologiques*. Paris: Erès.

Garelli, M.-H., & Visa-Ondarçuhu, V. (2010). *Corps en jeu de l'Antiquité à nos jours*. Rennes, France: Presses Universitaires de Rennes.

Giet, S. (2005). *Soyez libres ! C'est un ordre : le corps dans la presse féminine et masculine*. Paris: Autrement.

Gruson, P. (1999). *L'expérience du déni: Bernard Mottez et le monde des sourds en débats*. Paris: Maison des Sciences de l'Homme.

Heraud, M. (2005). Malédiction et handicap : à qui la faute ? Handicap International France. Consulté à l'adresse http://valid.handicap-international.fr/fileadmin/documents/publications/MaledictionHandicap.pdf

Hubert, D. (2009). Handicap et parole de Dieu. *Revue d'éthique et de théologie morale*, *256*(HS), 111. http://doi.org/10.3917/retm.256.0111

Jodelet, D. (1984). Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie. In Moscovici, S. (Éd.), *Psychologie sociale* (p. 357‑378). Paris: Presses Universitaires de France.

Jodelet, D. (1989). *Folies et représentations sociales*. Paris: Presses Universitaires de France.

Jodelet, D., Moscovici, S., Kaës, R., Sperber, D., Harré, R., Grize, J.-B., … Vergès, P. (2003). *Les Représentations sociales* (7è éd.). Paris: Presses Universitaires de France.

Kaufmann, J-C. (1996). *L'Entretien compréhensif*. Paris: Nathan.

Lancesseur, C. (2013). Spiritualité : Les Religions éclairées par le Handicap. Consulté à l'adresse http://dev.suchmag.fr/1697/spiritualite-les-religions-eclairees-par-le-handicap/

Le Blanc, G. (2010). L'Expérience vécue de la maladie. In *La philosophie du soin : éthique, médecine et société* (1ère éd., p. 301‑317). Paris: Presses Universitaires de France.

Le Breton, D. (2008a). *Anthropologie du corps et modernité*. Paris: Presses Universitaires de France.

Le Breton, D. (2008b). *La Sociologie du corps* (6è éd.). Paris: Presses Universitaires de France. Consulté à l'adresse http://www.cairn.info.sid2nomade.upmf-grenoble.fr/la-sociologie-du-corps--9782130571384.htm

Lecomte, J. (2010, novembre 9). Comment voit-on le monde ? Représentations sociales et réalité (Entretien avec Moscovici, S.). Consulté 24 mars 2015, à l'adresse http://www.scienceshumaines.com/comment-voit-on-le-monde-representations-sociales-et-realite_fr_11718.html

Le culte du corps dans la société contemporaine (Conférence du 5 décembre 2000 par Georges Vigarello). (2000). Consulté 16 mai 2015, à l'adresse https://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/le_culte_du_corps_dans_la_societe_contemporaine.1192

Le Petit Robert de la langue française. (2015). Consulté 20 mai 2015, à l'adresse http://pr.bvdep.com.sid2nomade.upmf-grenoble.fr/

Marchand, G. (2002, novembre). Représentations sociales. Consulté 24 mars 2015, à l'adresse http://www.scienceshumaines.com/representations-sociales_fr_12730.html

Martin, H. (2001). Le Corps. In *Mentalités médiévales II : représentations collectives du XIè au XVè siècle* (p. 45‑89). Paris: Presses Universitaires de France. Consulté à l'adresse http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=PUF_MARTI_2001_01_0045

Marzano, M. (2002a). Corps, infirmité et médecine. In *Penser le corps*. Paris: Presses Universitaires de France. Consulté à l'adresse http://www.cairn.info.sid2nomade.upmf-grenoble.fr/resume.php?ID_ARTICLE=PUF_MARZA_2002_01_0047

Marzano, M. (2002b). Corps, personne et chose : unité physique et unité de droit. In *Penser le corps*. Paris: Presses Universitaires de France. Consulté à l'adresse http://www.cairn.info.sid2nomade.upmf-grenoble.fr/resume.php?ID_ARTICLE=PUF_MARZA_2002_01_0117

Marzano, M. (2002c). Corps, sexualité et éthique. In *Penser le corps*. Paris: Presses Universitaires de France. Consulté à l'adresse http://www.cairn.info.sid2nomade.upmf-grenoble.fr/resume.php?ID_ARTICLE=PUF_MARZA_2002_01_0083

Marzano, M. (2002d). Percevoir le corps sans états d'âme : corps divinisé et corps néantisé. In *Penser le corps*. Paris: Presses Universitaires de France. Consulté à l'adresse http://www.cairn.info.sid2nomade.upmf-grenoble.fr/resume.php?ID_ARTICLE=PUF_MARZA_2002_01_0013

Marzano, M. (2009). *La Philosophie du corps* (2è éd.). Paris: Presses Universitaires de France. Consulté à l'adresse http://www.cairn.info.sid2nomade.upmf-grenoble.fr/la-philosophie-du-corps--9782130575573.htm

Milles, M. (2010). Religion et spiritualité. Consulté 8 mai 2015, à l'adresse http://cirrie.buffalo.edu/encyclopedia/fr/article/1/

Moscovici, S. (2003). Des Représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. In Jodelet, D., *Les représentations sociales* (7è éd., p. 79‑103). Paris: Presses Universitaires de France.

Moscovici, S. (2004). *La Psychanalyse, son image et son public* (3è éd.). Paris: Presses Universitaires de France.

Mottez, B. (2006). *Les Sourds existent-ils ? (Textes réunis et présentés par Andrea Benvenuto)*. Paris: L'Harmattan.

Mouchet, F. (2010). Corps en jeu et enjeu du corps : autour de la carole médiévale. In Garelli, M.-H. & Visa-Ondarçuhu, V., *Corps en jeu de l'Antiquité à nos jours* (p. 101‑115). Rennes, France: Presses Universitaires de Rennes.

Nardone, J-L. (2010). Néoplatonisme en lambeaux : le corps de Michel-Ange par Michel-Ange. In Garelli, M.-H. & Visa-Ondarçuhu, V., *Corps en jeu de l'Antiquité à nos jours* (p. 91‑100). Rennes, France: Presses Universitaires de Rennes.

Obadia, L. (2014). Handicap et religion : nouveaux horizons pour la recherche ?. *Archives de sciences sociales des religions, 164*(4), 103‑117.

OMS : Handicap et santé. (2014, décembre). Consulté 29 mai 2015, à l'adresse http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs352/fr/

Péoc'h, N. (2012). La Douleur et le soin, entre l'acte et l'accompagnement. *Recherche en soins infirmiers, N° 110*(3), 65‑77.

Petrone, G. (2010). L'Orateur et le corps dans la Rome antique. In Garelli, M.-H. & Visa-Ondarçuhu, V., *Corps en jeu de l'Antiquité à nos jours* (p. 31‑39). Rennes, France: Presses Universitaires de Rennes.

Poizat, D. (2005). Religions et handicap : le trouble de l'alliance. *Reliance*, *17*(3), 19. http://doi.org/10.3917/reli.017.0019

Portevin, C. (2008, août 9). La prodigieuse révolution du corps, par la philosophe Isabelle Quéval (entretien avec Quéval, I.). Consulté 30 mai 2015, à l'adresse http://www.telerama.fr/monde/la-prodigieuse-revolution-du-corps-par-la-philosophe-isabelle-queval,32228.php

Rousiau, N., & Bonardi, C. (2001). *Représentations sociales, états des lieux et perspectives*. Bruxelles: Mardaga.

Salbreux, R. (2013). La place de la personne handicapée dans la société moderne. *VST - Vie sociale et traitements*, *117*(1), 75‑82.

Terestchenko, M. (2004). Le pur souffrir de l'âme : rationalité et affectivité chez Descartes. *Les Études philosophiques*, *71*(4), 441‑460.

Tondo, I. (2010). Le Corps du roi. Esthétique de la tyrannie dans les tragédies de Sénèque. In Garelli, M.-H. & Visa-Ondarçuhu, V., *Corps en jeu de l'Antiquité à nos jours* (p. 41‑53). Rennes, France: Presses Universitaires de Rennes.

Toublet, C. (2010). Le corps comme signe. *Acta Fabula*, (vol. 15, n° 5). Consulté à l'adresse http://www.fabula.org/acta/document5916.php

Vaast, E. (2006). Les Incitations de Moscovici : à propos de La Psychanalyse, son image et son public. *Le Libellio d'Aegis*, *2*(n°3), 3‑10.

Vanpoulle, Y. (2013). Expérience vécue, intelligence motrice, phénoménologie et renouveaux paradigmatiques. *Movement & Sport Sciences*, *81*(3), 57‑66.

Vigarello, G. (2014). *Le Sentiment de soi, histoire de la perception du corps XVIe-XXe siècle*. Paris: Seuil.

Windisch, U. (1990). *Le Prêt-à-penser: les formes de la communication et de l'argumentation quotidiennes*. Lausanne (Suisse): L'âge d'homme.

Table des annexes

Annexe 1 Entretien 1 avec le Père Mathieu 80
Annexe 2 Entretien 2 avec le Père Marc 88
Annexe 3 Entretien 3 avec le Père Luc..... 96
Annexe 4 Entretien 4 avec le Père Jean..... 103
Annexe 5 Guide d'entretiens 115
Annexe 6 Formulaire : autorisation d'enregistrement et d'exploitation des données 117
Annexe 7 Déclaration anti-plagiat 118

Annexe 1
Entretien 1 avec le Père Mathieu

Ent1-TP01 : Depuis combien de temps êtes-vous prêtre ?

Depuis combien de temps je suis prêtre ? J'ai été ordonné prêtre en 50, 1950, 55 pardon. Ca me fera 60 ans de pres… de sacerdoce cette année

Ent1-TP02 : Et quelles études avez-vous faites ?

Je suis technicien, j'ai commencé par faire des études de mécanique, parce que j'ai été prêtre à 30 ans, à 24, 25 ans, mais à 30, donc y a toute une partie de ma vie, j'ai neuf ans de travail technique. Alors tu veux que je te précise, je suis mécanicien, mécanicien-tourneur-ajusteur. Tu connais pas ça !

Ent1-TP03 : Que-ce qui vous vient en tête quand on parle de surdité ?

Ma mère était dure d'oreille--- elle a été opérée à Lyon, ça l'avait beaucoup libérée, mais c'est sûr que la surdité, c'est très pénible pour le sourd mais aussi pour l'entourage, parce qu'il faut toujours faire répéter, on doit toujours répéter. *Qu'est-ce que vous avez dit* ? *Qui est-ce qui vient* ? Parce que le sourd ne repère pas bien

Ent1-TP04 : Si vous deviez définir la surdité, vous la définiriez comment ?

Alors matériellement ou physiquement c'est une difficulté pour entendre des sons, et socialement c'est une difficulté pour vivre une relation avec les gens qui entendent bien

Ent1-TP05 : Et dans la religion chrétienne, quelle définition alors de la surdité ?

Jésus a guéri des sourds, sourds et muets déjà. Euh, il paraît que ça va parfois ensemble. Le sourd, très sourd il n'entend pas donc il n'a pas accès au langage, n'ayant pas accès au langage, il est un peu muré en lui-même

Ent1-TP06 : Oui mais concernant la vision de la personne sourde dans la religion ?

(Silence) Est-ce qu'il y a une vision ? --- Je cherche--- et si je ne sais rien, je ne réponds rien--Il n'y a que* pour moi je n'ai que la référence de l'évangile hein--- Jésus guérissait et faisait entendre des sourds, d'accord ? --- Et dans l'église, il y a toujours eu un accueil des personnes handicapées hein. Parce qu'euh--- il y a l'esprit de compassion, et cette

compassion amène à* malheureusement je n'ai pas de références, je n'ai pas de nom à te donner

Ent1-TP07 : Est-ce que vous connaissez l'histoire des sourds ?

Par ma mère oui, qui était pas--- enfin, sourde mais comme on dit elle était dure d'oreille

Ent1-TP08 : Mais plus largement, l'histoire avec grand « H » des sourds, en France par exemple ?

Non, j'ai jamais eu l'idée de chercher

Ent1-TP09 Est-ce que vous avez eu à côtoyer des personnes sourdes dans l'exercice de votre métier (à part votre mère) ?

J'ai fait huit ans au, neuf ans au Bénin (long silence), c'est curieux je ne me souviens pas avoir rencontré des sourds. Alors je rencontre maintenant des sourds parce que je suis dans une maison qu'on appelle une résidence pour personne âgées donc ce sont des personnes moyenne d'âge 87 ans, et il y a beaucoup de personnes qui sont dures d'oreilles et qui sont appareillées tu vois--- et quand elles oublient leurs appareils, ben, *qu'est-ce que tu dis* ? Tu vois un petit peu--- mais c'est mon expérience actuelle quoi

Ent1-TP10 : Mais ça n'arrive qu'avec eux vous deviez échanger en langue des signes ?

Ah non

Ent1-TP11 : Vous avez souvent vu des sourds qui communiquaient en signes ?

Je connais dans un groupe d'étude biblique* nous avions une dame justement qui se préparait à passer des examens comme monitrice. Et maintenant je sais qu'elle est professeur, elle habite à 10 km d'ici ; elle est professeur pour enseigner à des personnes le langage des sourds

Ent1-TP12 : Et quand vous voyez des gens qui utilisent ce moyen de communication, ça vous dit ou fait quelque chose ?

Ah moi je suis* je suis plein d'admiration moi. Parce que pendant notre cours biblique qui avait lieu à N_ ville, c'est à 10 km d'ici--- ben tout ce qu'on disait* on était une bonne douzaine tu vois dans le groupe hein, et tout ce que je disais, ce que disaient les autres elle le traduisait pour elle-même, elle s'exerçait à s'imprégner de ce langage quoi. Alors moi je la voyais, ça m'a toujours impressionné parce que je la voyais toujours en train de faire

(accompagnement multimodal)---hein ! C'est impressionnant et je me demandais comment elle arriverait à un résultat. C'était* attends c'était avant* ça remonte à plus de 10 ans en arrière ça. Et je l'ai revue récemment parce que je dis la messe parfois là-bas dans son village. Donc je l'ai revue plusieurs fois et c'est comme ça que je sais qu'elle est prof éducatrice pour les personnes qui apprennent le langage. Donc elle a* ç'a bien marché hein

Ent1-TP13 : Certaines personnes pensent que cette communication constitue une langue à part entière et d'autres pensent que non ! Vous quel est votre avis ?

Je pense que la personne qui possède bien ce langage, c'est* pour moi c'est une vrai langue. Puisqu'il faut qu'elle puisse s'exprimer la personne, tout ce qu'elle ressent hein, ce qu'elle lit, ce qu'elle ent… hein

Ent1-TP14 : Mais est-ce que vous pensez que c'est nécessaire cette langue dans l'église ?

Dans l'église ?--- Moi je suis très impressionné à la télévision, il y a des émissions politiques je crois c'est le mercredi ou mardi après-midi, on est dans l'assemblée des députés et y a toujours un gars, c'est toujours le même d'ailleurs, qui à mesure des discours, des des échanges entre les députés, qui traduit tout en langage. Tu te rends compte ? C'est formidable pour les personnes qui ont des difficultés d'oreille de pouvoir* d'avoir accès à la vie politique du pays. Je trouve ça formidable

Ent1-TP15 : Justement, mais dans le cadre de la religion, pensez-vous que son utilisation soit une nécessité ?

Bien je crois que ça serait bien parce que les sourds viennent à l'église hein. Les prédications pourront être doublées effectivement par* si je donne l'exemple des politiques dans la chambre des députés, chambre nationale, c'est parce que je pense en même temps que l'église devrait avoir des traducteurs quoi par le langage des signes pour les personnes* parce que il y a des personnes qui vont à l'église mais qui n'entendent pas ce que dit le prêtre. Moi j'ai* là je suis enroué j'ai mal à la gorge mais j'ai une voix qui passe bien au micro mais malgré ça il y a des gens qui me disent *on vous a pas entendu* alors là tout de suite je veux dire il a un problème là parce que les autres entendent et lui il n'entend pas. Bon ben ça serait bien que que ce soit traduit

Ent1-TP16 : Pour quelles occasions ?

La messe du dimanche, les célébrations, toutes les célébrations liturgiques qui se déroulent à l'église quoi. Et puis des fois dans des réunions

Ent1-TP17 : Pourquoi ?

(Pas compris)

Ent1-TP18 : Pourquoi ces activités cibles ?

Tu vas à l'église toi ? Tu es chrétien ?--- Ben c'est bien ce qui se passe le dimanche à l'eucharistie quoi, il y a la lecture de la parole il y a l'eucharistie il y a la prédication quoi. Moi je pense que s'il y a des sourds dans l'assemblée, déjà qu'ils puissent entendre la parole de Dieu donc les lectures, qu'ils puissent bien entendre l'enseignement donné par le prêtre ce qui est une explication des lectures, et puis bon mieux participer à la prière

Ent1-TP19 : Concrètement, comment peut-on faire passer le message de la foi chrétienne aux personnes sourdes selon vous ?

Alors je connais une famille* j'étais curé à N_ ville avant il y a 15 ans. J'ai laissé N_ ville pour aller à N_ ville, mais j'ai été curé à N_ ville pendant 21 ans et il y avait une personne une famille qui s'appelle N_ personne, je connais pratiquement tous les membres de la famille et parmi eux il y a un sourd, et un vrai sourd qui s'est marié avec une sourde et il était à l'école de N_ Ville à côté de N_ Ville qui est une école pour les sourds, je pense que tu sais ça tu connais ? Tu as entendu parler. Bon donc ce garçon il a fait sa formation là, il a travaillé, il a fait du sport il était très fort sur (insaisissable) mètres tu vois, comme coureur handicapé, il a fait le championnat d'Europe--- donc tu vois il était* y avait la classe quoi. Et sa sœur chez qui je mangeais une fois par semaine elle me disait mais à l'époque il courait mais il courait dans N_ Ville [tʃuk tʃuk] (mime le bruit de courir) bon--- Weah. Ben Pour lui* ce garçon avait une vie normale tu vois--- il a eu accès* comme profession--- je pense qu'il avait une profession. Je sais pas si c'était pas dans dans la* comme tailleur d'ailleurs. La couture tu vois. Mais--- là je suis pas affirmatif là tu vois mais en sport là je suis au courant

Ent1-TP20 : Et le moyen pour faire passer le message de la foi ?

Oui c'est une famille croyante. Les les frères sœurs, ils sont tous chrétiens, assez pratiquants mêmes

Ent1-TP21 : Dans l'église, on oppose souvent la chair à l'esprit ou le corps à l'âme, pouvez-vous m'expliquer cette opposition ?

Moi je n'oppose pas moi

Ent1-TP22 : Ah oui ?

Moi, je n'oppose pas. Alors ça dépend de ce qu'on appelle la chair. Si c'est le langage de Paul dans les épîtres de Saint Paul, la chair ça désigne la manière de vivre dans le monde, avec les sentiments du monde, les coutumes du monde ; alors que vivre en esprit, c'est vivre selon l'enseignement de Jésus et selon ce que l'Esprit dicte dans notre cœur. Donc Paul nous dit *ne vivez pas selon la chair, mais vivez selon l'esprit en enfant de Dieu*, on appelle ça la vie nouvelle

Ent1-TP23 : Il n'y a pas d'opposition chair-esprit ?

Bien on commence par la chair parce que nous sommes d'abord des êtres--- Alors moi je pratique du sport, j'ai toujours fait du sport, j'ai fait à 18-19 ans* j'ai fait un brevet de moniteur d'éducation physique et sportive tu vois. Mon père était dans le sport, voilà c'est un peu familial. Donc pour moi le corps et l'esprit ça va ensemble. Et d'ailleurs dans l'église il y a cette formule, je crois qu'elle est du Pape Pie XI, *une âme saine dans un corps sain*. Tu connais ça ? Une âme saine S-A-I-N-E dans un corps sain S-A-I-N. Un corps sain c'est déjà un corps qui est maîtrisé par la pensée par notre esprit quoi, par notre âme

Ent1-TP24 : Ça n'empêche pas la conception de la chair ou du corps comme source de péché par exemple

Ben c'est toute l'aventure de la vie hein. C'est toute l'aventure de la vie parce que je vais me laisser aller à aux tendances--- comment faut les appeler ? Aux passions, on va dire aux passions hein, on va parler des passions--- Moi je me suis posé la question par rapport à Jésus. Jésus avait un vrai corps d'homme, une sexualité d'homme, un cœur avec des sentiments humains donc rempli d'affectivité. Et quand je me pose ces questions, je dis ben la tentation au désert a porté également sur la maîtrise de soi. Jésus a eu à faire un choix, à mettre au clair conformément à la volonté de Dieu, de Dieu Père, sa relation avec les hommes et avec les femmes. Donc pour moi Jésus, parce qu'il est rempli de l'Esprit saint--- il a vu clair dans la signification du corps et du cœur, et il est resté dans toutes ses démarches, dans toutes ses relations, fidèle à la volonté du Père, ce qui veut dire, il a appris le respect de l'homme et de la femme

Ent1-TP25 : Au regard de cela quelle place a-t-on pu donner à la langue des signes, elle qui est plus corporelle ?

Oui ben ça c'est un langage par* sensible, visible quoi. (Long silence) Pour moi ce n'est qu'un langage, le langage des signes. Donc il doit être capable, ce langage de traduire aussi ce qui est de l'ordre de la moralité. Bon je rencontre une fille, elle est agréable, je peux désirer coucher avec elle, ou bien je dis *c'est un enfant de Dieu, je la respecte, je ne sais pas ce que Dieu attend d'elle etc., donc je la respecte*. Mais ça ça peut se traduire en signes aussi je suppose. Je sais pas j'imagine. Est-ce que je peux en langage des signes dire *je choisis de respecter la femme, malgré mes désirs, mes pulsions sexuelles* ? Pour moi, je dis oui. Parce qu'un sourd doit pouvoir communiquer avec son père, sa mère, ses frères et ses sœurs

Ent1-TP26 : Quels impacts de la conception corps-âme sur l'utilisation de la langue des signes dans l'église ?

La question que tu me poses c'est voir si l'église utilise ce langage des signes pour exprimer la spiritualité, la moralité ? Si le langage des signes c'est juste pour dire *j'ai faim* ou *je veux dormir*, c'est superficiel. Ou bien *j'ai mal à la tête, aux pieds* tu vois ça reste superficiel. Mais le langage des signes, je pense qu'il est amené à se perfectionner, à s'approfondir, et à rejoindre tout ce qui fait, tout ce qui constitue notre humanité

Ent1-TP27 : Il paraît que cette langue est peu présente dans l'espace religieux, qu'est-ce qui expliquerait cette absence ?

J'ai presque envie de passer un coup de téléphone à mon amie qui est à 15 km d'ici pour lui poser la question. Parce que* elle a* quand nous étions en cours biblique, donc on parlait, donc de la bible, on parlait du sens de l'Ecriture, on parlait des problèmes des uns et des autres, et tout ça, elle le* comment dire, elle le faisait entrer en elle par le langage des signes, donc moi j'ai pas j'ai jamais vu de limites à* je cherche son prénom, mais j'ai son adresse là . J'ai jamais vu de limites à son langage par rapport à tout ce que nous échangions, et on était quand même sur le terrain de la spiritualité, de la foi donc c'est difficile tout ça

Ent1-TP28 : On pouvait entendre des abbés soutenir, au profit de la parole vocale que : « la langue des signes ne permet pas le développement de l'esprit » ni « de parler de Dieu » qu'en pensez-vous ?

Tu as entendu ça toi ? Tu permets qu'on passe un coup de fil à mon amie-là ? Je suis sûr qu'elle ne sera pas d'accord là hein. C'est pas vrai. Même il me semble que y a des messes à la télévision qui ont été accompagnées par un traducteur quoi en langage des signes, et quand il parlait de Dieu, autant que je me souvienne, il faisait comme ça (accompagnement multimodal) hein. Celui qui est en haut quoi

Ent1-TP29 : Pensez-vous qu'une personne sourde peut devenir prêtre ?

(Long silence) Alors pour devenir prêtre il faut qu'on ait une intégrité physique. Intégrité ça veut dire qu'au niveau des sens, on ait une constitution normale, au niveau de la sexualité qu'on ait une constitution normale ; si je suis eunuque, je ne peux pas devenir prêtre. Si je suis sourd, est-ce que je peux devenir prêtre ? (long silence) Il y a des prêtres qui accompagnent les sourds, donc qui connaissent le langage des signes, mais je dis ça parce que je l'ai vu à la télévision. Tu sais la messe de dimanche, il y a eu* y a toutes sortes de milieu quoi, aujourd'hui c'était les jeunes de quartiers difficiles bon, mais y a eu des messes pour des malades, différentes maladies, et des messes pour les sourds. Y a une association chrétienne pour les sourds. Je ne sais comment elle s'appelle. Il doit en avoir hein… ça existe. Alors y a certainement des prêtres qui n'étaient pas sourds avant mais qui ont appris le langage des sourds pour pouvoir communiquer avec les sourds. J'étais en relation quand j'étais curé en banlieue de N_ ville y avait une religieuse qui accompagnait les handicapés dans un village. C'était une institution, il y avait une section d'enfants, c'étaient des enfants handicapés

Ent1-TP30 : Sinon une personne sourde, née sourde ne peut pas devenir prêtre ?

Non je ne crois pas. Je ne crois pas parce que la vocation, la fonction des prêtres, c'est l'enseignement aussi. Parmi y a la prière, la liturgie et l'enseignement. Et pour enseigner, il faut pouvoir communiquer avec le langage des gens quoi

Ent1-TP31 : Concernant la situation des sourds dans l'église, si vous aviez la possibilité de changer quelque chose, que feriez-vous ?

De changer quelque chose ? Je crois qu'actuellement, je commencerai par voir ce qui existe, voir ce qui existe et si y avait des choses à* je suis pas évêque hein. Disons que c'est un peu la fonction des évêques de répondre aux besoins de peuple de Dieu quoi. Mais actuellement les prêtres y en a dans toutes sortes de ministère. Pourquoi y en* dans la mesure où* je crois que le ministère c'est une réponse aux besoins du peuple, donc il faut des prêtres pour célébrer l'eucharistie, parce que le peuple a besoin, le peuple a faim, il a

besoin de recevoir le corps du Christ pour se nourrir spirituellement, il a besoin qu'on lui explique la parole ; si dans le peuple de Dieu, il y a des sourds, il faut obligatoirement qu'il y ait des prêtres et puis des religieuses, peut-être des laïcs aussi, qui se rendent capables de transmettre la parole de Dieu, de faire connaître Jésus Christ aux personnes sourdes pour qu'elles aient accès à la foi, donc au salut par la foi

Ent1-TP32 : Et si vous étiez évêque ou si vous deviez conseiller votre évêque de changements ?

Je suis pas évêque mais* je ne suis pas en situation d'ailleurs ; ben, si dans une réunion, l'évêque nous posait la question, moi je dirais ce que je viens de dire là. Est-ce qu'il y a dans le peuple de Dieu, dans des paroisses, est-ce qu'on s'est préoccupé de la présence ou de l'absence des sourds ? Mais si y a une présence, la première étape ça serait d'analyser le terrain, de voir s'il y a des personnes, si ces personnes sont pas en manque, parce qu'elles n'ont pas la personne pour leur parler dans leur langage ; en ce moment-là il faut effectivement qu'il y ait des serviteurs de Dieu dans l'église et de la parole de Dieu quoi. Puis après le langage* Moi quand je suis allé au Bénin, j'ai étudié une langue. [a lafja wɛ lafia] vous connaissez ? La santé. Si je dis [in wena a lafja] ça veut dire *est-ce que tu as la santé ?* Et tu dois me répondre [ehɛ: ma wena a lafja] (rire tous les deux) Bon j'ai appris un peu mais j'ai jamais réussi à parler, j'ai pu célébrer l'eucharistie en langue ; tous les jours, je dis le Notre Père en langue africaine

Ent1-TP33 : Y aurait-il d'autres choses qui vous tiennent à cœur que vous voudrez mentionner ?

Non mais je vois ta préoccupation, ton orientation ; ce qui est sûr, c'est que l'église doit être capable d'apporter la parole de Dieu à tous les hommes, donc dans toutes les langues et les sourds, les muets font partie de l'humanité, donc il faut que nous puissions parler leur langue. C'est une obligation ça. Et si un jour l'évêque il parle de ça je vais* au Bénin, l'évêque la première chose qu'il m'a dite, il m'a dit *apprends les salutations*. C'était encore un évêque français à l'époque

Annexe 2
Entretien 2 avec le Père Marc

Ent2-TP01 : Depuis combien de temps êtes-vous prêtre ?

Alors, moi c'est la septième année que je suis prêtre, euh---je te structure un peu comment ça se passe ? Enfin euh l'histoire ou* ?

Ent2-TP02 : Ouais déjà l'expérience de sept ans c'est*

Oui c'est ça, oui l'expérience. Euh donc j'ai été ordonné en 2008, pendant quatre ans j'étais prêtre en paroisse à N_ ville ; il y a presque quatre années je suis arrivé ici. Les deux expériences sont assez complémentaires mais très différentes l'une de l'autre. La première ce sont c'était plutôt l'avantage des familles, des jeunes familles avec des enfants, et puis des grands-parents, donc tout ce qui était jeunes, étudiants, jeunes pro y avait pas trop, quasiment pas, et puis ici c'est le contraire.

Ent2-TP03 : Et quelles études avez-vous faites ?

Alors moi j'étais étudiant ouais, j'ai fait des études, je suis ingénieur en électricité, et puis aussi les études du séminaire, la philosophie, la théologie

Ent2-TP04 : Quand on parle de surdité vous entendez quoi ? Qu'est-ce qui vous vient en esprit ?

La surdité, alors y a la surdité physique, peut y avoir aussi la surdité mentale (rire), ben toi tu penses que c'est plutôt le--- le physique enfin

Ent2-TP05 : Les deux, qu'est-ce qui vous vient spontanément en esprit ?

Donc la surdité, ce sont les sourds, enfin pour moi c'est--- ceux qui ne peuvent pas entendre ou mal entendre, euh donc je pense tout de suite un peu à mes grands-parents, enfin maintenant je n'ai plus que ma grand-mère ; personne un peu âgée qui--- dont l'efficacité auditive diminue ; en deuxième lieu ce sont davantage les personnes qui sont sourdes depuis enfin depuis enfin y a longtemps ou depuis toujours et qui portent ce handicap et qui communiquent davantage avec le langage des signes, si j'ai bien compris, enfin c'est bien ça. Ben avec les personnes âgées, il faut parler plus fort quoi, c'est pas le même langage (rire). Donc ça c'est le premier aspect et puis moi je voyais aussi la surdité

comm comme être aussi euh--- hermétique, à ce que l'on ne veut pas entendre, on dit qu'*il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre.* Ou alors je pense à cela dans nos propres vies, dans ma propre vie, et puis peut-être en particulier aussi, l'appel de Dieu où des fois ben, on se voile un peu le--- la face et on* et du coup, enfin on se voile la face, on se bouche un peu les oreilles pour ne pas entendre des choses qui pourraient nous remettre en question ou nous déranger, notamment le sens ou la présence de Dieu

Ent2-TP06 : Ça serait plutôt la vision dans la religion ça ?

Ben enfin, oui enfin pas forcement dans la religion, tu vois ce remettre en cause c'est pas spécifique à la religion mais…dans le quotidien

Ent2-TP07 : Mais dans la religion quelle définition donne-t-on à la surdité ?

Ah la définition de la surdité ? Non ben enfin, si ça apparait dans la bible. Et donc, on peut l'interpréter aussi ; donc Jésus euh--- notamment Jésus guérit pas mal de personnes et notamment des sourds, et ce qui est symbole aussi de cette réadaptation ou peut-être réconciliation de la personne isolée du fait de son handicap avec le reste du monde. Donc guérir de cela c'est être réintégré, dans la vie, dans la vie de l'église, la famille, dans la vie tout court

Ent2-TP08 : Et la personne sourde, comment la définiriez-vous ?

La personne ?

Ent2-TP09 : Ouais !

La personne sourde ? Ben--- c'est une personne (rire tous les deux). C'est une personne avec une faiblesse ouais

Ent2-TP10 : Est-ce que vous connaissez l'histoire des sourds ?

C'est quoi l'histoire des sourds ?

Ent2-TP11 : L'histoire en général des sourds, par exemple en France ?

Non non, je ne connais pas grand-chose

Ent2-TP12 : Est-ce que dans l'exercice de votre métier, vous avez de temps en temps des contacts avec des sourds ?

Moi j'ai jamais été confronté à cela, j'ai jamais eu de contact avec des sourds, euh--- c'est pour ça je te disais dans mon mail--- y a un service dans le diocèse qui sera davantage en contact avec cela. Ici, nous on a un groupe qui s'appelle *joie d'évangile*, c'est plutôt des personnes handicap--- porteuses d'un handicap physique, mentale, mais--- je crois pas qu'il y ait des sourds. Après l'expérience que j'ai, c'est quand j'étais séminariste, j'ai eu une expérience à l'étranger et j'ai accompagné un peu un prêtre qui célébrait la messe pour les sourds, les sourds-muets, et--- donc en même temps qu'il célébrait ben--- il parlait en langage des signes. Bref, c'est le seul aperçu que j'ai eu

Ent2-TP13 : Mais ça vous arrive de voir de temps en temps des personnes sourdes communiquer ?

Non

Ent2-TP14 : Non ?

Non

Ent2-TP15 : Même à la télé par exemple ?

Ah ! Euh--- personnellement, je dirais non (rire), euh oui ben à la télé--- plutôt cinéma mais--- mais--- non j'ai rarement vu--- enfin, en passant, j'ai pu apercevoir mais pas plus

Ent2-TP16 : Parce que justement cette communication, ce moyen de communication, certains pensent que c'est une vraie langue, une langue à part entière et d'autres pensent que non, quel est vous votre avis ?

Pour moi c'est c'est une langue hein, c'est une vraie langue, c'est un langage ouais. Ben c'est ce qui m'expliquait ce prêtre-là qui célébrait la messe pour les sourds, sourds-muets, et--- il parlait en même que* il parlait avec les mains, mais il me disait enfin, c'est un vrai langage et--- ce que moi j'ai pu apercevoir c'est que même les sourds, à la messe, ils font euh--- ils chuchotent (rire tous les deux). Ils se tournaient vers leurs voisins ils leur parlent et puis--- y en a qui les reprennent (rire) enfin pour moi c'est un langage

Ent2-TP17 : Mais est-ce que vous pensez que ce langage soit nécessaire dans l'église ?

Dans l'église ? Ben, moi je crois que oui, après les demandes, je ne sais pas s'il y en a beaucoup, euh--- je sais pas

Ent2-TP18 : Quelles occasions conviendraient ?

Ben euh par exemple l'autre jour y a eu, y a eu quelques sourds-muets qui sont venus à la messe, et donc ils sont venus avec leur traducteur. Euh--- donc tout ce qu'on pouvait dire les prêtres ou les lectures, les lecteurs ainsi de suite, il les traduisait en direct. Euh donc je dirais c'est pas indispensable que qu'on doive parler le langage des sourds, mais euh--- parce qu'il y avoir des interprètes, ensuite euh c'est sûr que si--- si c'est un groupe important il peut y avoir une pastorale qui leur soit propre. En tout cas jusqu'à aujourd'hui moi j'ai jamais entendu une grande demande hein. Mais je suis pas au courant de tout

Ent2-TP19 : Mais ne serait-ce que les individualités, quels moyens concrets pour faire passer le message de la foi chrétienne aux sourds ?

Ben je ne sais pas. Je n'ai pas d'expérience

Ent2-TP20 : Il y a souvent distinction dans l'église entre corps et âme ou esprit et chair, pouvez-vous m'expliquer plus cela ?

La distinction entre le corps et l'âme ! (rire) Ben ce sont deux choses différentes mais qui sont liées les--- l'une à l'autre. L'âme est créée depuis toujours par Dieu, euh--- c'est la présence de Dieu en nous, et puis euh à notre naissance ben on prend un corps. Euh--- après le corps c'est plus qu'une enveloppe de l'âme, et c'est ce qui nous permet, je dirais corps et âme d'aimer, ce qui nous permet corps et âme de nous rapprocher de Dieu, euh de servir Dieu, de servir les autres. Euh et puis à la mort, l'âme monte auprès de Dieu au ciel, et puis--- et puis le corps ben il se dégrade puisqu'il est corruptible et donc--- il n'y a pas* ils n'ont pas la même valeur, mais les deux sont importants, par notre corps on peut glorifier Dieu, par notre corps on peut euh, on peut servir, on peut aimer, on peut faire le bien comme le mal ; et donc c'est important de prendre soin de notre cœu… de notre corps parce qu'on peut faire de belles choses avec et c'est important aussi de prendre soin de notre corps parce que, de la même manière que Jésus ressuscite, euh on va accueillir à nouveau notre corps à la résurrection ; voilà, mais il passe par des phases plus ou moins douloureuses, il passe souvent par l'enfantement jusqu'à la mort (rire), enfin tu vois c'est pas tout temps facile mais de belles choses aussi, corps que l'on retrouvera, un corps glorieux

Ent2-TP21 : D'un autre point de vue, n'y a-t-il pas dévalorisation du corps par rapport à l'âme, ou la chair par rapport à l'esprit ?

Oui il y a ça, euh--- l'esprit et la chair, l'esprit conduit à la vie et la chair à la mort ; euh--- je dirais l'essentiel, c'est l'âme, euh--- je disais tout à l'heure le corps ça sert à glorifier Dieu, mais comme l'âme et comme le corps, ben on peut s'en servir à d'autres choses, alors je dirais le---ouais je sais pas, je suis pas un prof de la philo--- mais--- je sais plus ce que je voulais dire (rire), rappelle ta question s'il te plait

Ent2-TP22 : On parlait du fait que la chair soit dévalorisée parce que conduisant au péché

Oui il fallait il faut mortifier son corps ainsi de suite euh--- oui parce que--- on a--- c'est vrai qu'on a le--- enfin c'est vrai, on dit souvent que le corps enfin la chair conduit au péché mais--- Jésus nous rappelle le péché il vient pas du corps il vient de ce qui sort du cœur de l'âm… du cœur de l'homme. Et donc l'intention première je dirais vient du cœur, de l'âme et--- qui se concrétise ou je dirais qui s'incarne dans le réel enfin dans le réel (rire) dans la vie quotidienne à travers notre corps. Et ouais bien sûr il faut peut-être lutter contre ce qui peut nous faire tomber parce que c'est de l'apparence et on est plutôt sensible à cela, mais derrière, l'origine, la racine du mal c'est davantage le cœur donc l'âme

Ent2-TP23 : Mais est-ce qu'au regard de cela il a pu y avoir des impacts sur le langage des signes qui est beaucoup plus corporel ?

Euh on prie avec son corps, alors le langage des signes euh--- moi je suis pas un pro donc je sais pas trop mais, mais (long silence) euh--- en tout cas je dirai le corps, le langage des signes ok mais le corps je dirais déjà en lui-même est déjà un langage, de la même manière que euh--- enfin on fait des choses avec son corps mais je peux prier aussi avec mon corps. Donc c'est pas en étant allongé dans mon lit que euh--- ou en faisant je sais pas quoi que--- la prière sera toujours la même, mais c'est dire que la démarche du cœur se traduit aussi dans la démarche du corps, ça veut dire que euh--- que je peux euh--- concrétiser ce que j'ai au fond de moi à travers mon corps. Euh bon ben voilà, y a différentes positions pour prier, on peut être prostré, on peut se mettre debout, on peut se mettre à genoux on peut se mettre assis euh s'agenouiller euh toutes ces choses-là, c'est un--- un média peut-être un moyen pour prier et donc pour vivre les choses, du coup ben, le langage des signes, ben de fois il faut pas faire grand discours il faut juste se poser, faire silence je sais pas quoi, et je pense que--- en soi c'est déjà un langage, après le langage des signes pour les sourds-muets, je je sais moins

Ent2-TP24 : Il semble que ce langage des signes n'est pas assez présent dans l'église

Euh--- ouais. Peut-être oui, mais il faut faut éduquer et rééduquer parce qu'on oublie ou parce qu'on n'a pas appris et--- ouais. Mais il y a différentes, je dirais même différentes fêtes où---ben déjà différentes (insaisissable) où on voit des situations notamment dans l'évangile où on fête des choses on prit avec son corps ; Jésus ou d'autres personnes quand ils viennent s'agenouiller devant lui, ou quand Jésus a prié ou quand ceci cela. Euh--- il y a eu cet aspect-là, et puis je dirais euh il y a différentes fêtes dans l'année qui nous invitent à--- à reprendre conscience de l'importance de notre corps et c'est aussi différents moyens qu'on peut mettre en œuvre pour déployer les différents langages de notre corps pour prier. Tu vois ici (dans la paroisse locale) pendant la messe, on prend un temps alors on peut s'agenouiller, il y a un tapis, des choses comme ça, euh--- notamment la semaine sainte ou à différentes occasions, il y a un temps qui est proposé noir sur blanc, pour dire ben en ce moment quand on dit ceci ou cela on peut s'agenouiller pour montrer notre respect, pour montrer notre petitesse, pour montrer que Dieu est notre créateur ainsi de suite. Et donc euh--- tu vois se mettre à genoux ou par exemple les prêtres quand ils sont ordonnés ils sont donc tout allongés, tu vois différentes choses comme ça, différents moyens qui nous rappellent soit consciemment ou soit inconsciemment qu'on est à l'écoute et surtout on est acteur de ce que l'on vit

Ent2-TP25 : C'est alors soit un corps sacré, soit un corps banal ?

Alors, le corps est sacré oui, parce que, parce qu'on a été créé euh--- parce que c'est Dieu qui nous a créés, et que--- ben même s'il est un peu cabossé ou mal en point, il a de l'importance, parce que c'est Dieu qui nous l'a offert on pourrait dire ; et puis euh, il y a un côté sacré, mais il ne faut pas non plus je dirais l'idolâtrer, euh--- bon tomber dans je dirais dans un excès opposé qui serait d'idolâtrer le corps en disant ben il n'y a que ça qui compte euh, euh--- en oubliant l'essentiel, que c'est donné par Dieu et que l'essentiel c'est Dieu c'est pas nous

Ent2-TP26 : Est-ce une vision plutôt récente ou* ? Parce qu'on pouvait entendre dans le passé des abbés soutenir que le langage des signes ne permet pas de développer l'esprit ni de parler de Dieu.

Ah oui ? Ah ça je sais pas (rire). Bon on est passé par une période où euh--- comme tu disais tout à l'heure, la chair c'était ce qui nous conduisait au péché donc il fallait se mortifier ainsi de suite ainsi de suite ; euh le curé d'Ars a notamment pas mal fait ça, euh plus tard il avouera *j'ai fait des erreurs* (rire), bon voilà, après--- ben je sais pas ce qui se

passe dans la tête d'une personne qui peut pas parler, moi je--- je sais pas, mais je pense que même à travers ce qu'on peut voir ou même à travers le toucher on peut--- on peut louer Dieu, on peut rendre grâce, on peut avoir des sentiments et même si on s'exprime pas de la même manière les uns les autres, il peut y avoir de belles choses de vécu

Ent2-TP27 : Est-ce que vous pensez qu'une personne sourde peut devenir prêtre ?

Je sais pas. En fait euh--- je crois pas il me semble pas. Euh--- pour être prêtre il faut avoir un certain nombre de facultés, euh et ensuite ben--- par exemple une personne qui aurait pas de bras, il pourrait pas être prêtre, parce qu'à travers les mains, il* enfin on transmet quelque chose, on transmet l'esprit de Dieu, et--- voilà donc, moi je trouve c'est important ensuite, enfin c'est important ouais il me semble c'est essentiel, et ensuite une personne qui ne puisse pas parler, je sais pas. Ouais il--- y aura quelque chose de (insaisissable) quelque part (rire)

Ent2-TP28 : Est-ce à dire que le prêtre c'est d'abord des critères de corps ou de physique qui entrent en jeu ?

Euh--- ben qui entrent en jeu ouais. Oui oui ! Euh disons que--- ben je suis pas un prêtre aphone ouais je sais pas, euh disons qu'il faut avoir certaines spécificités, enfin spécificité euh (long silence) peut-être compétences ou--- aptitudes voilà c'est ça le mot c'est aptitude. Il faut avoir certaines aptitudes, euh après c'est sûr qu'avec l'âge on peut perdre certaines aptitudes, euh ou après un accident ou je sais pas quoi, euh ben si demain je tombe dans le coma ben je suis toujours prêtre mais je peux pas exercer ma fonction de prêtre. Euh par contre, il faut avoir sa tête (rire tous les deux) quand même. Euh le fait d'être aphone, je sais pas ; je pense qu'il doit avoir un truc écrit quelque part mais je sais pas

Ent2-TP29 : Alors si vous deviez changer quelque chose dans la situation des sourds dans l'Eglise, que feriez-vous ?

Je sais pas. Au fait je (insaisissable) je connais pas trop donc (long silence). Bon je dirais les sourds c'est--- je dirais une spécificité parmi tant d'autres, mais des fois on est toujours invité à vivre l'accueil, à accueillir ce qui est différent de moi, ben ça c'est l'évangile de dimanche dernier, euh--- c'est accueillir celui qui est différent euh--- ouais tout simplement. (Long silence) Donc plutôt progresser ; et après pour eux spécifiquement, euh je sais pas (rire) je sais pas

Ent2-TP30 : Ok ! c'est en gros ce dont je voulais qu'on parle, je sais pas si vous avez autre chose à ajouter.

Euh--- non pas spécialement. Ce que moi je peux te dire, c'est que si y a des besoins qui se font sentir, euh tu vois quelque chose qui, soi… ouais enfin des besoins qui se font sentir, euh--- l'évêque euh--- confie euh confie cette mission particulière à des personnes et puis notamment aussi à un prêtre en général ; euh et donc ben voilà, par exemple euh on essaie d'être attentif à tout l'homme, à tous les hommes, donc y a une mission qui est davantage sur--- ben la pastorale de la santé, ce qu'on appelle, tout type de maladie qui peut atteindre l'homme, comment est-ce qu'on l'accompagne etc., et donc y a un groupe qui travaille là-dessus et puis qui font des projets, et puis qui vont à la rencontre des personnes qui accompagnent et puis en général, c'est chapeauté par un prêtre aussi ; tu vois l'exemple que je t'ai donné sur le prêtre là où j'étais à l'étranger aux Etats-Unis, il--- depuis il avait été mandaté par son évêque pour assurer euh accompagner la pastorale des sourds-muets. Donc, il y avait une équipe existante et puis lui il disait ben *je peux pas tout faire j'ai d'autres missions*, il était prof au séminaire mais du coup, il accompagnait ce groupe et notamment pour célébrer les sacrements et faire d'autres rencontres aussi. Donc tu vois si y a--- y a quelque chose d'important qui qui existe et qui en demande, on essaie de s'adapter. Du coup ce prêtre-là il avait appris le langage des signes spécialement parce qu'il exerçait cette mission-là

Ent2-TP31 : Et pour des confessions par exemple, tous les sourds allaient chez la même personne*

Euh oui. Après c'est possible d'avoir un interprète

Ent2-TP32 : Pour les confessions ?

Oui, mais l'interprète est tenu au secret aussi hein. Mais c'est, mais y a--- enfin moi j'ai jamais eu quelque chose hein (rire) ; mais après je sais que y a cette possibilité-là qui existe

Annexe 3
Entretien 3 avec le Père Luc

Ent3-TP01 : Depuis quand êtes-vous prêtre ?

1959 (long silence) je suis un vieux hein (rire tous les deux)

Ent3-TP02 : Et quelles études avez-vous faites ?

J'ai fait différentes études hein. J'ai fait les études secondaires comme vous vous avez fait sans doute, dans un petit séminaire, ensuite j'ai fait--- on appelle ça le noviciat--- je suis religieux hein. Ensuite j'ai fait trois, deux ans de philosophie, un peu de théologie avant d'aller au service militaire puisqu'en France, on fait son service mili…à l'époque on faisait son service militaire pendant près de deux ans, ensuite j'ai fait mes études de théologie à Rome et ensuite j'ai fait une année de stage en France avant de* un peu une année de formation quand même. J'étais prêtre j'avais pas encore tout à fait fini mes études, j'ai fini mes études en 60

Ent3-TP03 : Quand on parle de surdité, qu'est-ce que vous entendez ?

Ben moi je pense d'abord à ma famille. Mon père a terminé sa vie avec un appareil, j'ai un frère qui--- qui a des problèmes aussi de surdité et j'avais une cousine qui était très sourde qui avait été opérée--- et elle à la fin de sa vie* elle avait été très sourde quand j'étais jeune, et on a trouvé un médecin qui s'appelle Portman qui est assez connu dans la surdité en France à Bordeaux et qui l'a opérée et c'était pour elle une libération. Donc c'est des souvenirs que j'ai comme ça, je me rappelle que quand j'étais tout petit, donc ma cousine donc qui était plus âgée que moi s'est mariée et a eu des filles en premier et ç'a été un drame quand sa fille s'est aperçue que sa maman n'entendait pas. Elle a pleuré, elle voulait le cacher. La surdité on la cachait à l'époque. Car c'était un handicap, c'était un*

Ent3-TP04 : Comment vous définiriez la surdité ?

Et ben c'est un obstacle à la communication hein (long silence) ouais

Ent3-TP05 : Et est-ce que dans le contexte de la religion, il y a une définition particulière donnée à la surdité ?

Je sais pas. Ben on peut être sourd vis-à-vis ben de Dieu aussi non ? Attends vous connaissez pas un peu la religion catholique non ?

Ent3-TP06 : Un peu oui !

Dans les évangiles, Jésus rencontre des sourds-muets hein. Et vous avez la symbolique quand même, des miracles, il faut peut-être pas s'arrêter au miracle en lui-même, il y a une symbolique. On a besoin d'être guéri, physiquement peut-être de la surdité mais aussi de--- de ce que ça représente hein

Ent3-TP07 : La guérison serait alors non pour le physique mais* ?

C'est pour les deux je pense. Et dans l'évangile, Jésus quand il guérit, par exemple les lépreux, il leur dit allez voir les prêtres, parce que la lèpre isolait davantage hein. Et les prêtres les remettaient dans le social, dans la communauté sociale

Ent3-TP08 : Est-ce que vous connaissez l'histoire des sourds ?

Et ben, j'ai--- (rire) c'est pas une histoire parce que j'avais, on m'avait demandé de suivre un groupe de sourds, mais c'était plutôt des gens qui étaient devenus sourds, c'est la fraternité des sourds, c'était un groupe qu'il y avait sur N_ ville, et celui qui s'occupait là, le prêtre qui s'occupait des handicapés sensoriels, il avait pensé que je devrais qu'on devrait s'occuper aussi des enfants. J'ai l'impression qu'on avait oublié qu'il y avait des enfants qui--- qui ne pouv… qui n'entendaient pas le catéchisme ; et donc il m'a demandé, plus ou moins il m'a plus ou moins imposé de faire partie de l'équipe qui allait s'occuper un peu des sourds sensoriels sur le diocèse. Alors je me suis dit tiens, si je dois faire ça il faut que je me forme quand même hein, pour m'improviser han ! Les sourds, les gens devenus sourds, ça se passait assez bien parce que, on faisait on mettait des textes par des projecteurs donc ils savent lire voilà, ils savent déjà lire, ils savent--- euh ils avaient déjà eu une certaine formation, et--- et là je suis allé voir un prêtre à N_ ville qui était un peu un spécialiste pour les enfants, et il m'avait dit qu'il fallait au moins deux ans pour apprendre le langage des sourds ; et donc à l'époque j'ai demandé (rire) j'ai demandé au professeur est-ce que est-ce que je m'engage dès maintenant et lui il avait une autre idée pour, sur mon avenir et bon--- ce qui fait que là j'ai pas poussé. Alors ce prêtre-là qui s'était beaucoup occupé des sourds, il disait que c'était un handicap que les parents cachaient et ç'a été et ç'a été un grand handicap pour le langage des sourds. Et lui il disait que naturellement, on parle avec ses gestes, et que--- il fallait être pour quoi, le langage des

sourds. Je sais pas vous êtes un peu au courant de ça, le langage des sourds par rapport au*. Et donc je crois que maintenant, c'est reconnu un peu dans la société française que--- qu'on peut avoir ce langage des sourds et ils lisent sur les lèvres et--- je crois qu'on a fait un grand progrès à mon avis pour insérer les handicapés dans notre société, tandis qu'autrefois on les cachait

Ent3-TP09 : Mais est-ce que vous avez particulièrement eu des contacts directs avec personnes sourdes ?

Ben oui. Tout à l'heure je vous disais ma famille hein par exemple

Ent3-TP10 : Et comment communiquiez-vous ?

Ben (rire), mon frère il a l'appareil hein. Mon père l'avait aussi. Mais c'est sûr que pour moi c'est un peu difficile à l'hôpital (il travaille à l'hôpital), pour ceux qui n'entendent pas bien, alors, je--- vaut mieux avoir un intermédiaire quoi

Ent3-TP11 : Et avec votre cousine alors ?

Mais là, elle disait oui mais elle reconnaissait jamais qu'elle aurait pas entendu. Il y a beaucoup de trucs aujourd'hui, et ben si vous étudiez ces problèmes-là je pense qu'il y a beaucoup de* derrière il y a toute une--- tout un mental là

Ent3-TP12 : Qu'est-ce que ça vous dit quand vous voyez des sourds qui communiquent avec les gestes ?

Ben, moi je suis content hein. Je trouve que c'est vraiment une…une réussite que d'avoir inventé ça, puis d'avoir surmonté tous les obstacles qu'il a pu y avoir. Et je vois que du point de vue religieux par exemple, il y a des messes avec des gens qui* il y a des prêtres mêmes qui se sont initiés pour prêcher avec des gestes (insaisissable). Moi mon frère il est assez bien engagé au niveau religieux hein pour des rencontres, il y a des religieuses aussi qui ont beaucoup travaillé pour ça. Par exemple aussi il y a--- je me rappelle à l'époque, on avait beaucoup travaillé pour que les sourds puissent mettre--- brancher leurs appareils à l'église, donc tu vois, au cœur de (insaisissable), les sourds peuvent aller et brancher leurs appareils

Ent3-TP13 : Pour la communication avec les gestes, il y a certaines personnes qui pensent que c'est une vraie langue à part entière et d'autres pensent que non ! Vous, quel est votre avis ?

Pour moi il faut distinguer les sourds de naissance et ceux qui deviennent sourds. C'est deux choses différentes. Il faudra toujours pour les sourds qui deviennent sourds avoir un appareillage, tandis que les sourds-là qui sont initiés, ils lisent sur les lèvres, ils ont des gestes qui--- qui sont assez parlants hein. Au fond--- quand on parle de Dieu, ils font la main comme ça là (accompagnement multimodal) hein, quand on parle de la terre* j'ai l'impression qu'on doit y arriver assez simplement, c'est assez naturel. D'ailleurs les animaux, ils échangent entre eux hein, par des gestes (rire) mais je crois que certains arrivent hein je pense

Ent3-TP14 : Pensez-vous nécessaire l'utilisation de cette langue des signes dans l'église ?

Ah ben y a pas de problème oui (long silence)

Ent3-TP15 : Pour quelles occasions par exemple ?

Ben à toutes les occasions hein ; pourvu qu'il y ait des sourds dans l'assemblée. Faut pas les exclure hein, c'est ça qui est dangereux dans nos sociétés, c'est d'exclure certaines personnes ; ils ont des droits comme tout le monde, ils ont droit d'avoir--- de recevoir une éducation, de recevoir une formation religieuse enfin--- ils devraient avoir tous les droits

Ent3-TP16 : Quel serait pour vous le moyen adéquat pour faire passer le message de la foi chrétienne aux personnes sourdes ?

Ah moi je crois qu'il faudrait--- comme je vous l'ai dit hein, quand on m'avait demandé de--- d'être aumônier des sourds, j'avais j'étais prêt à consacrer du temps pour apprendre le langage (long silence)

Ent3-TP17 : Ce serait alors par l'apprentissage du langage des sourds ?

Et ben oui

Ent3-TP18 : Mais il semblerait que ce langage n'est pas très présent au sein de l'église, quelles explications pouvez-vous donner à cela ?

Ben je vous le dis c'est un peu le passé mais je crois qu'aujourd'hui y a pas de problème hein, dans l'église--- là je crois que c'est faux. Je pense que l'église a été plutôt en avant-garde là-dessus. C'était des religieux, des religieuses dans les instituts de sourds qui existaient quand même

Ent3-TP19 : Dans l'église, on distingue souvent le corps et l'âme ou le corps à l'esprit, est-ce que vous pouvez m'expliquer cela ?

C'est un peu du passé, non ?

Ent3-TP20 : Ah oui ?

(Long silence puis, pas de réponses)

Ent3-TP21 : Mais il existe l'idée du corps comme source de péchés, et l'âme qui est idéalisée

On s'occupe des corps quand même. Les hôpitaux, c'est bien l'église qui a été--- qui en Europe avait les hôpitaux. On s'est bien occupé des corps quand même. Le corps source de péché, ça c'est certaines spiritualités, est-ce que c'était la pensée de l'église profondément ? Culture un peu ! Ça ça vient un peu aussi d'Aristote hein, le Grec

Ent3-TP22 : Ce serait de lui que serait venue la distinction ?

Un peu oui. Et je ne pense pas que quelqu'un comme Saint Thomas d'Aquin qui a beaucoup marqué l'église ait eu cette pensée. L'église est, l'église catholique elle est très sensible aux gestes à la liturgie non ? Au corps ? Alors ce vous dites source de péché plutôt que* il y avait des* qui a introduit le sport en France, le rugby et le football ? C'est bien les paroisses, les prêtres. Donc, je crois qu'il y a des idées toutes faites. Mais c'est des structures, les lois du genre dont on parle-là, je pensais à ça l'autre jour. Parait-il qu'on a des schémas tout faits sur le genre féminin hein, le monde masculin ; alors sur l'église et tout ça, là c'est encore pire hein, et qui se transmet. Qui a--- qui a un peu fait une redécouverte du couple, de la famille tout ça ? C'est bien l'église. La formation conjugale et tout ça, c'est l'église qui a lancé ça en 1930. Alors, qu'il y ait des mouvements spirituels où on se méfie du corps, ça* (long silence)

Ent3-TP23 : Mais est-ce que cette conception populaire de l'opposition du corps et de l'âme n'a pas malgré tout influencé l'utilisation de la langue des signes dans les églises ?

Du langage des signes ?

Ent3-TP24 : Oui !

Ah ça je sais pas. (insaisissable) l'église ou bien la société ? Parce qu'il faut faire attention hein

Ent3-TP25 : Au sein de l'église !

Pourtant y avait des institutions de l'église qui s'occupaient des handicapés, ça c'est clair hein. Nous Pères de la Salette on avait un orphelinat à Lyon, on n'avait aucune aide de l'état au début hein, on a dû se débrouiller ; normalement là, je crois que* (long silence)

Ent3-TP26 : Dans le passé, on pouvait entendre des abbés soutenir que la langue des signes ne permet pas de « développer les idées » ni « de parler de Dieu », qu'en pensez-vous ?

Il y a des gens qui ont dit ça ?

Ent3-TP27 : Oui !

Je pense pas. Ça c'est--- il faut leur laissé leur responsabilité. Mais je crois pas qu'il y ait des textes officiels de l'église qui disent ça. Ça m'étonnerait. Parce que je ne vois vraiment pas pourquoi. Pour quelles raisons ? (Long silence) non mais le problème c'est dire que ç'a été comme ça, mais je ne pense pas hein. On ne connaissait pas le langage des signes, il y a quelqu'un qui l'a inventé, on a lutté je pense--- c'est un prêtre-là qui--- ce que je vous disais tout à l'heure, qui a fait connaître le* et qui avait une institution-là de sourds à Chambéry, qui était à l'avant-garde de cette affaire-là. Je crois pas (insaisissable) ; non mais étudiez bien la question hein, il faut faire attention hein de ne pas, de ne pas calquer sur--- à l'église des choses dont elle n'est pas responsable

Ent3-TP28 : Mais est-ce que vous pensez personnellement qu'une personne sourde peut devenir prêtre ?

Oui ben, y en avait un je crois. Il s'appelait N_pers, le Père N_pers je crois

Ent3-TP29 : Une personne qui est née sourde, par exemple ?

Non je crois, enfin en tout cas, lui c'est un grand sourd qui a, qui a eu une très grand influence hein. Sourd et aveugle je crois. Aveugle, c'est pareil hein (rire). Des prêtres sourds, il y en a existé nécessairement puisqu'on devient sourd avec l'âge. C'est une--- donc y a bien un ministère de l'église qui s'est (insaisissable) à travers la surdité des prêtres. On va pas dire aux prêtres désormais ben* il y eu un temps où peut-être on excluait, peut-être. Je suis pas sûr

Ent3-TP30 : Si vous aviez la possibilité de changer quelque chose dans la situation des sourds dans l'église que feriez-vous ?

Je sais pas si elle est à changer justement. Je crois qu'ils ont toute leur place

Ent3-TP31 : Les sourds sont assez bien intégrer dans l'église selon vous ?

Ben plein de gens qui ne sont pas sourds trouvent pas leur compte dans l'église ; les traductions, je sais pas si y en a pas de plus en plus, il faudra bien vous renseigner hein

Ent3-TP32 : Alors est-ce que vous aurez quelque chose d'autre à ajouter ?

Une chose qui me parait capitale, quand on--- c'était l'église au sujet du corps-là, c'est que l'église croit en l'incarnation

Ent3-TP33 : Ok !

Alors c'est pas toutes les religions qui reconnaissent l'incarnation hein, au contraire

Ent3-TP34 : Et quel serait l'impact de cela ?

Ça impacte tout hein, notre image de Dieu, notre (insaisissable), l'importance du corps, les malades ; alors qu'il y ait une tendance à oublier ça, je veux bien mais y aura toujours des déviations, mais quelqu'un qui lit saint Thomas d'Aquin, qui* il se contente pas des journalistes des télévisions euh, je crois que* remarquer quand ils parlent de la religion, mais les journalistes parlent de Lourdes. C'est leur truc tu vois. Il y a un malheureux miracle une fois de temps en temps à Lourdes. Tout le monde ne va pas à Lourdes. Il faut se méfier des média quand même parce que, si j'ai un message à donner, pour tous les domaines d'ailleurs hein* et l'image est très forte hein. Et je pense qu'aujourd'hui, il y a tous ces anciens chrétiens qui passent pas trop bien et--- et puis ont tendance à dire des choses qui sont fausses, à mon avis. Moi j'ai fait du sport dans l'église, du petit séminaire à douze ans, du football, j'ai fait du basket, j'ai fait la natation ; qu'est-ce qu'on raconte là ? (Long silence) Vous avez deux tendances dans l'église, à mon avis hein, dans l'église vous avez la tendance augustinienne hein qui aurait tendance à voir le péché en peu partout, et vous avez quand même une tendance très optimiste hein de saint Thomas d'Aquin, des Franciscains hein, tout ça comme--- y a différents mouvements spirituels dans l'église, je crois que là il faut quand même que bien (insaisissable). C'est intéressant ce que vous faites ; au diocèse, il doit y avoir un service-là qui s'occupe un peu des handicapés, on vous a pas parlé de ça ? Renseignez-vous !

Annexe 4
Entretien 4 avec le Père Jean

Ent4-TP01 : Pour commencer, j'aimerais savoir depuis quand vous êtes prêtre ?

Ah depuis 1993. Ça fait 21 ans, 22 peut-être bientôt

Ent4-TP02 : Et quelles études avez-vous faites ?

J'ai fait l'école primaire, le petit séminaire ou le collège, ce qu'on appelle le BAC au petit séminaire et puis après je suis allé au grand séminaire j'ai entamé avec 3 ans de philosophie, après les trois ans de philosophie, j'ai entamé 4 ans de théologie, après les quatre ans de théologie, j'ai été ordonné diacre et puis après prêtre, j'ai été en paroisse 2 ans et puis allé faire les sciences profanes et ce sont elles qui me propulsent jusqu'à--- sauf pour la thèse-là en sciences économiques, voilà (rire)

Ent4-TP03 : Qu'est-ce que vous entendez quand on parle de surdité ?

La surdité ?

Ent4-TP04 : Oui !

Pour moi un sourd, c'est celui-là qui n'entend pas. Les oreilles. Tout simplement ça et qui, pour s'exprimer à tendance à gesticuler. Enfin ça c'est le sourd-muet même. Mais la surdité, c'est le fait de ne pas entendre. Par l'organe de--- comment vous appelez ça ? L'organe---

Ent4-TP05 : Auditif ?

Audidif, c'est ça. C'est tout ce que je sais, du point du vue physiologique, physique

Ent4-TP06 : Et dans la religion, quelles définitions donne-t-on à la surdité ?

Un sourd, alors du point de vue religieux, du point de vue de notre religion chrétienne, un sourd ce n'est pas seulement un sourd physique, mais aussi quelqu'un qui se ferme expressément, qui fait semblant d'entendre alors qu'il ne comprend pas. Il y a donc un décalage entre entendre et comprendre. Ou bien entendre et ne pas appliquer, c'est aussi un sourd. Donc il est fermé, voilà quelqu'un qui est fermé

Ent4-TP07 : Est-ce que vous connaissez l'histoire des sourds ?

Non. Je ne la connais pas l'histoire de la surdité ni même du sourd, et (long silence) sauf dans les mythes peut-être des pays, des cultures

Ent4-TP08 : Quels mythes par exemple dans votre culture ?

Dans ma culture ?

Ent4-TP09 : Oui !

Dans ma culture il n'y a pas vraiment des--- d'histoire des sourds comme telle, non je ne connais pas un mythe qui parle de--- d'où vient la surdité, est-ce que c'est un problème de bouchons ? Non, je ne crois pas m'en souvenir maintenant, non

Ent4-TP10 : Est-ce que dans l'exercice de votre métier, vous avez eu à côtoyer des personnes sourdes ?

Evidemment ouais. En tant que prêtre dans mon diocèse, j'ai côtoyé un prêtre qui s'occupait de la pastorale des sourds-muets, qui leur disait la messe en gestes. Quand il ne la connaissait, ne savait pas encore le langage des sourds, il parlait et y avait un frère religieux qui lui, interprétait, exprimait ce qu'il disait en signes. Et je connais un certain nombre de sourds-muets

Ent4-TP11 : Avec le prêtre-ci vous avez appris un peu à communiquer en signe ?

Non c'est difficile et c'est--- c'est difficile. J'avais appris avec--- un jour, un seul jour, mais bon* Je sais que par exemple pour dire tous les jours, ils font ça (accompagnement multimodal), ouais c'est des gestes que je connais. *Et délivre-nous du mal* il fait ça (accompagnement multimodal) hein (rire). Pour dire papa ils font ça (accompagnement multimodal) (rire) ça j'ai fait, ils touchent la--- comme pour dire la barbe ; voilà quelques gestes que je connais

Ent4-TP12 : Quand vous voyez des personnes qui communiquent avec les gestes, quelles sensations ça vous donne ?

De toutes les façons, je ne les plains pas. Je n'ai même pas une sorte de commisération envers eux. Je--- dans mon cœur je dis voilà quelqu'un qui s'exprime, avec tout ce qu'il a comme talents, même s'il a été privé du langage ou surtout de l'ouïe. Il entend autrement, et il exprime qu'il entend autrement. Et donc, il me fait pas pitié, parce que pour moi avoir

pitié de lui, ça serait lui donner l'impression qu'il ne vaut pas (rire) alors que, c'est quelqu'un--- voilà

Ent4-TP13 : Parce qu'il y a une question de pitié ?

Il peut y avoir question de pitié. Tu te dis comment celui-là n'a pas eu la chance de comprendre, d'entendre ma voix ou les mots que je dis. J'ai l'impression que eux-mêmes ils nous comprennent. Ils nous comprennent, ils voient nos lèvres bouger, ils savent voir comment elles s'articulent, et ils voient mystérieusement si je peux ainsi dire, ce que nous voulons dire. Ils comprennent par les yeux (rire)

Ent4-TP14 : Au fait cette manière de communiquer, il y a certains qui pensent que c'est une langue à part entière et d'autres qui pensent le contraire. Quel serait vous votre avis ?

Le langage des signes ? Pour moi, c'est un langage des signes. Parce qu'en fait la langue c'est quoi ? La langue elle est articulée de façon labiale. Il y a des mots conventionnels je peux dire, ou acquis de par la culture et la tradition. Mais eux, à voir de plus près, les sourds-muets de tout l'univers ont une même façon de s'exprimer. Et dans le sens, ça peut être appelé aussi une langue parce que eux ils s'entendent et ils s'entendent par les mêmes mots. Mais ce qui reste à dire est-ce les mêmes mots, ouais d'ailleurs peut-être qu'ils s'entendent mieux parce qu'ils peuvent exprimer la même chose. Sans que--- ils utilisent un mot par exemple *chèvre*, ils signifient la chèvre par un geste qui (insaisissable) finalement chèvre alors que les langues expriment la chèvre dans d'autres mots. Donc à ce niveau-là on peut dire que c'est un langage ou une langue qui, bon je ne comprends pas la différence nette entre langage et langue, qui unifie un monde qu'on appelle les sourds ou les sourds-muets

Ent4-TP15 : Est-ce que vous pensez que cette communication est nécessaire au sein de l'église ?

Oui. Il faut les faire communier aux mêmes mystères. Ca me rappelle la Pentecôte. Quand l'Esprit Saint descend, quand on parle de langue de feu sur les apôtres, chacun entend ce qu'ils disent dans sa langue. Et d'ailleurs aujourd'hui dans beaucoup d'églises, on a tendance et même dans beaucoup de journaux télévisés, on a tendance à mettre une image qui interprète automatiquement ce qui est en train de se transmettre. Et donc, c'est--- oui. Il faut que l'église apprenne ça parce qu'elle doit évangéliser tout le monde et de la même

façon, c'est-à-dire les faire communiquer, les faire adhérer aux mêmes mystères du Christ. Je crois que c'est ça l'universalité de l'église. Dans le cas contraire, elle risquerait de ne préférer que quelques-uns

Ent4-TP16 : Et dans ce cas à quelles occasions favoriser cette langue ?

A toutes les occasions. Messes, catéchèses, il faut des catéchèses spécifiques d'ailleurs pour les sourds-muets. Chez nous on vient d'ériger, c'est avant-hier que l'évêque de mon diocèse a béni une église qui sera une paroisse dont la spécificité c'est l'encadrement des sourds-muets en paroisse. Donc une paroisse qu'on vient d'ériger pour la cause parce qu'entre temps nous avons eu des prêtres qui sont formés au braille ou quoi je sais pas et puis il y a même des missionnaires italiens qui avaient encadrer un des prêtres, ils sont allés et faire la mission pour les sourds-muets. Et donc, l'église n'exclue personne. Il faut surtout qu'elle rassemble tous. En créant ici une plage pour eux, une plage qui est paroissiale, c'est les prendre au sérieux mais pas les exclure. Parce que dans beaucoup de paroisse, on dirait la parole de Dieu mais eux ne comprendraient pas. Mais maintenant qu'on sait que chaque jour il y a la même parole de Dieu dans notre église, en la leur lisant, en la leur faisant lire, donc ils sont en communion avec les autres, ils sont en train de parler, d'articuler des mots non verbaux

Ent4-TP17 : Pour vous quel serait le moyen le plus adéquat pour faire passer le message de la foi chrétienne aux personnes sourdes ?

Leur moyen, c'est d'abord le visuel. Il faut donc qu'il y ait beaucoup de topos. Il faut les faire étudier, qu'ils soient capables de voir et de lire c'est-à-dire aussi de comprendre. Mais alors à part ça, c'est leur donner l'occasion de s'exprimer notamment eux-mêmes c'est-à-dire les évangéliser. Pourquoi on ne peut pas avoir des catéchistes parmi eux ? Ou même des prêtres ? hein ? Mais le moyen le plus adéquat, je sais pas. Je sais pas ce qui--- ben tous les moyens que nous nous utilisons pour autant qu'ils peuvent être interprétés à eux c'est-à-dire qu'ils peuvent automatiquement les intéresser et les faire adhérer à ce que nous faisons. Donc il faut un organe, une commission pastorale spécifique pour les sourds-muets. Donc, du personnel qui les comprennent parce que peut-être on pourrait avoir la tendance à ne pas les comprendre parce que nous-mêmes on n'est pas capables de parler leur langage, d'utiliser leur langage. Mais la première chose, il faut que nous le connaissions le langage

Ent4-TP18 : Mais il semblerait que ce langage n'est pas assez présent dans l'église ?

Mais oui, à un moment il faut savoir commencer. Y en a quand même hein. Il y en a--- bon je sais que dimanche on a eu un baptême à N_ville, parce que c'était la maman qui était sourde-muette, mais le prêtre pendant qu'il baptisait il y avait un interprète ça c'était assez occasionnel, c'est de l'occasion, mais il y a des structures d'église je crois qui essaient d'organiser ça. Moi je dis qu'il y a tout un secteur qui, il y avait même une école, une école dans mon diocèse pour les sourds-muets. C'est encadré dans un centre pour handicapé, au départ c'était ça, c'est une mauvaise connotation, alors on a fait tout pour faire partir le volet sourd-muet de là pour le mettre à part. Parce qu'ils se sentent comme les hommes ayant* d'ailleurs aujourd'hui les handicapés se savent bien considérés. Il n'y a plus de discrimination ou de sous-hommes parce qu'on est handicapé ou des choses comme ça. Mais y a le problème que d'habitude, les sourds-muets sont peu nombreux. Ce qui fait qu'on les a tellement oubliés, mais je crois que pour autant qu'on peut en avoir une faction, il faut leur trouver une plage, un espace où ils peuvent s'exprimer

Ent4-TP19 : Dans l'église, on distingue le corps à l'âme, ou l'esprit à la chair. Est-ce que vous pouvez m'expliquer en quoi cela consiste ?

Oui. Le corps dans l'église a évolué. Corps et âme, ç'a évolué, dans toutes les cultures surtout dans l'Occident. C'est l'Occident qui nous a donné l'église, qui nous a donné le christianisme. On a commencé d'un dualisme, par le dualisme où il y avait une tendance à séparer le corps de l'âme, comme pour l'hellénisme où on disait que le corps c'est le tombeau de l'âme, il faut que l'âme se libère pour aller à l'immortalité. Et même les cultures de l'Orient, il y en avait qui disaient que le corps, en fait l'âme se libère du corps mais l'âme cherche à s'y réincarner. Mais avec le temps on a changé, chaque fois* avec l'hébreu même, les hébreux ils ont commencé à appeler l'homme par soit le corps soit l'âme, de sorte que quand ils disent *adam*, c'est quelqu'un qui a du sang. Voilà ! Et quand ils disent *nefesh* en hébreu, c'est l'homme entier, mais au départ ça signifie l'homme qui est qui est pétri d'une âme, d'un esprit. Mais avec le temps avec le christianisme, le corps a été réhabilité comme étant l'homme entier, on ne peut plus séparer le corps de l'âme. Et le Christ a dit même *vous êtes mon corps, le corps de l'église.* Hein voilà ! Donc il n'y a pas de séparation entre l'âme et le corps, l'homme s'exprime pleinement par son corps et par son âme. De sorte qu'il n'y a plus ce dualisme c'est dire *ça ça appartient au corps, ça ça appartient** C'est dans l'église que le principe romain *mens sana in corpore sano* s'applique totalement aujourd'hui. Donc le corps, il y a même aujourd'hui beaucoup de publication sur le corps. Des philosophes comme Merleau-Ponty et d'autres* l'église a pu

essayer de monter parce que c'est ça, ç'a toujours été là disons un des points qui découragent les--- qui découragent certains chrétiens, parce qu'ils veulent vivre ; ils veulent pas devenir religieux parce que les religieux ne donnent pas leurs corps, de pouvoir jouir, ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent. Mais on ne peut pas séparer le corps, on ne peut pas le séparer de l'âme de sorte que notre religion dit que nous allons ressusciter, tu vois ? Le corps qui se pétrifie à la mort, la religion chrétienne dit qu'il ressuscitera. Et donc ce n'est pas le corps qui disparait ou qui est le tombeau de l'âme, il faut se séparer non, c'est l'homme entier qui est pris en compte par (insaisissable). Voilà un peu l'injonction entre les deux

Ent4-TP20 : Mais quelquefois, le corps est vu comme le motif du péché et l'âme est sanctifiée.

Mais non. Le christ nous a déjà dit tout ce qu'il faut. *Ce n'est pas ce qui entre dans le ventre de l'homme qui fait problème, c'est tout ce qui en sort en fait !* C'est dire que c'est le cœur qui mijote tout le reste et qui pervertit notre corps. Notre cœur se met en jeu quand notre esprit a déjà complu (rire) dans une (insaisissable) ; de toutes les façons, on ne va pas incriminer le corps et sanctifier l'âme, non ! C'est ça ce n'est pas une théologie qui soit, c'est de l'illémorphisme comme on dit, le manichéisme. Non ! De toutes les façons je ne dirai pas que c'est mon corps qui m'a trahi. C'est moi qui me complais dans ce que le corps fini par accepter. Donc ce n'est pas le corps qui a l'appétit, c'est moi qui ai l'appétit. Non ! C'est pas vrai ! C'est tout à fait correct, en fait c'est un langage, les hommes ne savent pas dire ça autrement. Tu vois *la fragilité de mon corps m'a fait dérailler* c'est ça ce qu'on a tendance à dire, mais en réalité est-ce que c'est le corps qui a déraillé ou c'est l'âme ou l'esprit humain qui a commandé le corps ? Et le corps n'a fait que dire *bon, on ne doit pas faire une scission nous sommes ensemble*. Donc quand l'homme pèche, c'est l'homme entier qui a péché, pas question de corps, parce qu'en ce moment-là il y aura l'intentionnisme, l'intentionnisme c'est dire mon intention est bonne mais hein, or l'intention ne suffit pas. Il faut que tout entier on enclenche un mouvement qui fasse que nous puissions nous mobiliser tout ensemble, cela signifie qu'il y a une sorte d'unification de soi par rapport à son corps et à son âme. Et puis les tentations doivent être là, mais ce n'est pas parce que je suis tenté que ça devient un problème. *Ne nous soumets pas à la tentation* c'est ce qu'on dit, *ne nous soumets pas à la tentation !* L'épreuve, ce n'est pas le problème, mais c'est quand nous commençons à nous complaire à prendre du goût que ça devient très dangereux. Voilà pourquoi nous terminons en disant, même quand nous

sommes déjà tombés dans la tentation, *mais délivre-nous*. Voilà c'est ça ! Donc, il n'est pas question de faire des distinctions entre le corps et l'âme, pour moi, pas pour moi, pour l'église. C'est pourquoi on a d'ailleurs dit que l'église est le corps du Christ, on va même jusqu'à dire *vous êtes l'habitacle de Dieu, vous êtes la maison de l'Esprit Saint*. Donc il faut soigner son corps hein. A fortiori on dit *nous sommes créés à l'image de Dieu corps et âme*. Ce n'est pas seulement l'âme qui ressemble à Dieu, c'est nous dans notre totalité

Ent4-TP21 : Ce que vous défendez, est-ce une compréhension récente de la distinction corps et âme ?

Mais non. Bon disons oui, au début. Mais depuis que le Christ est là, de toutes les façons même un peu avant, même un peu avant. Ça fait déjà plus de 2000 ans quand même hein. Mais malgré tout, il y a toujours des tendances, des spiritualités qui ont tendance à dire non il faut martyriser le corps ou le dompter, or c'est pas ça. Il faut lui donner une autre connotation ; l'esprit et le corps tous deux collaborent. Parce que d'abord le corps nous permet de nous comprendre situés, nous sommes situés, nous sommes historiquement repérables, nous sommes culturellement remarquables. Dans le temps nous avons une histoire, cela nous empêche d'être à l'évasif, de manquer de concrétude, or c'est cette concrétude qui nous permet de tout penser, de nous situer par rapport à l'autre et même par rapport à Dieu ; et donc sans ce corps nous ne serions pas ce que nous sommes, hein je pense aussi

Ent4-TP22 : Est-ce que selon vous, ces tendances ont pu influencer la pratique de la langue des signes, elle qui est plus corporelle ?

En ce moment-là ? (Long silence) *Tous les peuples battaient des mains, acclamez Dieu par vos cris de joie,* hein. (rire). Il y a beaucoup de psaumes qui dire ça ou de textes bibliques et il est possible que psychologiquement, à force de marteler que le corps est faible, le corps est fragile et il y a une charge dans mon corps qui m'empêche de faire ce que je devais faire, qui me pousse à faire ce que je ne voulais pas faire, hein, il est possible que ça puisse amener une sorte de réclusion aux gens qui devaient s'exprimer davantage par le corps parce qu'ils n'avaient pas d'autres moyens. Or même nous qui savons parler, il y en a parmi nous qui gesticulent malgré tout. Ils prennent des attitudes corporelles qui font que leurs paroles puissent couler, être véhiculées convenablement. Alors que d'autres ont tendance à se maitriser à rester debout, je sais que dans ma culture, on dit qu'un homme ne parle pas en ouvrant les bras pêle-mêle on dirait qu'il dispersait la parole qu'il veut

transmettre. Et oui ! Mais le temps, avoir parlé longtemps du corps comme* avoir été pessimistes par rapport au corps devait avoir des influences sur la manifestation du corps justement notamment, celle dont nous avons parlé, maltraiter le corps. J'ai suivi un film intitulé « *On l'appelle sœur Suzanne* » film écrit dans un monastère où il y avait des religieuses qui, pour un rien allaient se faire maltraiter à la chicotte, à la matraque jusqu'à se faire sortir--- à se faire saigner le corps parce que le corps les a fait chuter. Voilà, mais est-ce que c'était la bonne façon de faire ou c'est qu'à cette époque-là. Et même aujourd'hui on ne sait, on ne sait pas si* les gens sont tellement heureux de leurs corps malgré tout. Parce qu'à voir la façon dont on cherche extrêmement à l'embellir, c'est dire qu'il y a quelque chose, des coins qu'on n'arrivait pas à (insaisissable) sur soi

Ent4-TP23 : Il semblerait que la langue des signes n'est pas très présente au sein de l'église, comment expliquez-vous cela ?

Ben, c'est ça que je pense ce que j'ai dit ici, par exemple chez nous en Afrique, est-ce qu'on est capable de faire l'inventaire de la population qui a besoin de ce langage des signes. Donc est-ce que la démographie, même ici en France, est-ce que les gens qui nécessitent le langage des signes sont nombreux ? Tu vois par exemple les aveugles, on les encadre déjà on leur a déjà donné leurs bâtons et tout ça, ils sont capables de se* même le peu de muets, de sourds-muets je crois qu'en France on les encadre bien. A N_ville (sa ville à lui), il y a aussi une structure qui les encadre. Bon je pense que c'est le fait que aussi leur état c'est comme une exception. Parce que cela peut être un des motifs qui, faute d'évolution dans les techniques, a laissé que ce langage ne soit pas développé. Mais ces derniers temps, je crois que les gens sont en train de prospecter sur la façon dont on peut le faire. C'est comme le phénomène de (insaisissable). Et moi je pense que vraiment l'église n'est pas déterminée à ne pas développer ce langage-là, au contraire si on pouvait avoir un spécialiste en ce langage qui le développerait dans la perspective de l'église, je pense, je crois que l'église ne rechignerait pas. Et donc il faut qu'il y ait des gens qui interviewent qui redéveloppent et puis le problème nous avons d'abord dit que les sourds-muets eux communiquent de la même manière. Donc pour eux il même possible d'avoir un langage universel qui permette aux gens dans le monde entier de pouvoir s'exprimer de la même façon et c'est l'interculturalité là et ça montre l'unité entre le genre humain. Mais quand nous parlons français là-bas, là-bas*, là-bas* hein. On a tendance à dire *nous nous parlons mieux c'est notre langue qui est la meilleure*, la raison d'ailleurs ici on nous impose seulement leur langue hein (rire) et on ne peut leur faire connaitre les nôtres. Donc voilà

comment moi je vois la* en vérité je ne pense pas qu'une église puisse chercher à décourager une initiative qui permette qui la permette d'atteindre et d'évangéliser davantage tous les membres de sa communauté. D'abord dans nos familles* il y en a bon ça dépend dans nos familles certains qui sont malheureux que leurs enfants ne sachent pas parler. Mais il faudra arriver à décontracter ces gens ou bien à montrer que cette surdité n'est pas une anomalie majeure qui exclue de la société. Voilà le problème. Mais les sourds est-ce qu'ils accèdent à la même école que les non-sourds ? Donc ça devient une sorte de stigmatisation. Mais pour le mieux il faut leur trouver un langage qui permette qu'ils étudient dans ce langage, de publier dans ce langage, de* voilà

Ent4-TP24 : Alors qu'en pensez-vous : des prêtres qui soutiennent que la langue des signes ne permet pas de développer les idées ni de parler de Dieu ?

Non pourquoi ? Comment un prêtre peut dire ça ? Dieu donne à tout être humain avec les potentialités qu'il a de percevoir les concepts et les mots ou les gestes parce que les gestes expriment les concepts, qui traduisent sa foi. On ne peut pas dénier à des sourds donc la capacité de contempler et de méditer ou de faire quoi que ce soit. Quand on les soumet aux examens, les mêmes examens que tout le monde, ils arrivent à réussir. Ils réussissent même parfois plus que les gens, ah oui. Après ceux qui disaient ça je crois qu'ils se tromperaient ou du moins ils seraient obnubilés par le fait que eux parlent, articulent oralement. Même d'ailleurs on peut* même le silence est parole (rire) hein. Peut-être que le silence parle plus que nos paroles parce qu'aussitôt que nous avons dit une parole, elle peut être interprétée de plusieurs façons ou bien être limitée par le contexte où on l'a prononcée. Qui dit *culotte* ici ne dit pas la même chose partout. Nous la culotte, c'est--- c'est la culotte quoi, ici si tu dis culotte il va penser au caleçon (rire) tu vois ? Et donc je crois que bon pour le langage il y a la philosophie du langage, l'herméneutique aussi hein* tout est question d'interprétation. Il y a des sourds qui--- il y a des sourds qui travaillent, il y a des aveugles qui produisent, il y en avait même qui donne anglais sans voir. Il est allé apprendre l'anglais en Angleterre mais il est Français, il donne dans des collèges. Il est handicapé moteur, mais il va donner les cours d'anglais. Il part, c'est son chien qui le conduit et donc ça peut* a fortiori le sourd ou bien non les muets bon* le sourd qui a toutes ses jambes il voit il lit c'est ça (long silence). Peut-être que c'est eux qui expriment mieux la foi que* parce qu'eux ils agissent par la parole par le geste tu vois ? Eux ils font les signent et donc expriment que Dieu *il m'aime* (il mime une embrassade). Qu'est-ce qui dit qu'il t'aime ? Ben voilà (fait référence à l'embrassade) (rire)

Ent4-TP25 : Vous aviez laissé entendre qu'un sourd né sourd par exemple pouvait devenir prêtre

Pourquoi pas ? Il peut devenir prêtre bien sûr. Pourquoi pas ? Avant on définissait le prêtre comme un--- bon* est-ce qu'ils ont déjà exclus parmi les prêtres le fait de parler de ne parler ? J'ai l'impression que c'est c'est* mais pour autant qu'il y ait des sourds qui puissent créer une paroisse--- je pense, ça c'est maintenant une opinion à moi. Il faut revisiter le droit canon pour voir s'il y a quelque chose de parole* (rire)

Ent4-TP26 : Qu'est-ce que vous pensez des guérisons des personnes sourdes ?

Dans l'évangile ?

Ent4-TP27 : De nos jours

Ben, ben oui. Si on a la capacité pour le faire on peut le faire, mais c'est Dieu qui a la capacité de guérir les sourds parce que si c'est vraiment physiologique, pour réparer ce qui physiologique c'est dire il faut une intervention miraculeuse. Les miracles peuvent exister. Bon, je ne sais pas quel niveau aussi* autre chose peut faire. Je sais par exemple que moi j'admire le fait que les aveugles ici marchent avec leurs cannes et traversent toutes les rues possibles hein. Ça donne beaucoup d'espoir il est possible que pour les sourds aussi, on arrive à créer par exemple les oreillons, les oreillons peuvent faire comprendre mais à condition qu'une oreille interne ne soit pas totalement handicapée. C'est ce que moi j'imagine. Mais si, on est capable de les guérir les sourds. Moi je pense que les sourds ne sont pas sourds parce qu'ils comprennent. Ils comprennent et peut-être intériorisent les choses, oui. Ils comprennent, en leur parlant avec le geste ils viennent hein. Et puis on sent comment ils réagissent ; mais il arrivait qu'on soit capable de les guérir* Voilà on perd le temps à aller bombarder les gens au lieu de chercher des mécanismes de sauver tous ces gens-là (rire)

Ent4-TP28 : Si vous aviez la possibilité de changer la situation des personnes sourdes dans l'église, qu'est-ce que vous feriez ?

Non, moi la première chose, c'est les accueillir. C'est dire qu'elles soient fréquentes à l'église qu'on leur donne leur place. C'est ça parce que lorsqu'ils sont là, alors seulement on peut chercher les moyens d'améliorer leur façon d'être au contact avec la parole de Dieu qui leur transmet les mystères que nous célébrons. C'est la pentecôte pour eux aussi. Il faut que Dieu parle dans leur langage. Donc l'église doit se familiariser à cette façon de

faire les choses et si possible instaurer* (une dame pénètre et interrompt l'entretien). Donc c'est leur langage, si l'église est capable de pouvoir faire mieux c'est ce nous cherchons d'ailleurs toujours, on cherche d'abord à résoudre les problèmes des divorcés-remariés alors qu'il y a d'autres plus graves que ça hein (rire). Mais moi personnellement, la paroisse où je serai où j'ai toujours été, il y a un sourd-muet qui est gardien et qui cherche à devenir, je ne peux pas l'écarter au contraire je dois l'approcher davantage et surtout aussi que nous puissions apprendre leur langage, ça c'est capital. Quand on en a la capacité, il faut trouver des personnes qui sont plus proches d'eux et qui sont capables de porter en eux le poids des sourds, le poids signifient ils leur ressemblent désormais. Eux ils savent parler d'accord, mais tout en sachant parler ils peuvent parler plutôt plus avec le langage des signes comme le prêtre dont j'ai parlé là. Il s'appelait il s'appelle N_ personne (rire). Ben alors c'est tout, en plus de cela il faut trouver un cadre, il faut que les hommes de sciences déterminent un cadre, c'est dire créent des machines, toute la logistique qui permette aux sourds-muets de se sentir étayés c'est-à-dire appuyés et qui leur permette aussi d'être spontanés et puis* au lieu de* parce que y a quelqu'un qui peut avoir peur* même nous les hommes, quand quelqu'un ne sait pas parler il a tendance à écouter les autres hein. Alors que là, il faut libérer de sorte qu'ils soient spontanés, qu'ils sachent parler ou pas *au moins je suis avec les hommes pour me comprendre*. Mais comment ? Il faut avoir des spécialistes comme les kinésithérapeutes, comme les orthopédistes, soit bon* il faut qu'on trouve des cadres pareils

Ent4-TP29 : Y aurait-il autres choses que vous voudrez ajouter ?

(Long silence) Jésus notre Dieu est *parole*. Il est *parole* ne signifie qu'il est articulé, *mot*. Il est *parole* c'est dire *verbe*. Le mot *verbe* comprend en même temps le mot *raison*, le mot *discours*, le mot *logique*, c'est ça l'essentiel, ce n'est pas le verbiage (rire) non. Cette parole va au fond du cœur d'ailleurs. C'est ça l'essentiel, le reste risque de n'être que du verbiage. Il y a le proverbe qui dit que *grandiloquence n'est pas raison*. En plus qu'il ne faut pas nier l'humanité à des hommes. Tous sont pareils égaux, hommes et femmes, quel que soit le handicap qui est le nôtre, nous sommes égaux. Le problème ce n'est pas d'être très revendicatif mais d'essayer de vivre sans ce qu'on appelle une source de frustration. Et c'est ça le climat qu'on doit créer. Je sais pas toi tu as déjà su parler avec eux ?

Ent4-TP30 : Je prends des cours

Ah oui voilà, c’est ça. Ça c’est le tremplin par lequel on doit passer. Donc il faut beaucoup d’apprentissage et surtout trouver les moyens dont je parlais tout à l’heure, les mettre sur pied là où il y a des sourds-muets qu’ils se sentent à l’aise et entreprennent des activités comme tout le monde

Annexe 5
Guide d'entretiens

PRESENTATION

1. Vous êtes **prêtres** depuis **combien de temps** ?
2. Quelles **études** avez-vous faites ?

SOURD / SURDITE

3. **A quoi** pensez-vous quand on vous **parle de surdité** ?
4. Comment **définiriez**-vous la **surdité** ?
5. Et dans la **religion chrétienne**, quelle **définition** donne-t-on à la **surdité** ?
6. Comment la **religion chrétienne définit**-elle selon vous la **personne sourde** ?
7. Connaissez-vous **l'histoire des sourds** ?

LANGUE DES SIGNES

8. Avez-vous souvent eu des **contacts** avec des **personnes sourdes** dans l'exercice de votre métier ?
   8.1. A quelles **proportions** ?
   8.2. **Comment** avez-vous **communiqué** ?
9. Il vous arrive souvent de voir des personnes sourdes **communiquer** ?
   9.1. (Quelles **émotions** cela vous suscite-t-il ?)
10. D'aucuns pensent que **la communication des sourds** constitue une **langue à part entière** et d'autres non. Vous, quel est **votre avis** ?
11. Pensez-vous **nécessaire d'utiliser** ce **moyen de communication** dans des **églises** ?
    11.1. A quelles **occasions** ?
    11.2. **Pourquoi** ?
    11.3. **Comment** selon vous, on peut **faire passer le message** de la foi chrétienne aux **personnes sourdes** ?

12. Il **semblerait** que cette **langue des signes** est **peu présente** actuellement dans **l'espace religieux**, comment pourrait-on **expliquer cette absence** ?

CORPS ET EGLISE

13. Dans l'église, on **oppose (distingue)**[20] souvent la **chair** à **l'esprit** ou le **corps** à **l'âme,** pouvez-vous m'expliquer cette opposition ?
14. Au regard de cette opposition (distinction), quelle **place** peut-on **donner** à la **langue des signes**, elle qui **repose sur le corps** ?
15. Pensez-vous que cette distinction ait pu avoir des **impacts** sur l'utilisation de la **langue des signes** dans les églises ?
16. On pouvait entendre des **abbés** soutenir, au profit de la parole vocale que : « la langue des signes ne permet pas le **développement de l'esprit** » ni « **de parler de Dieu** » qu'en pensez-vous ?

POINTS DE VUE LIBRES

17. Est-ce que par exemple, un **sourd** peut devenir **prêtre** ?
18. La **guérison** des sourds ?
19. Concernant la **situation des sourds dans l'église**, si vous aviez la possibilité de **changer** quelque chose, **que feriez-vous** ?
20. Y aurait-il **d'autres choses** qui vous tiennent à cœur que vous voudrez mentionner ?

[20] « Opposition » pour le premier entretien, puis nous avons préféré le terme « distinction » pour les autres

Annexe 6
Formulaire : autorisation d'enregistrement et d'exploitation des données

Autorisation
pour l'enregistrement audio/vidéo
et l'exploitation des données enregistrées

Je soussigné(e)
_____

Autorise

Wendingoudi Emile OUEDRAOGO,
Etudiant(e) en Master Sciences du Langage, Spécialité « Langage et surdité » de l'Université Stendhal à m'enregistrer (audio/vidéo) pour un travail personnel accompagné.

J'autorise l'utilisation de ces données sous leur forme enregistrée ou transcrite :
- à des fins de recherche scientifique (travaux personnels d'étudiants, mémoires, thèses, articles, exposés à des congrès, séminaires)
- à des fins pédagogiques (cours universitaires, formation continue)

J'autorise la mise en ligne de ces données sur des sites Internet dédiés à la recherche
OUI NON

Je pose les restrictions suivantes à l'utilisation de mon image :
_____
_____
_____

Fait, à

Le

Signature

Annexe 7
Déclaration anti-plagiat

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : OUEDRAOGO

PRENOM : Wendingoudi Emile

DATE : 24-06-2015 SIGNATURE : [redacted]